



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

(122^e SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du mardi 18 décembre 1990

www.luratech.com

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Loi de finances rectificative pour 1990.** - Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire (p. 7013).

2. **Politique de la ville.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 7013).

M. Michel Rocard, Premier ministre.

Rappel au règlement (p. 7017)

M. Pierre Méhaignerie.

Ouverture du débat (p. 7017)

MM. Jean Auroux,
Gilles de Robien.

PRÉSIDENTE DE M. LOÏC BOUVARD

MM. Gilles de Robien,
Eric Raoul,
Dominique Baudis,
Louis Pierna,
André Rossinot,
Georges Chavanes,
M^{me} Roselyne Bachelot,
M. Willy Dimeglio,
M^{me} Marie-France Stirbois,
MM. Jean-Pierre Foucher,
Paul-Louis Tenaillon.

M. le Premier ministre.

Clôture du débat.

M. le président.

3. **Ordre du jour** (p. 7041).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1990

Communication relative à la désignation d'une commission mixte paritaire

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre, ici présent, la lettre suivante :

" Paris, le 17 décembre 1990

" Monsieur le président,

" Conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990.

" Je vous serais obligé de bien vouloir, en conséquence, inviter l'Assemblée nationale à désigner ses représentants à cet organisme.

" J'adresse ce jour à M. le président du Sénat une demande tendant aux mêmes fins.

" Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération "

Cette communication a été notifiée à M. le président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

Le délai de dépôt des candidatures expirait le mardi 18 décembre 1990 à dix heures trente.

Le nombre des candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, la nomination a pris effet dès l'affichage des candidatures.

2

POLITIQUE DE LA VILLE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur ce sujet fort important qu'est la politique de la ville et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, en me présentant devant l'Assemblée nationale, le 29 juin 1988, j'avais indiqué l'importance que j'attachais à mettre en œuvre une politique de reconquête de la ville, de ces villes où l'on ne se parle plus, où ceux qui y habitent sont devenus indifférents les uns aux autres, quand ce n'est pas hostiles.

Je vous annonçais ce 29 juin 1988 les premières mesures décidées par le Gouvernement : 1 milliard de francs pour des travaux d'urgence dans les quartiers dégradés, pour permettre - c'est surtout cela que l'on a alors retenu - la rénova-

tion des cages d'escalier, des boîtes aux lettres abimées, des halls d'immeubles, mais aussi le réaménagement de la dette des organismes d'H.L.M. et l'engagement d'une politique d'ensemble de réhabilitation des logements sociaux.

Ces actions ont été développées et amplifiées au cours des années 1989 et 1990, et, depuis deux ans, les moyens financiers, humains, institutionnels, au service de la politique de la ville ont été accrus dans des proportions sans précédent : les crédits du fonds social urbain ont été multipliés par cinq ; ceux de la prévention de la délinquance par deux et demi ; le milliard de francs de prêts à taux privilégié de la Caisse des dépôts et consignations a été renouvelé chaque année aux communes, pour des projets d'amélioration des quartiers ; conformément aux engagements du Président de la République, les crédits budgétaires sont régulièrement dégagés, année après année, pour que l'ensemble du patrimoine H.L.M. puisse être réhabilité avant la fin du septennat ; cet engagement pris est tenu ; les efforts très importants consentis pour l'éducation nationale accordent la priorité aux célèbres Z.E.P. et aux quartiers défavorisés.

Pour importante qu'elle ait été et qu'elle continue à être, cette politique nécessitait un nouvel élan, de nouveaux moyens, dont les événements de ces trois derniers mois ont souligné l'urgente et impérieuse nécessité.

A Bron, le 4 décembre dernier, le Président de la République en a tracé les grandes orientations. J'en ai moi-même, le lendemain, puis deux jours plus tard à l'occasion d'un séminaire gouvernemental, précisé les mesures d'application et le calendrier. Il m'a semblé conforme au rôle et à la mission du Parlement, comme à l'exigence de transparence et de démocratie, de m'en expliquer aujourd'hui devant la représentation nationale.

A la base de notre démarche, il y a quatre grands principes que je veux rappeler.

Premièrement, le principe d'une action globale contre l'exclusion, qui consiste à attaquer toutes les causes en même temps, qu'il s'agisse d'éducation, de formation professionnelle, de logement, d'environnement urbain, de sécurité, d'animation sociale, d'insertion ou de toute autre cause.

Deuxièmement, le principe de la décentralisation, qui privilégie la responsabilité des maires et des municipalités dans la conduite de ces actions.

Troisièmement, le principe de la participation des habitants, sans laquelle il n'y aura pas d'enracinement durable des résultats engrangés.

Quatrièmement, enfin, le principe d'une action inscrite dans la durée, car ce n'est pas en quelques mois, ni même en quelques années, que l'on remontera la pente dangereuse, génératrice des ghettos et des crises urbaines.

Il y a là un immense défi, quand on sait la rigidité des cloisonnements administratifs, la sacro-sainte règle de l'annualité budgétaire, l'affirmation sourcilieuse des autonomies locales, le poids des mécanismes spéculatifs, les pesanteurs sociales et culturelles qui favorisent la passivité et le fatalisme ! Et naturellement, passer de seize quartiers ultra-prioritaires à une politique de la ville à grande échelle, concernant les 400 quartiers les plus difficiles, c'est en effet, mesdames, messieurs les députés, passer de l'âge de l'artisanat à l'ère industrielle, et cela ne va pas sans problèmes.

Le défi est très vaste, peut-être trop vaste, l'enjeu trop important pour ne pas chercher d'abord et avant tout à mobiliser tous ceux qui ont une responsabilité nationale ou locale, économique ou sociale, administrative ou culturelle, au-delà des polémiques et des querelles partisans.

Aussi commencerai-je, si j'ose dire, par balayer devant ma porte, c'est-à-dire par ne pas exonérer l'Etat des responsabilités qui sont les siennes dans les difficultés de mise en œuvre de cette politique. J'illustrerai cela d'un exemple, celui d'une commune, située pas très loin de Conflans-Sainte-

Honorine, à propos de laquelle la presse a fait état, au printemps dernier, d'incidents provoqués par une bande d'adolescents et d'enfants livrés à eux-mêmes.

J'ai voulu en savoir plus, car je connais, pour l'avoir vu personnellement, le travail très remarquable entrepris par une association locale et par la municipalité, travail qui avait justement permis de mettre en place un soutien scolaire et un encadrement des enfants à la sortie de l'école et, dans une certaine mesure, un accompagnement des adolescents sous une forme associative efficace.

Que m'a appris ma petite enquête ? Que le versement des subventions du fonds social urbain ayant dix-huit mois de retard, l'association avait dû réduire ses activités - en fait licencier les permanents qui accompagnaient les adolescents - et que la complexité des circuits administratifs était telle que personne ne se sentait vraiment responsable de cette situation.

Pareil constat n'étant pas acceptable, j'ai donc demandé qu'un audit complet du fonctionnement du dispositif financier et administratif de la politique des villes soit établi. Cet audit a confirmé que l'implication de très nombreux ministères dans cette politique - ce qui est bien - mais aussi que leur coordination - ce qui est plus difficile - sont source de longs délais, et que, de ce fait, les crédits, relevant de dix-sept lignes budgétaires différentes et affectés à neuf ministères sont, au mieux, consommés au quatrième trimestre de l'année où ils sont disponibles.

En outre, les règles d'utilisation différentes édictées par chaque ministère rendent parfois très difficile le montage des projets locaux sans qu'ils en soient dénaturés.

Voilà pourquoi nous avons arrêté deux mesures qui, à la fois, instituent une unité de commandement et de décision pour chaque quartier sensible et assurent une réelle déconcentration des moyens de l'Etat.

D'abord, pour chaque opération, un responsable unique au sein de l'administration de l'Etat va être désigné, parfois il l'est déjà. Il sera l'interlocuteur privilégié de la commune et disposera d'une réelle latitude de décision. En contrepartie, chaque responsable sera tenu non seulement de se préoccuper des engagements de dépenses, mais aussi d'en suivre l'exécution jusqu'à son terme et, surtout, de rendre compte des résultats.

Ensuite, il n'y aura plus dix-sept lignes budgétaires, mais une seule. Les dotations resteront inscrites au budget des ministères concernés, mais la totalité de ces crédits contractualisés sera, dès le premier jour ouvrable de l'année - nous y sommes très bientôt - regroupée sur une ligne unique et immédiatement déléguée aux préfets de région, qui, eux-mêmes, subdélègueront immédiatement les crédits nécessaires aux préfets de département.

Je saisis cette occasion de remercier Mmes et MM. les ministres ici présents concernés par ces mesures, les ayant parfois médiocrement appréciées, mais les ayant appliquées sans hésitation ni murmure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Murmures sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Cette réforme sera opérationnelle dès le début de 1991. J'en attends une amélioration importante de l'efficacité de l'intervention de l'Etat et une accélération sensible des effets concrets, sur le terrain, des politiques engagées.

Pour que cette unité de commandement soit assurée à tous les niveaux de l'administration, comme l'a annoncé le chef de l'Etat, un membre du Gouvernement sera très prochainement désigné pour être le coordinateur, l'avocat, l'aiguillon de cette politique de la ville.

Enfin, et toujours pour ce qui relève de la responsabilité directe de l'Etat, une remise à niveau des services publics et des équipements collectifs s'impose. Un recensement des services qui font défaut ou qui sont insuffisamment dotés dans les 400 quartiers en difficulté sera réalisé dans les toutes prochaines semaines. C'est sur cette base que seront décidées les créations de postes prioritaires ou les moyens nouveaux, que l'on devra d'ailleurs s'efforcer de rassembler dans un même lieu d'accueil, pour adapter les horaires, la coordination, l'animation aux besoins précis, concrets, particuliers des populations.

Dans ces quartiers, il faudra aussi s'efforcer d'attirer des fonctionnaires motivés et parmi les meilleurs. D'ici deux mois, M. le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, ici présent, présentera des

propositions, qui feront l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales, pour que les fonctionnaires - de l'enseignant au sous-préfet, du policier à l'assistante sociale - qui choisiront cette mission de solidarité bénéficient d'une carrière améliorée.

En outre, des actions de formation particulières seront mises en œuvre pour l'ensemble des agents des services publics et parapublics, postiers, policiers, chauffeurs de bus, gardiens d'immeuble, bref tous ceux dont la présence et l'action font la vie quotidienne des quartiers et peuvent la rendre plus agréable, plus sûre, plus accueillante.

Mais, mesdames, messieurs, tout cela n'est pas suffisant.

M. Eric Raoult. Sans doute !

M. le Premier ministre. Poursuivant mon enquête sur les mécomptes de la commune modeste dont je parlais à l'instant, je me suis également aperçu que si les subventions qui lui avaient été accordées n'étaient pas consommées, c'était aussi parce que cette commune était trop pauvre pour dégager sur son budget les contreparties habituelles aux financements de l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Le maire de cette commune a d'ailleurs alerté beaucoup de parlementaires sur ce point, qui m'en ont saisi au travers de questions écrites.

M. Eric Raoult. Et de propositions !

M. Franck Borotra. L'Etat la paiera quand ?

M. le Premier ministre. Reconnaissons-le sans ambages : aujourd'hui, la solidarité financière entre les communes n'existe pas (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Edmond Alphandéry. Créez-la !

M. le Premier ministre. C'est un fait que les communes qui ont à affronter les problèmes sociaux les plus lourds sont souvent des communes pauvres.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. le Premier ministre. C'est un fait aussi que les mécanismes de la fiscalité locale conduisent aujourd'hui à ce que les communes les plus riches soient aussi celles où les habitants sont proportionnellement le moins imposés.

M. Franck Borotra. C'est la langue de bois !

M. le Premier ministre. La langue de bois ? Pour en sortir, vous aurez sous peu l'occasion de vous prononcer sur un texte parfaitement précis. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Dans le domaine de la fiscalité locale, l'égalité devant l'impôt - qui est pourtant un principe cardinal de la démocratie - n'existe pas.

M. Edmond Alphandéry. Exact !

M. Franck Borotra. Donnez à chaque commune le budget dont elle a besoin !

M. le Premier ministre. Ce sera un bon moyen de sortir de la langue de bois et de mettre fin à cette inégalité. Vous en aurez l'occasion bientôt ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Le « y-a-qu'à » vous sera proposé sous peu.

Voilà pourquoi il nous faut y attaquer résolument et nous le ferons à travers un projet de loi modifiant les mécanismes d'attribution de la dotation globale de fonctionnement pour les communes urbaines, projet de loi qui, mesdames, messieurs les députés, vous sera soumis dans les prochaines semaines.

Vous connaissez les mécanismes de calcul de cette dotation globale de fonctionnement.

M. Robert Poujade. Nous les connaissons trop bien !

M. le Premier ministre. Au départ, on avait prévu des critères permettant de corriger un peu les inégalités entre les communes ; j'ai bien dit de « corriger un peu ». Ces critères comportaient le nombre de logements sociaux, le nombre d'élèves scolarisés, la longueur des voies communales et quelques autres.

M. Edmond Alphandéry. Pas mal !

M. le Premier ministre. Mais, comme on n'a voulu ne faire de peine à personne...

M. Eric Raoult. Ah ! Ah !

M. le Premier ministre. ... on a garanti à toutes les communes une progression annuelle minimale...

M. Eric Raoult. Qui était Premier ministre ?

M. le Premier ministre. ... pour 5 p. 100 du total de la progression de la D.G.F.

On redistribue à la marge et, pour l'essentiel, on garantit les situations acquises.

La liste des communes urbaines qui profitent le plus du mécanisme de garantie de la progression minimale est édifiante et vous vous doutez, mesdames, messieurs les députés, qu'elle ne recouvre pas exactement la carte des banlieues en difficulté.

M. Bernard Carton. Certainement pas !

M. le Premier ministre. La proposition qui vous sera faite consistera donc à réduire la garantie de progression annuelle de la D.G.F., pour les communes urbaines les plus riches, et à affecter les sommes ainsi dégagées à un fonds de péréquation au profit des communes urbaines les plus pauvres, et où se concentrent les difficultés sociales les plus lourdes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. Ça ne veut rien dire !

M. Edmond Alphandéry. Et les communes rurales ?

M. le Premier ministre. Je souhaite que les premiers effets de cette réforme puissent être assurés dès 1991. *(« Très bien » ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. Robert Poujade. C'est impossible !

M. le Premier ministre. Je ne méconnais pas les difficultés techniques ou les contraintes de calendrier que cela peut présenter. Je crois que le législateur et le Gouvernement feront œuvre utile en les surmontant, pour répondre au devoir d'urgence comme à celui de solidarité.

J'ajoute - reprenant une interruption - que ce dispositif ne concernera que les communes urbaines. Les communes rurales n'en seront pas affectées. *(« Très bien » ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. Michel Colnat. Et l'aménagement du territoire ?

M. le Premier ministre. Le Gouvernement vous proposera ultérieurement de réfléchir à un mécanisme de solidarité à l'égard des communes rurales les plus défavorisées. Deuxième étape, deuxième problème !

Une deuxième partie de la réforme ne concernera que l'Île-de-France. Elle consistera en un écrêtement du potentiel fiscal des communes les plus riches. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

M. Eric Raoult. Statut particulier !

M. le Premier ministre. Ce mécanisme s'ajoutera à celui de la D.G.F., les deux se conjuguant pour améliorer très sérieusement la situation des collectivités qui subissent aujourd'hui des difficultés dues à leur faible richesse fiscale, comme à leurs charges dans le domaine social.

Ainsi aurons-nous en grande partie surmonté les obstacles que pose la taille de l'agglomération parisienne pour l'exercice de la solidarité financière entre les communes. L'impossibilité de créer une structure d'agglomération, comme à Lyon, à Bordeaux ou à Lille, pour assurer cette solidarité, sera compensée par l'instauration de mécanismes fiscaux spécifiques.

M. Eric Raoult. Ça va barder !

M. le Premier ministre. L'objectif que je me fixe est que cet effort global de péréquation s'éleve à 700 millions de francs en 1991 et atteigne par la suite environ 1,5 milliard de francs.

C'est la même volonté de garantir les solidarités qui guidera l'action en matière de logement et d'urbanisme.

Un premier outil existe : c'est la loi du 31 mai 1990 sur le droit au logement des plus défavorisés, souvent dite « loi Besson ».

M. Eric Raoult. Inappliquée !

M. le Premier ministre. Elle vise en particulier à mettre fin à la concentration des populations défavorisées dans certains quartiers, grâce à une nouvelle politique négociée dans un « protocole d'occupation du patrimoine social ».

La négociation a déjà été engagée là où elle était la plus urgente, à Paris.

Pour les autres départements, une circulaire publiée au *Journal officiel* du 7 décembre a donné au préfet l'instruction d'entreprendre la même démarche.

Je veux être clair, au risque d'être brutal : la volonté de refuser la pérennisation, pire, l'accentuation des ghettos ne peut pas échapper à une remise en cause des conditions d'attribution des logements dans les quartiers d'habitat social, trop souvent effectuées au coup par coup, sans coordination entre les divers intervenants et réservataires. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.)*

M. Bernard Carton. Très bien !

M. Eric Raoult. Applaudissements discrets !

M. le Premier ministre. En outre, il s'agit bien de mobiliser l'ensemble du parc social existant pour y accueillir une proportion raisonnable de populations démunies ; j'ai bien dit « l'ensemble du parc social existant ».

Il faut parvenir à mettre en place une gestion de proximité, à l'échelle de l'unité de voisinage, et c'est à notre gestion administrative de s'adapter à la réalité des cages d'escalier, et non l'inverse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Yves Le Drian. Très bien !

M. le Premier ministre. Mais cela ne suffit évidemment pas, puisque la loi Besson ne porte que sur ce qui existe déjà. Il faut aussi que le patrimoine social soit à l'avenir mieux réparti entre les communes. Il faut aussi empêcher que la spéculation foncière et les égoïsmes locaux n'aggravent les injustices et les déséquilibres sociaux.

Voilà pourquoi le Gouvernement présentera à la prochaine session parlementaire ordinaire un projet de loi sur la maîtrise foncière et la lutte contre la ségrégation urbaine, projet de loi qui aura quatre dimensions principales.

Première dimension : faire entrer les objectifs de logement dans les documents d'urbanisme locaux, afin d'assurer une répartition plus harmonieuse, au niveau des quartiers, des communes et des agglomérations, des différents types de logements et, d'abord bien sûr, du logement social.

Deuxième dimension : rendre obligatoire, en particulier - mais pas uniquement -, dans les grandes agglomérations où le prix du foncier est le plus élevé, la réalisation d'une certaine proportion de logements sociaux à l'occasion de tout nouveau programme d'habitat.

M. Eric Raoult. Vaste programme !

M. le Premier ministre. Tout à fait !

Troisième dimension : accélérer la mise à disposition des terrains publics disponibles pour la construction de logements sociaux.

Quatrième dimension : permettre, au niveau des agglomérations, la création d'établissements publics fonciers capables, à travers des ressources fiscales spécifiques, de soustraire à la spéculation foncière les terrains nécessaires à la construction non seulement de logements sociaux, mais aussi d'un habitat répondant aux besoins les plus diversifiés.

M. François-Michel Gonnot. On a déjà le texte !

M. Jean-Pierre Foucher. Vous lisez un discours que nous avons déjà entendu !

M. Hubert Falco. Mot pour mot !

M. François d'Aubert. C'est le discours de Bron !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs, j'ai déjà dit que je ne me faisais guère d'illusion sur la levée de boucliers qu'entraîneraient ces deux projets de loi dans notre cher et vieux pays, toujours avide de solidarité à condition que le voisin commence, et où les conservatismes de toutes obédiences ont tôt fait d'ajouter leurs oppositions ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

J'ai beaucoup entendu, ces derniers temps, d'appels à l'action, à la décision, à la détermination du Gouvernement. Combien en est-il venu des bancs de droite ! Eh bien, chacun sera au pied du mur pour mettre sa volonté de réforme et de justice, en conformité avec ses actes, c'est-à-dire, pour commencer, avec ses votes.

J'ai déjà entendu dire : ...

M. André Rosainot. Neus aussi, à Bron !

M. le Premier ministre. ... « Voilà une réforme excellente dans son principe, mais contestable dans ses modalités », alors même que les modalités n'en sont pas encore connues ! Que l'on ne compte pas sur ces artifices pour s'affranchir du devoir de solidarité et de la nécessité de la réforme !

M. François d'Aubert. Il a sauté une ligne ! (*Rires sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le Premier ministre. Croyez-moi, en cette période de mise en cause de la politique des responsables politiques, de montée de l'antiparlementarisme, il y a là une grande et belle occasion de faire taire les clivages partisans pour répondre aux attentes de ceux qui n'ont aujourd'hui d'autre horizon que la désespérance.

M. Alain Bonnet. Très juste.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Willy Dimaggio. A cause de qui ?

M. le Premier ministre. Voilà pour l'urgence.

Casser les mécanismes d'exclusion par le logement ou la spéculation foncière, corriger les inégalités financières entre les communes, rétablir l'égalité d'accès aux services publics et aux équipements collectifs, mais n'oublions jamais que la première des exclusions est celle qui touche à l'emploi !

M. Hubert Falco. Il brode !

M. François d'Aubert. Il a lu *Le Figaro* !

M. Alain Vivien. Silence ! Vous êtes au-dessous de tout ! Ecoutez un peu !

M. Hubert Falco. Ecouter quoi ? C'est nul ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jeanny Lorgoux. Votre attitude est lamentable !

M. le président. Mes chers collègues, seul M. le Premier ministre a la parole ! Si vous avez des opinions, vos porte-parole les exprimeront. (*Protestations sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Monsieur le Premier ministre, continuez, je vous en prie.

M. Pierre Mauger. Il jette ses derniers feux !

M. le Premier ministre. Quel paradoxe insoutenable que bien des quartiers les plus déshérités soient en même temps situés dans les agglomérations les plus prospères de notre pays, là où précisément ont été concentrés il y a trente ou quarante ans ces travailleurs étrangers, hier main-d'œuvre à bon compte, appelés « à toute allure ». Je suis maire pas très loin de l'usine automobile de Poissy. Or, c'est comme cela qu'on a appelé les travailleurs sans avoir le moindre souci de leur situation, de leur famille, de leur insertion sociale. Souvenez-vous quand cela se passait. Hier, main-d'œuvre à bon compte, ces travailleurs sont devenus aujourd'hui les boucs émissaires des grandes mutations économiques et sociales que nous traversons ! Et pour l'essentiel, c'est vous qui les avez fait venir ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Protestations sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) Et comment voulez-vous qu'un jeune adolescent, que ses parents soient français ou immigrés, croire à la nécessité de l'effort,...

M. Pierre Mauger. Surtout quand il a un Gouvernement comme celui-là en face de lui !

M. le Premier ministre. ... à l'intérêt de poursuivre longuement des études, à la légitimité des institutions - qu'elles soient scolaires, sociales, culturelles - comment voulez-vous qu'il ait au cœur cet espoir qui est le moteur de toute action humaine, quand il a sous les yeux l'exemple de son frère aîné, ou du frère de tel voisin ou de tel ami, qui a fait des études, qui a obtenu des diplômes, ou une qualification, et qui ne parvient pas à trouver un emploi ?

M. Willy Dimaggio. A qui la faute ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. A vous !

M. le Premier ministre. Nous espérons de ce débat un assaut d'intelligence...

M. Hubert Falco. Et d'imagination !

M. le Premier ministre. ... pour résoudre les plus difficiles de nos problèmes. Je continue à en formuler l'espoir.

Les responsables économiques, les dirigeants d'entreprise ont aussi une responsabilité à assumer devant la collectivité nationale, pour que s'affirme la véritable insertion, l'insertion économique, l'insertion par l'emploi.

Le chef de l'Etat citait dans son discours de Bron l'exemple de l'implantation de l'institut Mérieux aux Minuettes. Le groupe de la Caisse des dépôts et consignations a, de son côté, engagé un programme d'action baptisé « développement-solidarité », et j'ai demandé, il y a quelques semaines, aux responsables de ce groupe de poursuivre et d'amplifier cette action.

Il faut que ces exemples fassent tache d'huile.

M. Hubert Falco. Absolument !

M. le Premier ministre. Je sais que, déjà, de grandes entreprises se proposent de créer une fondation « villes-entreprises » pour aider les entreprises à s'implanter dans ou à proximité...

M. François d'Aubert. « des quartiers en difficulté » !

M. le Premier ministre. ... des quartiers en difficulté, et surtout pour développer des mécanismes d'insertion adaptés aux situations spécifiques de ces quartiers.

L'Etat y aidera aussi, et des conventions particulières permettront de développer les liens entre entreprises, établissements d'enseignement professionnel et collectivités locales, pour favoriser l'embauche, les stages ou la formation en alternance.

Les mécanismes d'insertion professionnelle que constituent les chantiers-écoles...

M. Eric Raoult. Maréchal, nous voilà !

M. le Premier ministre. ... les régies de quartiers, les entreprises intermédiaires devront être recherchés en priorité, pour que la formation reçoive une dimension concrète, et ne soit plus vécue comme un retour à l'école ou...

M. François d'Aubert. « des stages-palliatifs du sous-emploi »

M. le Premier ministre. ... des stages-palliatifs du sous-emploi. Ces formes de retour à l'emploi, et souvent même, pour de nombreux jeunes, d'accès au premier emploi, ces occasions de deuxième chance, comme le crédit-formation, vont bénéficier dans ces quartiers prioritaires de principes adaptés et de moyens accrus.

Cette dimension ne doit jamais être perdue de vue. Si nous ne réussissons pas, en effet, à mettre en œuvre rapidement des projets d'insertion économique dans les quartiers les plus défavorisés, il est à craindre que l'économie qui s'y installe durablement ne soit celle de la drogue, du racket ou de la petite délinquance.

Mesdames, messieurs, au cours des années récentes, dans notre douce France si friande de querelles idéologiques, on a beaucoup disserté sur le rôle de l'Etat. Quand la société est menacée de grandes fractures, que valent ces disputes ? Et chacun n'en appelle-t-il pas naturellement et spontanément à l'Etat, garant de la solidarité nationale et de la cohésion sociale ; même si, au préalable, on a puissamment contribué à amputer ses moyens.

Pour autant, rien ne se fera d'efficace ni de durable, sans une étroite coopération et un partenariat loyal avec les collectivités territoriales de la République.

L'Etat, seul, serait impuissant à traiter les difficultés des grands ensembles et des quartiers, comme les communes, seules, seraient démunies si l'Etat ne faisait intervenir la loi et l'organisation de la solidarité.

La décentralisation est là, acquise de la décennie écoulée, principe à la fois de liberté...

M. Eric Raoult. Que vous assassinez !

M. le Premier ministre. ... et d'efficacité, qui doit être pleinement reconnu et respecté dans le cadre des solidarités nécessaires au progrès collectif de la nation (« Très bien ! ») sur les bancs du groupe socialiste.)

Chacun - l'Etat comme les collectivités locales, les entreprises comme les organismes d'H.L.M. - sait donc désormais où sont ses responsabilités et son devoir, car ce qui est en cause avec les mécanismes d'exclusion, c'est le fondement même du contrat social.

Sur quoi repose en effet le contrat social, sinon sur l'engagement pour la collectivité d'assurer à ses membres en contrepartie de leur adhésion, cette sécurité élémentaire qui commence par l'emploi, qui se prolonge par le logement, l'éducation, la protection sociale et qui se résume, au bout du compte, par l'espérance d'un avenir meilleur, pour soi-même et pour ses enfants ?

Beaucoup a déjà été fait. Davantage encore reste à faire. Une direction a été tracée qu'il convient de poursuivre avec opiniâtreté et, en évaluant à chaque étape les avancées et les insuccès, avec le souci constant de l'adaptation des rythmes et des moyens.

La France des villes est depuis longtemps déjà une société à deux vitesses.

M. Willy Dimeglio. A trois, maintenant !

M. le Premier ministre. Il nous faut donc donner une impulsion nouvelle à la politique des villes pour que les écarts ne se creusent pas entre leurs habitants.

Non seulement l'Etat ne le fera pas seul, mais la réussite même de ce qui est engagé nécessite que soient rendues aux habitants des quartiers les plus déshérités, et d'abord aux jeunes, la possibilité de se faire entendre, la certitude d'être écoutés et la volonté de reprendre en mains leur destinée autrement que dans de brusques accès de fièvre et de révolte.

M. Loula Colombani. Paroles verbales !

M. le premier ministre. Là se gagnera ou se perdra le XXI^e siècle. Saurons-nous ensemble, et au-delà de ce qui nous sépare, relever ce défi ? Pour ma part, je veux le croire et l'espérer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Rappel au règlement

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le président, je demande la parole pour un rappel au règlement. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe socialiste. Tiens, il n'est pas à son conseil général !

M. le président. Vous avez la parole, monsieur Pierre Méhaignerie. On va voir si votre intervention porte vraiment sur le règlement.

M. Pierre Méhaignerie. Mon rappel au règlement se fonde sur l'article 152.

Je voudrais faire part du regret de l'opposition, et probablement de toute l'Assemblée, de constater que pour un débat aussi important le Premier ministre manque de considération vis-à-vis du Parlement en reprenant mot pour mot, pratiquement pour les neuf dixièmes, le texte du discours qu'il a prononcé à Bron. Je tenais à le faire observer. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. le président. Vous reconnaissez, monsieur Méhaignerie, que cela n'a qu'un lointain rapport avec le règlement.

Ouverture du débat

M. le président. La parole est à M. Jean Auroux, premier orateur inscrit.

M. Jean Auroux. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, c'est avec satisfaction que le groupe socialiste, radical de gauche et apparentés...

M. Eric Raoult. Et France Unie ?

M. Jean Auroux. ... prend part à ce débat attendu, sans doute trop bref pour ne pas être incomplet, mais utile pour prolonger, compléter et surtout contribuer à mettre en œuvre pratiquement les orientations définies il y a quelques jours à Bron par le Président de la République, précisées par vous-même, monsieur le Premier ministre, et l'on sait l'attachement permanent que vous portez l'un et l'autre à la ville.

Qu'il nous soit cependant permis de vous rappeler qu'au cours de cette session d'automne nous aurions souhaité examiner la proposition de loi d'action foncière que nous avions préparée avec conviction autour de notre collègue Guy Malandain, *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe*

socialiste.) et qui aurait ainsi permis de gagner quelques mois sur un projet de loi plus ambitieux certes, mais dont nous vous demandons qu'il soit la priorité de notre session de printemps. Nous demandons aussi à être largement associés à son élaboration...

M. Eric Raoult. ... Et pas l'opposition ?

M. Jean Auroux. ... mais nous avons déjà à cet égard les assurances de MM. Delebarre et Besson.

C'est qu'en effet la ville est une préoccupation constante des socialistes depuis toujours, depuis les cités ouvrières du siècle dernier jusqu'à nos banlieues d'aujourd'hui qui, grâce notamment à votre politique nationale et à nos politiques municipales, sont loin de connaître toutes de grandes difficultés. Il en est aussi de fières, d'accueillantes et d'agréables à vivre : notre ami Jacques Floch, président de l'association « Villes et banlieues », le sait bien.

Faut-il en la matière rappeler des noms aussi incontestables de notre volonté et de notre action que ceux de Dube-dout, de Quillot, de Schwarz, de Bonnemaison, de Geindre, de Pesce, de Dauge, de Roland Castro ?

Vous-même, monsieur le Premier ministre, lors de votre discours d'investiture, vous n'aviez pas manqué d'entrer dans le concret des préoccupations des Français, à juste titre malgré les sarcasmes.

Or, aujourd'hui, une crise de la ville et notamment des banlieues, se développe de façon préoccupante, exigeant une analyse juste et des réponses fortes, urgentes, concrètes et appropriées. Je me réjouis d'en avoir entendu à l'instant certaines qui nous conviennent tout à fait.

En matière d'analyse beaucoup a été dit en de multiples circonstances, mais la soudaineté et la violence de certaines manifestations - au-delà de certains excès médiatiques - doivent nous conduire à ne pas nous contenter d'une approche institutionnelle.

En effet, chacun s'accorde sur le terrain, comme au niveau gouvernemental, à considérer que la multiplicité des échelons, la multiplicité des programmes et la multiplicité, voire l'absurde concurrence, des diverses administrations impliquées n'ont guère permis de résoudre les problèmes non pas posés mais bien plutôt vécus par des femmes et des hommes en mal d'emploi, de cadre de vie, de dialogue et parfois même d'identité et de dignité.

Il faut donc commencer, ici comme ailleurs, par l'examen d'une condition humaine perçue comme insupportable par des jeunes notamment qui ne se satisferont pas de la seule mise en conformité des bâtiments et d'un nouvel habillage des murs avec quelques équipements publics ou collectifs supplémentaires. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Willy Dimeglio. Et vous, qu'avez-vous fait ?

M. Jean Auroux. Déficit d'emploi,...

M. Eric Raoult. Voilà !

M. Jean Auroux. ... déficit de formation, déficit d'encadrement familial, déficit de dialogue et d'espace de vie, absence d'avenir, c'est tout cela et aussi pour les jeunes générations un malaise social et culturel auquel les procédures technocratiques et administratives rodées par des siècles d'histoire ne répondent plus.

La musique « rap » est devenue, que cela nous plaise ou non, le véritable symbole identitaire des jeunes, la traduction de leur mentalité et de leur comportement : c'est un peu le concentré culturel des treize-vingt-cinq ans de beaucoup de nos banlieues. Exagérée, provocatrice, elle est symbolique de la perte du sens de nos réalités par cette génération. Les notions de bien et de mal, de juste et d'injuste sont pour eux bouleversées ; celles de beau et de laid avec le « tag » sont, d'une certaine manière, inversées, comme d'ailleurs le langage avec le développement du « verlan ».

Et pourtant beaucoup des habitants de ces banlieues ne sont pas des déracinés puisqu'ils sont nés et ont vécu au milieu de ces tours et de ces barres, de ces machines à habiter, que l'industrialisation du bâtiment a souvent privées d'âme à défaut d'avoir privé de profit leurs promoteurs. *(« Très bien ! » et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Une génération, des générations dont l'histoire s'est un peu perdue, qui vivent dans un présent que n'a guère façonné l'école mais qui est celui de la fiction télévisée qui leur fournit à l'excès des modèles de comportement et de consommation d'autant plus inaccessibles que ces jeunes deviennent majeurs bien avant d'être autonomes financièrement.

Le sentiment d'une absence d'avenir ne peut que conduire à une forte exigence pour le présent ; l'agressivité n'est pas autre chose qu'un cri, parfois un appel au secours avant de devenir révolte.

Monsieur le Premier ministre, la seule réponse appropriée, comme vous l'avez indiqué, est celle de l'action, de l'action concrète, de l'action visible, pertinente, j'allais presque dire « thérapeutique ».

En effet, que valent nos mots traditionnels en la circonstance ? Ghetto ? A prohiber absolument. Banlieue ? A revaloriser sans doute, en se rappelant que l'étymologie en avait fait une « circonscription féodale » et à voir le comportement égoïste de certains maires nantis, je redoute que cela puisse être encore vrai ici ou là. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Mais il y a pire que les mots : on répond à des attentes sociales et humaines par la triste litanie des sigles ésotériques réservés aux initiés : Z.U.P., Z.A.C., H.V.S., F.S.U., F.A.S., A.P.L., D.S.Q., D.I.V. ...

M. Pierre Mazeaud. Parlez français !

M. Jean Auroux. A cet égard, « Banlieues 89 » dont on sait l'action précieuse et militante est au moins au nom lisible par tous.

Il nous faut donc conjuguer l'humilité de l'écoute en délaissant les mocassins au profit des baskets.

M. Eric Raoult. C'est pour le Président de la République que vous dites cela ?

M. Jean-Paul Charlé. Cela ne changera rien !

M. Eric Raoult. Je n'ai pas de mocassins !

M. Jean Auroux. Il y a des chaussures que vous savez sûrement mieux porter que d'autres !

M. Eric Raoult. Les « godillots », c'est vous, pas nous !

M. Jean Auroux. Il nous faut donc conjuguer l'humilité de l'écoute et la persévérance pour réussir progressivement l'intégration nécessaire à la paix civile et aux bonnes relations dans ce pays qui ne manque ni de capacité ni d'hommes pour mener à bien ce projet social de la fin d'un siècle déjà bien tourmenté.

Certes d'autres, à la droite extrême - et là seulement, j'espère - attiseraient volontiers les conflits et les antagonismes à des fins strictement politiciennes et électoralistes.

M. Robert-André Vivien. Ne critiquez pas le Premier ministre !

M. Jean Auroux. Les suivre ne serait qu'engendrer des difficultés plus graves encore, une insécurité plus grande, un affaiblissement de la nation déchirée sans résoudre les problèmes de fond.

A cet égard, monsieur le Premier ministre, nous prenons acte du sérieux et du sens de la mesure de la récente mission du Sénat dont le rapporteur M. Jacques Thyraud considère à juste titre « qu'imaginer un retour massif de familles dans lesquelles les enfants sont très souvent français, relève de l'illusion ».

M. Eric Raoult. Il a dit autre chose ! Vous ne citez que ce qui vous plaît !

M. Jean Auroux. Un peu plus loin, il écrit « qu'il n'est pas normal d'entretenir celle-ci dans l'opinion ». Cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'il ne faut pas maîtriser les flux migratoires, d'où qu'ils viennent. Si les sénateurs socialistes se sont abstenus sur ce rapport compte tenu de certaines orientations plus discutables, nous ne pourrions que souscrire à certains thèmes plus nouveaux dans l'expression de l'opposition parlementaire. Je pense à l'affirmation selon laquelle « l'enseignement est la voie royale de l'intégration », à la reconnaissance des « erreurs des professionnels qui ont eu la charge du développement urbain durant les Trente glorieuses » ou encore à la constatation que « 95 p. 100 des immigrés sont des honnêtes gens » et qu'il conviendrait de sanctionner ceux qui soulignent à plaisir l'origine ethnique de

la victime et de l'agresseur lors de certains faits exploités médiatiquement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je souhaite que ce sens de la mesure et de la responsabilité qu'a montré l'opposition au Sénat, non seulement ait le même écho à l'Assemblée mais aussi favorise la mise en œuvre de la politique vigoureuse que vous avez annoncée et que nous soutiendrons.

En effet, il faut avoir le courage de reconnaître que la responsabilité de la situation actuelle issue des grands programmes de reconstruction de l'après-guerre, plus ou moins réorientés ou complétés à diverses reprises, doit être largement partagée.

Partagée par les responsables politiques locaux qui ont trop souvent et trop longtemps confondu « béton » et « social ».

M. Eric Raoult. Les maires de gauche !

M. Jean Auroux. Partagée par les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du B.T.P. qui se sont engagés dans des démarches plus quantitatives que qualitatives, plus normatives qu'humaines. J'ai retrouvé les normes de surface qui prévalaient lors de la création des H.L.M. en 1949 - il y a près d'un demi-siècle mais est-ce que ça a tellement changé depuis ? - 59 mètres carrés pour trois pièces, 73 mètres carrés pour quatre pièces, 82 mètres carrés pour cinq pièces ! L'industrialisation, la standardisation et la répétitivité ont tué la notion de maison à dimension humaine ; la grue immobilière a construit les tours et son chemin les barres. Il est juste cependant de dire que nous avons apporté et généralisé le confort contemporain, sauf peut-être en ce qui concerne l'isolation acoustique, source de bien des difficultés relationnelles, et pourtant le problème ne devrait pas être insurmontable aujourd'hui.

Partagée par les services publics, qui ont souvent peine à suivre le développement de l'habitat aussi bien dans leur qualité que dans leur capacité. Nous enregistrons donc avec satisfaction, monsieur le Premier ministre, les propositions que vous venez de faire.

Partagée par les responsables économiques surtout, que je trouve beaucoup trop absents du débat à mon goût ; ...

M. Michel Giraud. Oui !

M. Jean Auroux. ... je dis absents pour ne pas dire épargnés. En effet, la création et le développement des entreprises consommatrices d'emplois, d'emplois à bon marché, d'emplois clandestins aussi trop souvent, sont bien à l'origine de l'afflux de populations qu'il a fallu loger rapidement, parfois trop vite. Je note au passage que nos chantiers olympiques - le savez-vous ? - sont loin d'être exemptés de ce travers du travail clandestin.

Comme l'ont dit le Président de la République et vous même, le monde économique ne saurait être exonéré de ses responsabilités passées, présentes et à venir, même s'il convient de faciliter d'une manière ou d'une autre l'implantation des emplois nécessaires à l'équilibre de certains quartiers et de certaines cités. Et ne faudrait-il pas réfléchir à un usage nouveau du 1 p. 100 pour le logement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nos grands ensembles doivent vivre un « retour en citoyenneté » et, même si les échanges se mondialisent, nos entreprises, autant que nos services publics, nos écoles, nos bureaux de poste, nos commissariats, nos centres d'aide aux victimes et de médiation, nos actions culturelles, nos transports publics, nos équipements sportifs et nos espaces verts doivent y participer concrètement. C'est un devoir national urgent.

L'implantation dans un quartier défavorisé d'une entreprise avec ses emplois, l'ouverture d'un nouveau service public, un vrai stade avec de vrais vestiaires, la rénovation d'un lycée professionnel avec de nouvelles sections très qualifiantes, des responsables élus, administratifs, socio-économiques présents et ouverts à l'écoute, patients devant les inévitables échecs, c'est toute une vie nouvelle qui s'engage avec un projet défini, vécu et porté par tous. Quoi qu'en disent certains - et je ne doute pas que leur discours sera repris ici - nous avons beaucoup fait pour la ville depuis 1981. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.*)

M. Eric Raoult. Ah bon ?

M. Jean Auroux. ... mais nous avons désormais le devoir commun et urgent de réussir cette politique de la ville dans sa dimension nouvelle qui doit être à la hauteur de l'espérance impatiente qui vibre dans nos cités.

Un certain nombre de conditions sont nécessaires qui ne sont pas seulement budgétaires.

La première est qu'il faut réhabiliter dans nos esprits et, j'ose le dire, dans nos cœurs, plus encore que dans nos procédures, les grands ensembles et leur population. Là vivent, non point des gens constituant un monde extérieur, des gens assignés à résidence, des gens exclus, voire rejetés de la cité noble, mais des femmes et des hommes qui sont membres de notre nation. Cela signifie concrètement que l'œuvre entreprise ne pourra réussir que si elle se fait avec la participation active, concrète et respectée de ses habitants de ces quartiers.

M. Thierry Mandon. Très bien !

M. Jean Auroux. Réhabilitation des hommes autant que du cadre de vie, mais aussi nouvel état d'esprit de la nation tout entière plus solidaire et plus attentive à casser tous les mécanismes de ségrégation urbaine.

Qu'on nous entende bien : il ne s'agit pas, pour nous en tout cas, il ne s'agit plus par quelques crédits supplémentaires d'acheter la paix sociale dans des quartiers chauds, mais de mettre en œuvre dans tous les secteurs une politique d'intégration avec les droits et les devoirs que cela doit impliquer pour chacun.

Je forme le vœu, comme le Président de la République, qu'un nouvel état d'esprit anime toutes nos administrations à tous les niveaux. Nos services publics en ont la capacité et peuvent y trouver, comme vous l'avez dit, de nouveaux horizons riches d'expériences humaines. Nous devons les soutenir dans cette démarche.

La seconde condition est la solidarité nécessaire, au besoin imposée par la loi, entre les collectivités territoriales en matière d'accueil d'un véritable habitat social comme en termes de partage des ressources issues de l'Etat.

Nous accueillons favorablement la perspective d'un débat très prochain sur une nouvelle répartition de la dotation globale de fonctionnement au profit des communes dont les charges sociales sont parfois si lourdes qu'elles ne peuvent même plus avoir accès aux procédures actuelles de subvention. Vous l'avez d'ailleurs vous-même souligné, monsieur le Premier ministre, en citant un exemple précis, et je vous en remercie.

J'ajouterai cependant deux considérations.

D'abord, il serait très dommageable que les moyens dégagés pour ce dispositif, éventuellement pour d'autres à développer ou encore pour d'autres à imaginer, demeurent à un niveau trop bas, sans commune mesure avec les besoins. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous pensons comme vous qu'une action durable, pluriannuelle s'impose.

Ensuite, on risque de voir certaines collectivités considérer qu'ayant été « taxées », leur devoir est désormais accompli, à l'instar de ce qui se passe pour les handicapés où la cotisation s'est substituée à l'embauche. Nous serons donc très attentifs à ce que des procédures simples mais efficaces permettent la mixité sociale en imposant le maintien ou la création d'un habitat à vocation sociale dans toutes les communes. Il faudra par conséquent revoir les attributions de prêts locatifs aidés et de crédits pour la réhabilitation sans pour autant, monsieur le Premier ministre, pénaliser les municipalités exemplaires.

Il faudra aussi imposer par la loi toutes les dispositions nécessaires à une maîtrise et une affectation foncières publiques et privées garantissant cette véritable mixité de l'habitat et une diversité réelle des fonctions urbaines. A cet égard, qu'on soit enfin sans complexe pour autoriser des transformations d'usage de tous ces mètres carrés bâtis auxquels on pourra redonner ainsi une vie plus complexe et une vitalité nouvelle fondée sur d'autres critères que ceux des contraintes de voisinage d'un habitat tristement répétitif.

J'entends bien ici et là - et vous l'avez souligné tout à l'heure, monsieur le Premier ministre - protester contre un retour intempestif de l'Etat jacobin. Je dis sans ambages que le pouvoir politique ne saurait démissionner quand la loi a le devoir d'organiser la solidarité nationale et de créer les conditions d'une nouvelle harmonie sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais cette exigence légitime de l'Etat d'offrir à tous un « droit à l'urbanité » s'acceptera d'autant mieux que seront droitiés deux autres conditions.

Tout d'abord, une réflexion critique sur le budget logement de la nation pouvant déboucher sur de nouvelles orientations en matière de fiscalité, de soutien à l'épargne, d'aide à la pierre et d'aide à la personne aussi bien pour le locatif que pour l'accès sociale, qui ne saurait être oubliée.

Ensuite, une réflexion fondamentale sur la politique actuelle d'aménagement du territoire. Il est urgent, en effet, qu'on se pose vraiment dans ce pays le problème du coût de la concentration urbaine (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste...*)

M. Jean-Paul Charié. Très bien !

M. Jean Auroux. ... coût social, coût économique, coût politique même.

Nos campagnes se meurent par dépeuplement et les friches gagnent le monde rural.

M. Jean-Paul Charié. Agissez !

M. Jean Auroux. Les petites villes, que défend avec conviction Martin Malvy, et même les villes moyennes, qui, comme vous le savez, ne me laissent pas indifférent, connaissent des problèmes réels de développement et d'avenir en dépit des progrès extraordinaires de nos voies et moyens de communication et de télécommunications dont on ne semble guère avoir pris toute la mesure...

M. Jean-Paul Charié. Vous auriez dû voter la motion de censure !

M. Jean Auroux. ...lorsqu'on nous dit qu'en France et sur la planète tout entière la tendance à l'urbanisation est irréversible. A l'heure de l'écologie, faut-il s'y résigner ? Paris doit-il devenir Le Caire ou Mexico ?

M. Jean-Paul Charié. Vous êtes dans la majorité, monsieur Auroux ?

M. Jean Auroux. Ne serait-il pas sage de freiner cette prolifération urbaine et de consacrer tous nos efforts, comme nos amis d'Ile-de-France ont entrepris de le faire le week-end dernier, à l'organisation de nos métropoles et de nos banlieues pour prendre le temps de donner une âme à ces cités qui n'en ont pas toujours et en agissant avec la même conviction pour aider au développement de centaines d'autres villes de France, petites ou moyennes, qui sont en train de voir mourir la leur ?

On compte 36 000 communes, plus de 5 000 quartiers en France : 400 seulement doivent faire l'objet d'une action urgente et prioritaire. Nous sommes d'accord et nous nous mobiliserons aux côtés du Gouvernement, de son ministre de la ville...

M. Eric Raoult. Où est-il ?

M. Jeanny Lorgeoux. Il arrive !

M. Jean Auroux. ... qui devra impérativement disposer des moyens financiers, politiques et juridiques d'une efficacité réelle, perceptible et lisible sur le terrain dans le courant même de 1991.

Nous serons, nous socialistes, présents auprès des associations nombreuses auxquelles nous rendons hommage, auprès des fonctionnaires et de tous les militants de l'urbanité nouvelle, qui devra aussi bénéficier de moyens nouveaux en termes de recherche urbaine au profit d'une formation nouvelle de tous les professionnels concernés, qu'ils soient techniques ou sociaux.

Nous serons nous-mêmes, avec tous ceux qui le voudront, dans cet hémicycle et au-delà, les militants passionnés de villes plus humaines, conformes à notre civilisation européenne, espace de vie et d'échanges pour des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants respectueux de leur devoir, respectés dans leurs droits, et fiers de leur cité et du pays des droits de l'homme.

Monsieur le Premier ministre, c'est un difficile combat que vous avez engagé contre bien des préjugés, des blocages, des habitudes et des problèmes réels, concrets et quotidiens. Le groupe socialiste sera auprès de vous pour le gagner. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Au nom du groupe Union pour la démocratie française, la parole est à M. Gilles de Robien.

M. Gilles de Robien. Monsieur le Premier ministre, je n'avais pas l'intention de commencer mon intervention par des propos désagréables mais vous avez évoqué la dégradation du rôle du Parlement et, sur un sujet aussi important que celui que nous abordons aujourd'hui, vous vous êtes rendu coupable en répétant mot à mot un discours prononcé ailleurs.

M. Gérard Bapt. Cela prouve qu'il a de la continuité dans les idées !

M. Gilles de Robien. Vous avez ouvert en fait ce débat sur une comédie. Souhaitons que le mépris que vous n'avez pas su dissimuler vis-à-vis du Parlement (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) ne soit pas ressenti aussi comme un mépris vis-à-vis des populations qui sont au bord de la désespérance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Louis Mexandeau. Quel mépris pour les gens des banlieues !

M. Gilles de Robien. Janvier 1982 : Abdes Lakenal, un garçon de dix-huit ans, est abattu à la cité des Minguettes. Des voitures brûlent. Vous réalisez le malaise et vous créez la commission pour le développement social des quartiers. Problème réglé, du moins le pensiez-vous.

Octobre 1990 : Thomas Claudio meurt dans un accident à Vaulx-en-Velin. Les voitures brûlent et les magasins s'enflamment. Vous mesurez à ce moment-là l'ampleur du mal de vivre. Le Président annonce des mesures. Vous les confirmez.

(*M. Loïc Bouvard remplace M. Laurent Fabius au fouteuil de la présidence.*)

PRÉSIDENCE DE M. LOÏC BOUVARD, vice-président

M. Gilles de Robien. Il y aura un ministre *ad hoc*, de nouveaux sous-préfets *ad hoc*, de nouveaux fonctionnaires. On prendra aux communes riches. Un petit séminaire gouvernemental, un petit débat à l'Assemblée nationale sont organisés. On annonce 700 millions de francs, puis on les réduit à 400. Et on espère que le problème sera réglé !

Après le « Monsieur Drogue », le « Monsieur Ville », le « Monsieur Banlieue », aura-t-on enfin le « Monsieur Courage » ?

M. Eric Raoult. Très bien !

M. Gilles de Robien. Ces deux événements et tous ceux que l'on perçoit comme possibles, sinon probables, exigent sur tous ces bancs un sérieux examen de conscience.

Vous, puisque vous êtes la majorité responsable du pouvoir, parfois grisée par le pouvoir (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), majorité peut-être, mais isolée superbement dans un discours conservateur rejeté dans toute l'Europe, aveuglée par ses certitudes, sourde aux nouvelles désespérances, exemptée d'efficacité par une carte du P.S., garante une fois pour toutes de générosité, oui, vous, la majorité, vous avez manqué à votre devoir du pouvoir. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. Ça vole bas !

M. Jacques Santrot. C'est M. de Banlieue !

M. Didier Migaud. C'est l'ancien régime !

M. Gilles de Robien. Maternée par l'hôte de l'Elysée qui vous évite de penser, mais vous ordonne d'agir, depuis dix ans, vous êtes le pouvoir, le pouvoir de savoir, de prévoir, d'anticiper. Et vous avez oublié le pouvoir d'écouter, de comprendre et d'agir. Vous avez tout simplement oublié de gouverner.

Les événements comme ceux de Vaulx-en-Velin s'expliquent en partie - c'est du moins ce que nous pensons et bien des sociologues également - par cette profonde défaillance de l'Etat. C'est un aveu terrible que fait celui qui en a la charge depuis dix ans et qui dénonce « l'absence insupportable des services publics », dont « le tissu est mité de partout ».

La défaillance de l'Etat, monsieur le Premier ministre, se constate dans des domaines essentiels.

Défaillance de la justice avec ses moyens dérisoires et les pressions dont elle est l'objet.

Défaillance du système éducatif, archaïque, centralisé, souvent déconnecté du monde moderne et qui laisse sur le bord du chemin, sans formation aucune, 200 000 à 300 000 jeunes chaque année. Que de mal de vivre en puissance ! Nous voyons souvent aussi des maîtres désorientés, sans mission bien définie et fragilisés par la démission de trop nombreux parents.

Défaillance de l'Etat dans une de ses missions essentielles : la sécurité des personnes et des biens. Tous les Français réclament cette liberté : vivre en sécurité.

Défaillance de l'Etat dans sa mission d'aménagement du territoire quand il laisse s'engorger une monstrueuse région parisienne et que des régions entières restent enclavées, faute d'infrastructures. La France à deux vitesses, c'est aussi cela, monsieur le Premier ministre !

M. Albert Facon. Surtout à Paris !

M. Gilles de Robien. Défaillance de l'Etat quand il trompe sa jeunesse à propos de son avenir.

M. Didier Migaud. Et la loi Devaquet ?

M. Gilles de Robien. « Il n'y aura jamais deux millions de chômeurs » disait-on ! C'était en 1981.

Défaillance de l'Etat en face de l'immigration clandestine, des naturalisations excessives, de l'entassement des étrangers, de l'accumulation des ethnies jusqu'à l'explosion.

De qui se moque un membre du Gouvernement lorsqu'il déclare que les chiffres nous montrent que l'immigration est maîtrisée ?

M. Pierre Estève. Bravo ! Allez au F.N. !

M. Gilles de Robien. L'Etat qui cache ou l'Etat qui trompe, l'Etat qui protège ses proches, et abandonne ses faibles,...

M. Alain Vivien. Que proposez-vous ?

M. René Drouin. Rien, comme d'habitude !

M. Gilles de Robien. ...ou l'Etat faible qui botte en touche les vrais défis de l'an 2000 : mieux vaut un nouvel impôt qu'une vraie réforme !

La France, une grande famille : ce sera encore le thème des vœux du Président dans quelques jours !

Mais quelle famille, monsieur le Premier ministre, résisterait à une telle crise d'autorité ? Quelle famille surmonterait l'absence d'éducation des enfants, des promesses non tenues de la part des parents, le laxisme ou la démission d'un père, l'abandon d'un de ses fils, l'inégalité flagrante entre ses enfants ?

Quelle famille française supporterait cela sans qu'un jour, l'un des siens, le plus fragile sans doute, les yeux ouverts, le regard haineux ou plein de larmes, ne finisse par envoyer un coup de pied dans la table et ne claque la porte ?

Vaulx-en-Velin, c'est cela : la famille perdue qui éclate, le ras-le-bol de ceux qui n'ont pas de bol, le cri, l'appel, l'avertissement après tant et tant de maladresses et de démissions.

Appel entendu sans doute. Intentions affichées en tout cas. Mais vous, les socialistes, alors que votre échec est patent dans ce domaine en France et ailleurs, êtes-vous en mesure d'apporter la solution qui convient ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et vous ?

M. Gilles de Robien. Vous avez eu dix ans pour apporter les solutions qui conviennent ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Moins deux !

M. Alain Néri. Vous avez eu vingt-trois ans, vous !

M. Gilles de Robien. Nous prenons acte une fois de plus aujourd'hui de votre projet qui se veut global...

M. René Drouin. Vous êtes creux !

M. Gilles de Robien. ... dont nous approuvons certaines mesures.

M. Albert Facon. Vous avez supprimé l'impôt sur les grandes fortunes !

M. Gilles de Robien. Mais l'ensemble est frappé d'une telle empreinte socialiste que nous craignons, au mieux, une efficacité restreinte, au pire, l'échec.

M. René Drouin. Qui a construit les banlieues ?

M. Gilles de Robien. L'unité d'interlocuteur du côté de l'administration, réclamée depuis des lustres, est une bonne chose en soi.

Monsieur le Premier ministre, comme j'ai été étonné qu'un maire comme vous, Premier ministre depuis deux ans et demi, soit obligé de recourir à un audit pour découvrir à quel point la procédure du D.S.Q. est difficile et compliquée et les interlocuteurs trop nombreux pour que ce soit efficace !

Des procédures annoncées comme plus rapides et plus simples, qui s'en plaindraient ? Un nouveau ministre, des sous-préfets spécialisés, pourquoi pas ? Encore faut-il préciser leurs pouvoirs exacts. Mais « qui peut prétendre que la réponse à de tels problèmes est étatique », demande le président de la République lui-même ?

Les mesures particulières en faveur de 400 quartiers - pourquoi pas 4 000 ? - sont très utiles, mais elles seraient tellement plus efficaces si elles s'intégraient mieux dans l'action quotidienne des collectivités locales.

M. Jacques Santrot. Ce n'est pas Neuilly !

M. Gilles de Robien. Nombreux sont les maires qui ont déjà développé des politiques sociales hardies - ce sont eux qui ont inventé le R.M.I. avant l'Etat ! -, qui luttent pied à pied contre l'exclusion, les habitations insalubres, freinent l'immigration clandestine en étant attentifs aux faux certificats d'hébergement ou aux mariages blancs...

M. Jacques Santrot. Nous y voilà !

M. Gilles de Robien. ... favorisent l'intégration des immigrés en situation régulière, mais aussi des citoyens français entre eux, renouvellent ou suppriment les ensembles urbains délabrés, renforcent parfois même la sécurité par une vraie politique d'ilotage que vous redécouvrez, monsieur le Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Paul Bret. La fête de Robien !

M. Gilles de Robien. Mais les moyens financiers des municipalités sont limités. Vous les avez encore réduits par une nouvelle indexation plus restrictive de la D.G.F...

M. Jean-Paul Bret. Mélusine !

M. Gilles de Robien. ... et vous avez ramené en quelques jours l'aide spéciale de 700 à 400 millions de francs. Pour une population pauvre, on ne peut se contenter d'une politique pauvre.

Une loi anti-ghetto, pourquoi pas ? Il s'agit en fait d'une loi « anti-nouveaux-ghettos ». Que faites-vous des ghettos existants ?

M. Eric Raoult. Rien !

M. Gilles de Robien. Nos offices H.L.M. sont exsangues. Ils peuvent à peine rénover des programmes d'après-guerre. Certains offices sont en situation de dépôt de bilan et vous demandez, de surcroît, aux villes de les renflouer. Quels moyens concrets allez-vous apporter pour détruire des grands ensembles qu'il est indécent d'appeler encore « logements » ?

Une D.G.F. plus importante pour les communes pauvres, soit ! C'est indispensable. Vous mesurez aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, l'erreur que vous avez commise en réduisant sa progression. Vous faites marche arrière. A tout pécheur, miséricorde. Mais pourquoi fragiliser les communes qui n'ont pas de problèmes ? Le courage serait de trouver des économies là où l'Etat dépense sans être à sa place.

En réalité, vous avez de bonnes intentions. Personne ne vous en prête de foncièrement mauvaises ! Mais vous abouissez une fois encore à la construction d'un système socialiste jacobin, réducteur alors qu'il faut mettre en place des mesures décentralisées.

« On part d'un effet d'annonce et on termine sur trois cacahuètes ». Celui qui déclare cela sait de quoi il parle. Il est maire de Mantes-la-Jolie et il est socialiste.

« Si on ne fait rien, on est foutu » renchérit Marcel Debarge. Il est maire et socialiste. Il mesure ainsi dix années de pouvoir.

M. Michel Berson. Lui, il sait de quoi il parle ! C'est là toute la différence !

M. Gilles de Robien. En réalité, l'échec qui affole vos amis, c'est celui du socialisme en général, l'échec d'une conception de la ville et d'une société.

Pour vous, la cité était le lieu d'expérience d'un système défini, un modèle qui doit être conceptualisé, imaginé et mis en place par l'Etat socialiste, l'Etat qui choisit les boîtes aux lettres plutôt que de les faire choisir par les utilisateurs (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Jean-Paul Bret. N'importe quoi !

M. Gilles de Robien. ... l'Etat qui entasse dans un urbanisme inhumain et souvent expérimental, l'Etat qui concentre des centaines de milliers d'êtres humains dans les banlieues sans âme...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Qui les a créées ?

M. Gilles de Robien. ... qui décrit les familles en mètres carrés, en F 2, en F 3, en F 4...

M. René Drouin. Les maires de droite les refusent !

M. Gilles de Robien. ... l'Etat qui pense pour vous, décide pour vous.

Il est vrai que, pendant longtemps, dans l'opposition, vous avez trouvé dans cette hyper-concentration de gens abattus ou résignés un gisement électoral. Au pouvoir, vous n'avez pas révisé votre conception de la vie sociale. Et aujourd'hui, cela vous claque au nez !

M. Alain Nérl. Nous sommes obligés de rattraper vos erreurs !

M. Gilles de Robien. Les malheureux qui espéraient le changement vous demandent des comptes. Leurs enfants se révoltent.

« C'est toute la politique du logement qui est à revoir » dit Francis Gendre. Il est maire et il est socialiste, un peu moins socialiste...

M. Jean-Paul Bret. Ah bon ?

M. Gilles de Robien. ... car il ajoute : « Il faut relancer l'accession aidée à la propriété, soutenir le parc locatif privé ».

M. Gérard Bapt. Arrêtez la langue de bois !

M. Gilles de Robien. Vous semblez décidé à revoir cette politique du logement, monsieur le Premier ministre. Enfin ! Mais comment ? En envoyant un préfet, en mobilisant des fonctionnaires, en dépêchant les énarques dans les cages d'escaliers - cela sera au moins utile pour eux.

M. Alain Bonnet. Vous en avez des énarques chez vous !

M. Gilles de Robien. Bref, il est presque pathétique de voir la façon dont vous posez le problème et l'ébauche des solutions. Vous abordez la politique des quartiers comme on monte à l'abordage des tours banlieusardes, tous fonctionnaires en cordée. C'est une méthode, celle de la technocratie socialiste, qui déferle sur les Z.E.P.

M. Jacques Santrot. Vous, vous ne faites rien !

M. Gilles de Robien. Mais n'est-ce pas toute la France qui est aujourd'hui en zone d'éducation prioritaire ?

M. Jacques Santrot. Grâce à vous !

M. Gilles de Robien. Nous, nous avons une conception de la ville bien différente, une conception qui colle à la demande et aux souhaits des Français. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Bonnet. Vous faites les questions et les réponses !

M. Gilles de Robien. 64 p. 100 des Français estiment dans un sondage récent que ce sont les municipalités qui sont les mieux placées pour répondre à leurs soucis quotidiens (« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République), contre 14 p. 100 qui pensent que c'est l'Etat.

Tous les maires et les élus locaux vous le diront : donnez-leur les moyens. Ils feront le reste. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Paul Bret. L'Etat doit tout faire !

M. Gérard Bapt. L'Etat doit donner !

M. Jean-Christophe Cambadella. C'est cela le libéralisme !

M. Gilles de Robien. Notre méthode à nous, c'est de faire plus confiance aux citoyens qu'aux systèmes. Dans chaque quartier, dans chaque cage d'escalier, n'écoutez pas les bruits d'ascenseur, monsieur le Premier ministre, écoutez les hommes.

M. René Drouin. Phrase historique !

M. Gilles de Robien. Il existe des gens imaginatifs, dévoués, innovants, des bonnes volontés et des volontés, des gens qui connaissent leurs besoins et ceux du voisin. Il faut les écouter et il faut savoir écouter. Il faut faire confiance et déléguer, leur donner les moyens de résoudre leurs problèmes, pas les résoudre pour eux.

M. Michel Berson. Donneur de leçons !

M. Gilles de Robien. Pour nous, la démocratie locale ne s'arrête pas le jour de l'élection. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Bonnet. Pour nous non plus !

M. Gérard Bapt. C'est un discours politicien.

M. Gilles de Robien. Elle vit au quotidien et comporte une multitude d'acteurs qu'il faut solliciter, accueillir, encourager. Régies de quartiers, associations multiples, comités de quartiers (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Vingt-cinq ans de R.P.R. On a vu !

M. Gilles de Robien. Cela ne vous intéresse pas, les comités de quartiers ?

Mme Marie-Noëlle Lienemann. On ne vous a pas attendu !

M. Gilles de Robien. ... conseils d'écoles, associations de parents, commissions extra-municipales. Donnons-leur le moyen d'exister et de se développer. N'imposez pas vos méthodes, inspirez-vous des leurs.

M. le président. Je vous prie de conclure.

M. Gilles de Robien. Ici une association avec quatre sous mobilisera quelques jeunes sur un projet musical, là une régie permettra à quelques retraités d'apprendre à des chômeurs comment on entretient des espaces verts. Ailleurs, une association intermédiaire évitera l'oisiveté, la délinquance ou la drogue, à quelques dizaines de personnes qui retrouveront ainsi le goût de vivre et de se réinsérer.

M. le président. Mon cher collègue, auriez-vous l'amabilité de conclure ?

M. René Drouin. Il aurait dû terminer depuis longtemps, monsieur le président. Arrêtez le massacre !

M. Gérard Bapt. Laissez-le parler. Il n'a encore rien dit !

M. Gilles de Robien. En tout cas, c'est la première fois que je prononce ce discours alors que nous avons entendu le précédent deux fois !

M. Gérard Gouzes. Ce n'est pas glorieux.

M. le président. Je vous prie de conclure !

M. Gilles de Robien. Plus loin, avec un petit budget, on créera une laverie de quartier ou une télévision d'immeuble, ou une télévision inter-quartier qui consolidera la convivialité, un dossier intéressant qui est d'ailleurs à réouvrir, monsieur le Premier ministre.

Pour aider les gens à s'en sortir, nous préférons des animateurs de quartiers à un sous-préfet.

M. Alain Bonnet. Les Français apprécieront.

M. Gilles de Robien. Nous choisissons de créer un C.L.J. ou un C.A.J. plutôt qu'une commission supplémentaire. Nous optons résolument pour plus d'assistantes sociales, de moniteurs sportifs, d'animateurs culturels plutôt que pour un ministre, une administration, des fonctionnaires.

M. Jean-Paul Bret. Qui paie ? L'Etat !

M. Gilles de Robien. Il y a des milliers d'emplois à créer dans ces domaines sociaux et des milliers de chômeurs capables de se reconvertir là au service des autres.

Pour contenir la délinquance, nous préférons la police qui se montre à l'Etat qui se cache...

M. Jean-Paul Bret. Il fallait le demander à Pasqua !

M. Gilles de Robien. ... la répression des dealers à l'abandon des drogués, la lutte contre l'illettrisme aux paillettes de l'Opéra de la Bastille (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Paul Bret. Lamentable !

M. Gilles de Robien. ... les peines de substitution bien appliquées aux remises en liberté injustifiées sinon par le manque de locaux, les maisons individuelles aux grands collectifs. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Michel Berson. Remboursez !

M. Gérard Bapt. Ce n'est pas un Etat tiroir !

M. René Drouin. Cela fait un quart d'heure qu'on entend des âneries, monsieur le président !

M. Gilles de Robien. J'aimerais bien pouvoir terminer, monsieur le président !

M. le président. Mes chers collègues, je vous prie de faire preuve d'un petit peu de tolérance. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) M. de Robien va terminer. (« Ah ! » sur les mêmes bancs.) Ecoutez-le en silence. Cela ira plus vite !

M. René Drouin. C'est tellement mauvais, monsieur le président !

M. le président. Monsieur de Robien, vous avez la parole, et je vous demande de bien vouloir conclure.

M. Gilles de Robien. Merci, monsieur le président ! Même si mes propos ont l'air de déranger certains, ce n'est pas pour autant qu'ils m'obligeront à quitter la tribune.

M. Alain Néri. Il faut un peu de discipline !

M. Gilles de Robien. Pour créer des emplois, nous réclamons un salaire pour la mère de famille qui veut rester au foyer, plutôt que de risquer le désordre en famille par l'absence des parents.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. N'importe quoi !

M. Gilles de Robien. On parle moins du chômage. Et pourtant, il est bien la principale cause de déchirure du tissu social quand il atteint 30 à 40 p. 100 dans certains quartiers. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Si le chômage vous fait rire, messieurs, moi, cela m'attriste ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est pourquoi nous proposons de décupler les moyens des « missions locales », qui ont largement prouvé leur efficacité.

M. René Drouin. Vous étiez contre, à l'époque !

M. Gilles de Robien. En 1987, nous avons su créer, dans certaines villes sinistrées, des zones d'entreprises. Pourquoi ne pas imaginer, dans les quartiers à D.S.Q., des espaces D.E.Q., c'est-à-dire de développement économique des quartiers ? Là, les communes, les services, les entreprises bénéficieraient d'avantages à l'implantation - dégrèvements fiscaux, primes à l'embauche locale -, et un système d'incitation à la création d'entreprises serait mis en place pour les habitants les plus entreprenants.

Ajoutez-y, monsieur le Premier ministre, une bonne dose de décentralisation de vos administrations en plein cœur de ces quartiers, et vous aurez ainsi valorisé leur image, créé une animation mobilisatrice pour tous. Vous aurez fixé des emplois sur place - ce qui n'est pas négligeable -, appris à faire se côtoyer, et donc s'estimer, des populations qui, jusqu'à présent, ne se parlent à l'autre bout de la ville qu'à travers un hygiaphone.

Vous avez compris, monsieur le Premier ministre, que, malgré les efforts annoncés et qui vous sont imposés par les circonstances,...

M. René Drouin. Cela fait vingt minutes que vous parlez !

M. Alain Néri. Robien, quitte ou double ? (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gilles de Robien. ... nous ne pouvons vous suivre dans un dispositif partiel, globalement centralisateur, administratif et socialiste, et ce malgré quelques mesures intéressantes.

M. René Drouin. Monsieur le président, l'orateur double son temps de parole !

M. Gilles de Robien. Tous ceux qui font davantage confiance aux hommes et aux femmes sur le terrain qu'aux systèmes peuvent faire leur regret du président Millon.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Il n'est pas là !

M. Gilles de Robien. « A ce dispositif, dit-il, j'aurais préféré qu'on m'annonce une grande politique contractuelle. » Propos qui sont confirmés par ceux du curé des Minguettes, le père Delorme. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Écoutez le père Delorme, mes chers collègues ! Cela peut vous apprendre quelque chose ! (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Veuillez conclure, monsieur de Robien !

M. René Drouin. C'est fini !

M. Gilles de Robien. « La réaction du Gouvernement, dit le père Delorme, n'est pas à la hauteur des événements. Aujourd'hui, il y a une catastrophe nationale : la dérive des banlieues et de leurs populations. Une mobilisation nationale est nécessaire pour reconstruire autrement la société. »

C'est aussi l'avis du groupe U.D.F., et, nous le pensons, de la majorité des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. René Drouin. C'était un « petit » discours !

M. Charles Ehrmann. Les députés socialistes n'ont rien écouté !

M. le président. Mes chers collègues, dix orateurs sont encore inscrits dans ce débat. Je demande à tous les intervenants de ne pas suivre l'exemple de l'orateur précédent, qui a pratiquement doublé son temps de parole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Guy Béche. Vous pouviez retirer la parole à M. de Robien quand vous le vouliez.

M. le président. La parole est à M. Eric Raoult.

M. Gérard Bopt. Espérons qu'il sera moins long et meilleur !

M. Guy Béche. Il va faire dans la dentelle !

M. Eric Raoult. Monsieur Béche, vous ne m'avez pas encore entendu !

M. Guy Béche. On vous connaît !

M. Eric Raoult. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, « Jupiter descendit de l'Olympe (« Oh ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste), la Pythie écouta son discours et se mit à l'écrire, et enfin le Forum commenta les paroles divines. » (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

S'il ne s'agissait pas de nos compatriotes, je serais tenté de comparer le débat d'aujourd'hui à cette allégorie de la Grèce antique : débat à l'inspiration intemporelle, sans la sanction d'un vote et en attente d'un ministre toujours pas nommé.

Grèce antique ou peut-être même Égypte ancienne - comme M. Mitterrand avec M. Castro - où le pharaon se plaisait à discuter avec l'architecte sur les pyramides et les bibliothèques quand la famine sévissait sur le Nil.

Oui ! depuis 1981 et l'été chaud des Minguettes, le Président de la République et ses différents Premiers ministres veulent changer la ville.

Chaque année, comme un rite, à La Courneuve, à Oullins, à Enghien ou à Bron, il visite la banlieue. Il descend aux côtés de son architecte. Les Premiers ministres ont changé, mais l'architecte est resté.

Depuis 1981, la décennie Mitterrand s'est attachée à laisser la trace empreinte de magnificence des grands travaux et du Bicentenaire. Elle laissera aussi la marque d'un double échec sur deux septennats : le mal de la ville, la crise de la jeunesse des cités.

Monsieur le Premier ministre, c'est vrai, votre tâche est bien difficile, comme vous l'avez rappelé avec un brin d'ironie lors des journées de Bron. Le Président de la République a voulu, depuis les années soixante-dix, une vision de la civilisation de la ville. Après Vaux-en-Velin, Montfermeil,

Argenteuil, les incidents lycéens, c'est à vous qu'il incombe de faire le constat des échecs et des responsabilités, de trouver un corps de mesures et des solutions concrètes.

Permettez-moi, comme député de Montermeil et de Clichy-sous-Bois, élu de cette Seine-Saint-Denis que M. Roland Castro a appelé, avec courage d'ailleurs, le « Bronx de Paris », de ce seul département français à être considéré comme un dossier social en lui-même, permettez-moi, dis-je, de faire au nom du groupe du R.P.R. ce constat : que la politique de la ville est un grand échec de la gauche au pouvoir ; que les mesures de Bron sont plus un catalogue qu'une véritable volonté gouvernementale, qu'enfin, avec l'opposition et avec le R.P.R., pour changer la ville, il faut d'abord changer de politique.

Notre premier constat, c'est que la ville est le plus grand échec de la décennie Mitterrand.

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

M. Eric Raoult. Le 18 octobre 1990, le Président de la République, que l'on cite souvent dans cet hémicycle, lançait : « Honte à ceux qui ont construit en songeant davantage aux plus grands bénéficiaires pour le moindre prix ! Il faut réparer le dommage et prendre la ville en main. »

M. Roland Beix. Bravo !

M. Eric Raoult. Même vos amis n'osent pas imputer à l'opposition et à ses élus, à la période 1986-1988 - j'ai entendu avec beaucoup d'intérêt le discours du président Auroux -, la politique des grands ensembles. Cette honte, certains, sur ces bancs, la partagent. Alors qu'ils théorisaient, durant toute la V^e République, sur « l'urbanisme massifiant »,...

M. René Drouin. C'est vous qui avez construit les tours !

M. Eric Raoult. ...ils engrangeaient les bénéficiaires électoraux de la concentration de l'électorat populaire mécontent.

Car telle a été la logique électorale du parti communiste et du parti socialiste durant toute la V^e République. Il y a eu un manque d'esprit de responsabilité et une démagogie politisée de certains offices d'H.L.M., que le président de France Plus, M. Areski Damani, a plusieurs fois dénoncée. Oui, monsieur le Premier ministre, le dommage est bien là. Du Mas aux Taureaux aux Bosquets, l'imprévoyance a souvent été voulue très sciemment.

Au parti communiste, les rénovateurs et les reconstructeurs le sont plus au sein de leur parti que de leur ville. N'est-ce pas M. Gaston Viens, maire d'Orly, qui avouait samedi, dans le journal *Liberation*, que ses ennuis étaient venus de la direction du parti communiste quand il avait commencé à rénover les cités H.L.M. de sa ville.

M. Roger Gouhler. N'importe quoi !

M. Eric Raoult. Le second échec réside aussi dans votre approche officielle de la ville et des banlieues. En fait, monsieur le Premier ministre, bien qu'élu de cette banlieue, vous en avez un peu peur. Vous ne la comprenez pas. Vous ne l'aimez pas vraiment.

Pour vous, elle n'est pas périphérie ; elle est un peu, depuis que vous êtes arrivé au pouvoir, dans son étymologie même, un lieu banni.

Quand M. Mitterrand parle à Bron « d'affreux magma des banlieues », quand vous-même, monsieur le Premier ministre, vous le suivez, en parlant de « reconquête des banlieues », vous oubliez que la réalité est très diversifiée, que villes et banlieues ne sont pas toujours synonymes d'échec, qu'il y fait souvent bon vivre, notamment en Ile-de-France, et que, si 75 p. 100 des gens vivent dans des villes, beaucoup moins de 1 p. 100 vivent dans les ghettos explosifs.

L'échec, c'est d'abord, sous votre gouvernement, la chute de la construction du logement social. On est bien loin des 110 propositions de 1981 et des promesses, jamais tenues, de la *Lettre à tous les Français*. Le droit au logement pour tous, c'est aujourd'hui « des demandes de logement pour tous ».

Tous les observateurs reconnaissent la crise de la construction de logements. Nous descendrons en dessous des 300 000 logements construits en 1990. Cette crise s'aggrave d'année en année et présente, plus particulièrement en Ile-de-France, un caractère de très grande gravité.

Les H.L.M. locatifs commencés en 1990, qui devaient être au nombre de 16 000, contre 12 000 en 1988, ne dépasseront pas 9 000, et le nombre des H.L.M. « accession » sera de

3 500, au lieu de 7 000. Le nombre des logements intermédiaires sera de 1 000, au lieu de 6 500. Quant aux logements des plus démunis, ils sont devenus si confidentiels - et le sourire de M. Besson traduit son acquiescement - ...

M. Louis Besson, ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé du logement. Pas du tout !

M. Eric Raoult. ... qu'aucune statistique n'est en mesure de les appréhender.

Dois-je vous rappeler monsieur le Premier ministre, que, dans cette région qui vous est chère - vous en avez parlé durant tout le week-end -, votre action prioritaire pour le logement en Ile-de-France, lancée le 19 octobre 1989, se révèle être un gigantesque fiasco.

L'échec, c'est enfin et surtout la preuve vérifiée de la limite de « l'accompagnement social » des quartiers difficiles.

Le concept d'Hubert Dubedout correspondait aux années soixante-dix. Il a vieilli et a perdu de son actualité. Le changement d'appellation des politiques suivies en est une preuve : du dossier H.V.S. aux îlots sensibles, des quartiers dégradés au développement social des quartiers, pour finir avec le D.S.U., développement social urbain. Un titre, une politique dure deux ans, aussi longtemps souvent que prennent les accords sur dossiers et les concours financiers de l'Etat pour arriver au niveau local. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Les bonnes volontés et les idées n'ont pas manqué, mais, face à ces quartiers chauds, c'est au monstre froid qu'est l'Etat que vous avez demandé les solutions. D'où lenteur, inertie, gâchis et colère !

L'Etat a échoué pour la ville, et vous voulez encore le renforcer ! Ce n'est pas logique.

La colère de M. Castro devant l'appareil d'Etat, nous sommes de nombreux élus à l'avoir eue ici-même face aux différents ministres du logement, en leur rappelant chaque année, jusqu'au dernier budget, notre impatience et celle des habitants de ces cités.

Ecoutez, monsieur le Premier ministre, ce que disent deux élus des Yvelines, votre département ! C'est M. Paul Picard, maire P.S. de Mantes-la-Jolie, que mon collègue de Robien a cité, qui déclare : « On voulait une volonté, on n'a eu que trois cacahuètes. » C'est M. Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes, commune de votre ancienne circonscription, qui déclare : « L'aide à la réhabilitation se chiffre par milliards, et ce n'est que par millions que l'on calcule l'accompagnement économique et social de cet effort. »

Et puis, il y a eu Bron et l'annonce d'une nouvelle politique, de nouvelles mesures.

Vous n'avez pas commandé de rapports. Il y en avait déjà des centaines. Les tables rondes, dont vous vous êtes fait une spécialité, vu leur nombre - au risque de laisser dans les annales politiques que consulteront les étudiants le titre de « Michel Rocard, le chevalier de la table ronde » (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) -, n'ont eu lieu qu'en séminaire gouvernemental.

Les ministres réunis ont élaboré vingt-sept mesures pour changer la ville. Nous avons attendu plusieurs semaines pour obtenir vos quarante-sept mesures pour l'intégration. Je tiens à vous remercier au nom de mon groupe pour le progrès et la célérité de vos travaux : vingt-sept mesures en une semaine, c'est un catalogue que j'ai feuilleté avant d'entendre votre déclaration du début de séance.

M. Robert-André Vivien. C'est les Trois suisses !

M. Eric Raoult. Dans ce catalogue, il manque deux pages importantes, il y a des constatations, des évidences, des gadgets et beaucoup d'idéologie.

Monsieur le Premier ministre, est-il raisonnable de construire une maison sans toit ni porte d'entrée ?

M. Pierre Mazeaud. Non !

M. Eric Raoult. Vous traitez de la ville en oubliant le problème de l'immigration et en renvoyant le problème pratique de l'emploi et du développement économique à plus tard.

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

M. Eric Raoult. Je voudrais vous citer un témoignage : « Il n'y a pas si longtemps, je me suis retrouvé avec une famille de dix-huit Maliens. On a réussi à l'installer dans deux appartements donnant sur le même palier dans un immeuble proche du lieu de travail du chef de famille. Eh bien, il est revenu me voir pour m'expliquer que "sa femme principale" était à l'hôpital et ne pouvait plus faire à manger. On s'est arrangé avec l'entreprise pour que tous les jours une camionnette passe avec des repas pour toute la famille. Il est bien vite revenu à la charge parce qu'on n'avait rien prévu pour le petit déjeuner. Des histoires comme cela, c'est sans arrêt. »

Monsieur le Premier ministre, cette constatation n'est pas de moi, ni du maire de Montfermeil, de Beaucaire, de Sartrouville, de Dreux ou de Chanteloup-les-Vignes, elle est de Marcel Debarge...

M. Pierre Mazeaud. C'est vrai !

M. Jacques Toubon. Exactement !

M. Eric Raoult. ... sénateur maire du Pré-Saint-Gervais, numéro trois du parti socialiste. Cette anecdote est parue dans *Libération* de samedi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République.*)

Et pourtant, c'est la réalité vécue par des dizaines de maires, qui vivent au jour le jour l'inadaptation du système de regroupement familial.

Les statistiques de l'immigration, celles que publient M. Evin, ses services, ou celles de M. Joxe, elles sont faites de chair et d'os. Elles mangent, elles dorment, elles vivent, et, souvent, elles posent problème au niveau des villes.

Vous avez reconnu que la France ne pouvait accueillir toute la misère du monde. Cette misère vient s'accumuler dans certains quartiers. Les problèmes de la ville, c'est d'abord ceux de l'intégration difficile. Répondant au journal *Der Spiegel*, M. Maurice Faure, ancien ministre du logement, membre du Conseil constitutionnel, reconnaissait la semaine dernière : « Pouvons-nous empêcher le "phénomène Bronx" en France ? Nous n'en sommes pas encore là, mais nous en prenons le chemin. »

Comme l'a souligné récemment Jacques Toubon, « rien ne pourra être fait de sérieux dans nos villes si le flot des immigrés, qui a repris depuis deux ans, n'est pas endigué ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le Premier ministre, il faut réaffirmer la nécessité, au plus haut de l'Etat, de démanteler les réseaux de faux réfugiés, de faux papiers. Il faut rétablir les visas. Il faut renforcer les contrôles aux frontières et les contrôles d'identité. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Il faut rétablir la loi Pasqua-Pandraud de 1986 sur les conditions de séjour, d'entrée et de sortie des étrangers. Il faut limiter les regroupements familiaux. (*« Très bien ! » sur les mêmes bancs.*) Il faut n'attribuer d'avantages sociaux qu'aux étrangers durablement installés. Il faut enfin codifier l'accès à la nationalité française, et, face aux égoïsmes des généreux en parole comme aux duretés des temps, relancer la seule politique réaliste pour la paix dans le monde, celle du développement des pays pauvres, au Sud comme à l'Est.

Non seulement vos propositions ne constituent pas un toit de protection face à l'immigration, mais elles ne sont pas non plus une porte ouverte à l'emploi et à l'économie.

Le chômage ne peut pas n'être traité que socialement. Il en est de même pour la ville.

Les banlieues ne peuvent pas être que des dortoirs et des cages d'escalier. La ville est une entité qui bouge. Les ménages doivent y trouver des commerces et les jeunes un emploi. L'activité ne se décrète pas ; elle se facilite, elle s'attire, elle s'aide. J'en reparlerai dans nos propositions.

Ces deux lacunes fondamentales de vos mesures laissent en effet l'impression d'un catalogue très administratif, d'un catalogue publicitaire.

Les pages « recensement du service public » sont intéressantes, mais elles oublient les réductions d'effectifs et de locaux qui s'égrènent chaque année, dans chaque secteur, dans chaque budget.

Les pages « motivation et formation des fonctionnaires » ne sont pas réalistes, quand on sait que les plus jeunes et les moins expérimentés font leurs premières armes sans perspective indiciaire dans ces secteurs difficiles.

Les pages « mobilisation de l'administration » me font douter que les jeunes énarques soient les mieux à même d'affronter les dures réalités des ghettos ; des cadres ou des militaires en retraite seraient peut-être mieux forgés.

Quant aux « fonctions de managers de crise », n'y a-t-il pas doublon entre les sous-préfets, qui, je vous le rappelle, monsieur le Premier ministre, sont déjà en charge de ces dossiers de D.S.Q., et les chefs de projet, qui, au niveau local, suivent le dossier auprès des maires ?

La globalisation et la déconcentration des crédits au niveau régional est la mesure la plus pratique, que nous ne critiquerons pas, tant les élus d'opposition l'ont réclamée depuis des années, face à la lenteur du circuit de financement.

Pour ce qui est du catalogue, vous rajoutez les « défis jeunes », que nous avions initiés en 1987 avec Christian Bergelin, mais qui sont tout de même très inadaptés à la réalité des jeunes en difficulté, les cafés-concerts, les fêtes de quartiers. En fait, monsieur le Premier ministre, vous avez fait votre programme pour les prochaines élections municipales et vous l'avez érigé en mesures gouvernementales.

Car là réside le vrai problème de votre politique de la ville : vous ne faites plus confiance aux maires, élus pourtant par le suffrage universel et partenaires les plus proches de la réalité urbaine.

La décentralisation avait un pied dans la tombe, avec la loi Besson sur l'attribution des logements sociaux. Vous lui écrasez l'autre avec le texte Malandain, sur la maîtrise foncière.

Vous n'allez pas faire une loi anti-ghetto, monsieur le Premier ministre, mais une loi anti-maires, privant ces maires de leurs capacités de compréhension et de générosité.

C'est la politique du « montrer du doigt », et ce n'est pas le renforcement du nombre des élus au sein du conseil national des villes qui nous fera penser le contraire, ni la création d'un centre des hautes études urbaines et d'un nouvel institut de formation des animateurs de la politique de la ville.

Voilà des gadgets bien socialistes...

M. Jacques Toubon. Tout à fait !

M. Eric Raoult. ... qui masquent bien difficilement la motivation idéologique de vos mesures. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Il y avait les deux cents familles, il y aura désormais « les quatre cents villes les plus pauvres et les quatre cents villes les plus riches ».

Même raccourci, même image. Cela fait plaisir au peuple de gauche, même si l'écrêtement n'a pas été étudié sérieusement, au travers de la diversité fiscale des communes riches et des communes pauvres, dont certaines ont des problèmes et d'autres moins.

Au challenge de la démagogie, les inventeurs de ces quatre cents contre quatre cents seraient sûrement primés !

La lutte des classes est morte partout à travers le monde.

M. Louis Pierna. Ah non !

M. Eric Raoult. Monsieur le Premier ministre, vous voulez la réintroduire dans la démocratie locale. (« C'est vrai ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

J'allais oublier les dernières pages du catalogue, comme rajoutées à regret, pour le peuple de droite - un petit plaisir -, quelques mini-mesures en matière de sécurité : bien loin de la réalité des bandes qui continuent à écumer certaines cités, chaque semaine, et des agressions dans les transports en commun, qui se multiplient.

Quand vous réaffirmez la nécessité de l'ilotage et que dans le même temps, ordre est donné aux forces de police de ne pas provoquer les jeunes par le port de l'uniforme dans les cités, il y a un manque de logique qui pose un réel problème de crédibilité de votre action gouvernementale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jacques Toubon. Très juste !

M. Eric Raoult. La lutte contre la drogue reçoit un traitement bien modeste dans vos mesures...

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Eric Raoult. ... car on y ignore que les ghettos - M. Bonnemaison a eu l'occasion de parler de ce sujet avec beaucoup de sincérité et d'efficacité - sont souvent les premières étapes de l'enfer du crack.

Chaque explosion des banlieues suscite un plan pour la ville. Mais un catalogue et une suspicion sont-ils suffisants pour fonder une politique ?

En fait, monsieur le Premier ministre, pour changer la ville, comme les socialistes veulent le faire depuis dix ans, il faut changer de politique : il faut conduire cette politique de la ville, celle qui nous fait préférer les images de village urbain et de confiance dans l'action des élus, et de participation de la population.

Le village urbain regroupe lieu de travail, logements, commerces, services et liaisons sociales. Ce village implique la recentralisation avec la périphérie grâce au désenclavement des transports publics, la mise en place d'équipements valorisants, l'image - j'y insiste - de la ville, la qualité des logements et de leurs abords.

En matière d'urbanisme, les solutions ne manquent pas pour en finir avec les ghettos. Il faut le courage financier de détruire les « barres » et de reconstruire un environnement de verdure et de couleur.

Ainsi que l'a rappelé hier, au nom de toute l'opposition, mon ami et collègue Michel Giraud, député du Val-de-Marne, qui connaît ce dossier en expert, il faut reconstruire la ville et la vie.

Tout à l'heure, un certain nombre de collègues socialistes, partis depuis, criaient à l'adresse de l'opposition : « Des propositions ! ». Eh bien ! Nous allons vous en faire, monsieur le Premier ministre ! (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Il faut banaliser les procédures de changement d'affectation du « bâti » de ces grands ensembles.

Il faut favoriser la vente de logements aux locataires occupants par des systèmes de location-vente à taux très bonifiés ou nuls.

M. Jacques Toubon. Les préfets s'y opposent !

M. Eric Raoult. Il faut adopter les plafonds et barèmes ouvrant droit au logement social - P.A.P., P.L.A., P.A.L.U.L.O.S., A.P.L. - de façon à améliorer la mixité sociale dans les grands ensembles, notamment au bénéfice des jeunes ménages.

Il faut instaurer un fonds d'action logement cofinancé et cogéré par les régions que vous avez oubliées dans vos mesures, et l'Etat, dans le cadre régional ou départemental, pour aider les communes à constituer des réserves foncières destinées à accroître le pourcentage de logements sociaux dans les centres villes.

Il faut inciter, et non pas contraindre, en développant la formule des contrats régionaux, si efficaces en Ile-de-France, avec une forte contribution régionale pour créer des liaisons et des trames vertes entre les quartiers dégradés et la ville.

Il faut enfin lancer plusieurs concours internationaux d'urbanistes et d'architectes en y associant les jeunes pour la reconstruction complète de certains grands ensembles.

Je mentionnerai, monsieur le Premier ministre, s'agissant de grands projets qui pourraient être mis en œuvre rapidement pour mobiliser des départements et toute leur jeunesse, le grand stade au Tremblay-en-France, pour lequel vous tardez à prendre une décision définitive.

Plus proche est la décision, plus grande est l'efficacité !

Pour animer la jeunesse des cités, pour lui donner un avenir et revitaliser les quartiers dégradés, il faut initier, dans les zones d'éducation prioritaire, les Z.E.P., une expérience de très large autonomie des chefs d'établissements, dans les collèges, les lycées et les L.E.P. : organisation des équipes pédagogiques, gestion des établissements, initiative des partenariats, formations alternées, par exemple.

Il convient aussi d'implanter des missions locales, ou des antennes de mission locale, dans chaque quartier dégradé. Des mois et des années sont souvent nécessaires avant que ces missions ne voient le jour, par décision régaliennne du ministre de l'éducation.

Dans des villes comme Montfermeil, on punit le maire en lui supprimant sa mission locale. (« Non ! non ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Michel Berson. C'est un mensonge !

M. Eric Raoult. Il faut encore aider à la création d'associations ou d'entreprises d'insertion employant de jeunes chômeurs afin de réimpliquer ceux-ci dans les circuits de la vie active.

Il faut enfin exonérer de la taxe professionnelle et des impôts fonciers pendant dix ans toute entreprise qui s'installe dans un quartier dégradé,...

M. Alain Bonnet. Quelle démagogie !

M. Eric Raoult. ... avec une compensation en faveur de la collectivité par un fonds d'action régional.

Quant à la solidarité fiscale, le système idéologique des quatre cents riches et des quatre cents pauvres, axiome non étudié et qui n'a pas fait l'objet de simulation, pourrait être utilement remplacé par une dotation complémentaire d'intégration qui serait attribuée aux communes et aux départements qui ont beaucoup d'immigrés sur leur territoire et qui veulent accomplir des efforts d'intégration.

Mes collègues Mazeaud, Pandraud, Toubon et l'ensemble du groupe du R.P.R. ont déposé voilà plusieurs mois une proposition allant dans ce sens.

L'intégration et ses difficultés sont un choix d'Etat. C'est donc une solidarité d'Etat qui doit y pourvoir.

Monsieur le Premier ministre, Le Corbusier disait que les banlieues étaient « la belle écume battant les murs de la ville ». Céline avait dit avant lui qu'elles étaient « les paillassons de Paris et des grandes villes ». La vérité est quelque part entre ces deux images.

Ce que les Françaises et les Français attendent du Gouvernement, c'est moins d'images et plus de concret, c'est une plus grande prise en compte des réalités de la vie quotidienne, car c'est l'homme qui est au cœur de ces villes difficiles, avec ses craintes et ses espoirs !

Depuis dix ans, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les membres du Gouvernement, les lenteurs et les craintes se sont accumulées dans ces villes et dans ces banlieues. Le groupe du R.P.R. doute, après ces dix ans, que vous puissiez encore apporter une espérance à la ville ! (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. Dominique Baudis.

M. Dominique Baudis. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, l'équilibre et le développement social urbain constitueront le défi majeur des années 90, alors qu'au seuil de cette décennie, en ce domaine, tous les clignotants sont au rouge : le chômage progresse, l'immigration clandestine continue et la violence se propage.

C'est ainsi que se cristallisent dans certains quartiers de nos villes, tous les maux de notre société : le chômage, le déficit de formation professionnelle, les difficultés de l'intégration, l'immigration clandestine, la progression de la délinquance et, surtout, celle de l'impunité qui finit par enraciner l'idée que la violence n'est plus un délit, mais simplement un type de comportement que rien ne vient sanctionner.

M. Gilles de Robien. Très juste !

M. Dominique Baudis. Tous ces phénomènes ne résultent pas d'une sorte de génération spontanée : depuis des années, ils se développent sur le terrain, ils disparaissent dans toutes les statistiques, et les élus locaux, les maires en particulier, ont sans doute été les premiers à avoir à affronter les problèmes gigantesques dont nous débattons aujourd'hui.

Depuis des années, les équipes municipales, les associations, les travailleurs sociaux sont quotidiennement confrontés à ces situations inextricables.

Des politiques concrètes se sont déjà développées sur le terrain : les programmes de développement social des quartiers, les programmes « habitat et vie sociale », les conventions des quartiers, la mise en place de conseils communaux définissant des actions de prévention de la délinquance. Je rendrai également hommage au travail qui a été réalisé par la

délégation interministérielle à la ville, par le conseil national de prévention de la délinquance ou par le conseil national des villes.

Mais, pendant que le progrès du développement social urbain avançait laborieusement à petits pas, les ravages de la désagrégation sociale urbaine progressaient, quant à eux, à pas de géant !

L'écart se creuse et, en dépit de tout le travail accompli, nous perdons chaque jour du terrain.

Monsieur le Premier ministre, vous aviez vous-même fait de ce problème - vous l'avez rappelé tout à l'heure - l'un des thèmes majeurs de votre discours lorsque vous avez présenté votre équipe gouvernementale au Parlement. C'était au printemps 1988, il y a déjà deux ans et demi. Depuis lors, nous le savons tous, et vous comme nous, la situation n'a fait que s'aggraver au point de dégénérer récemment en une série d'explosions de violence dont la France entière a eu le spectacle télévisé, ce qui d'ailleurs a créé toutes les conditions de propagation de ces phénomènes de violence.

Alerté par l'événement, le Président de la République est allé à Bron prononcer un discours-programme, et vous avez fait de même le lendemain. Vous avez l'un et l'autre annoncé des orientations. Le jour où vous interveniez à Bron, j'avais demandé, au nom du groupe centriste, l'organisation d'un débat d'orientation avant la fin de la présente session, avant que vous n'adoptiez des mesures de caractère réglementaire ou que vous ne paracheviez la rédaction des textes législatifs que vous nous proposerez lors de la prochaine session. Ce débat, vous l'avez organisé. C'est une excellente chose, à condition, bien évidemment, que vous preniez en compte ce qui sera dit à cette tribune par ceux qui sont quotidiennement confrontés à ces problèmes.

M. Gilles de Robien. Bien sûr !

M. Dominique Baudis. Pour ma part, tout en vous encourageant à aller vite et loin, je voudrais, sans passer en revue l'ensemble des questions qui devraient être évoquées, insister sur trois points : votre discours comporte malheureusement une ambiguïté et deux impasses

Une ambiguïté : elle résulte de l'opposition un peu caricaturale entre villes riches et banlieues pauvres, et j'y reviendrai dans un instant. Deux impasses : pas un mot sur les problèmes de l'immigration, pas un mot sur les problèmes de délinquance et d'insécurité !

Villes riches et banlieues pauvres : que voilà une présentation approximative et simpliste, qui peut vous conduire à commettre de lourdes erreurs ! La réalité est infiniment plus complexe. Si vous observez les choses de plus près, vous constaterez que, bien souvent, les quartiers socialement handicapés sont à l'intérieur des villes. Et je vous en parle en connaissance de cause. Je ne vous citerai qu'un exemple : Toulouse, qui représente moins de 40 p. 100 de la population du département de Haute-Garonne, mais qui compte 70 p. 100 des logements sociaux et 65 p. 100 des attributaires du R.M.I. Si l'on compare les revenus entre les habitants de la ville-centre avec ceux de l'ensemble des communes limitrophes, c'est dans la ville-centre, à Toulouse, que le revenu moyen imposable des ménages est le plus bas.

Par ailleurs, six de nos quartiers, parmi quatre cents concernés, sont reconnus par la commune et par l'Etat comme des quartiers difficiles, sur lesquels nous travaillons en partenariat dans le cadre de conventions de quartiers ou de D.S.Q.

Monsieur le Premier ministre, vous avez annoncé tout à l'heure que vous alliez prendre des mesures de redistribution. Je vous en conjure, ne les prenez pas à l'aveuglette ! Avant de les arrêter, établissez un barème composé de paramètres multiples !

M. Dominique Baudis. Le premier critère à prendre en considération est bien sûr le nombre des logements sociaux. C'est déjà le cas - insuffisamment peut-être - pour la dotation globale de fonctionnement. Mais il faut affiner ce critère en tenant compte également du montant du loyer de ces logements car les différences sont parfois considérables entre les différents organismes d'H.L.M. C'est évidemment vers ceux qui pratiquent les loyers les plus bas - il s'agit la plupart du temps des offices publics - que se dirigent fatalement tous ceux qui sont en situation sociale difficile ou précaire, ce qui entraîne une concentration accrue des difficultés dans les mêmes quartiers.

Deuxième critère : le revenu imposable des ménages et le nombre des attributaires du R.M.I. Le plus souvent, vous ne pouvez que constater une corrélation avec le critère précédent.

Troisième critère : le potentiel fiscal - vous en avez parlé - mais aussi l'effort fiscal. Contrairement à ce que vous avez dit à cette tribune, c'est dans les grandes villes prétendument riches - je veux parler des grandes villes de province - que le contribuable local est le plus sollicité sur le plan fiscal. Quand vous habitez une grande ville de province, vous avez d'autant plus de risques de payer des impôts locaux élevés. Pourquoi ? Parce que ces villes doivent assumer, non seulement pour leurs propres populations, mais également pour toutes les populations environnantes, les fonctions de capitale, réaliser les grands équipements sportifs et culturels, soutenir les artistes, les sportifs de haut niveau, les équipes, les écoles des beaux-arts, les conservatoires - tout cela est à leur charge. Ces villes doivent par ailleurs se hisser au niveau européen afin que notre pays dispose d'une armature urbaine comparable à celle de nos partenaires de la Communauté. Et si elles ne le font pas, c'est l'emploi qui ne se créera pas !

Ces villes doivent aussi subir la péréquation de fait qui est opérée, à des degrés divers, par tous les conseils généraux au profit du monde rural.

Ces villes doivent se contenter d'être au plancher pour la progression annuelle de la dotation globale de fonctionnement.

Ces villes doivent faire face, chaque année, à de nouveaux transferts de charges de la part de l'Etat qui les sollicite sans cesse davantage dans des domaines qui ne sont pas de leur compétence.

Ces villes doivent, le plus souvent, assumer les responsabilités sociales que j'évoquais il y a quelques instants.

Résultat : une facture fiscale locale qui devient littéralement insupportable !

Prenez garde, monsieur le Premier ministre, à ne pas pénaliser davantage ceux de nos concitoyens, aux revenus parfois très modestes, qui sont déjà à la limite de leurs capacités contributives. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.)

Dans votre discours, je relève par ailleurs deux impasses : l'une porte sur l'immigration, l'autre sur la sécurité.

S'agissant de l'immigration, nous avons eu dans cet hémicycle, il y a plus d'un an, un très long débat. A l'époque, votre analyse, que je partage totalement, était la suivante : nous devons réussir l'intégration, mais il n'y aura pas la moindre chance de la réussir si nous ne jugulons pas les flux migratoires et si nous ne mettons pas un point final à l'immigration clandestine.

La réalité et les chiffres sont là pour vous dire, pour nous dire que, loin d'avoir atteint l'objectif, vous avez laissé la situation empirer.

Mais, à travers les chiffres globaux alarmants, qui concernent toute la France, imaginez un instant ce que peut être la situation dans ces villes où, par la force des choses, viennent se concentrer tous ceux qui ont franchi nos frontières pour se fondre dans ces quartiers qui connaissent déjà un déséquilibre de peuplement !

Par exemple, dans la ville dont j'ai la charge, Toulouse, l'an dernier - je crains qu'en 1990 la situation n'ait empiré - huit cent seize personnes ont demandé l'asile politique. Mais dix demandes seulement ont été acceptées. Cela signifie que plus de huit cents immigrés supplémentaires se retrouvent dans quelques quartiers de la ville en situation irrégulière. Imaginez un instant les conséquences concrètes, quotidiennes, humaines dans les cages d'escalier ou dans les écoles !

La saturation est le pire obstacle à toute politique d'intégration. (Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

M. Emmanuel Aubert et M. Arnaud Lopercq. C'est la vérité !

M. Dominique Baudis. Après avoir longtemps nié cette évidence, à la grande époque idéologique, vous avez fini par l'admettre, monsieur le Premier ministre. Mais je constate malheureusement que vous n'avez rien pu faire.

Je constate également, et c'est peut-être le plus inquiétant, que vous n'en parlez plus. Cela signifie-t-il que vous baissiez les bras ? Si c'était le cas, il serait inutile de chercher à

mettre en œuvre une politique sociale urbaine car tout ce qui serait entrepris par l'Etat, par les collectivités locales serait bientôt balayé par une explosion anéantissant tous les efforts des uns et des autres et plongeant notre pays dans un climat de violence, d'intolérance, et de racisme. (« C'est vrai ! » sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.)

Si, au contraire, comme je le souhaite, vous êtes prêt à prendre les moyens de la politique que vous aviez annoncée, alors dites-nous d'urgence de quels moyens il s'agit, et selon quel calendrier ? Car en ce domaine, et je suis convaincu que vous le savez parfaitement, il n'y a plus un instant à perdre.

M. Emmanuel Aubert. En effet !

M. Dominique Baudis. Dans les projets que vous nous annoncez, je déplore une autre lacune : rien n'est prévu pour permettre d'endiguer la délinquance et la violence qui montent inexorablement. Or la sécurité fait l'objet, avec l'emploi, de la revendication la plus pressante de la population de ces quartiers où la progression de la délinquance suscite la colère et l'exaspération. D'autant plus que cette délinquance est le fait d'une toute petite minorité qui perturbe tous les efforts de réhabilitation et de restructuration sociale.

M. Arnaud Lopercq. Tout à fait !

M. Dominique Baudis. La sécurité fait partie des droits du citoyen et il appartient à l'Etat de la faire respecter.

Des politiques préventives se sont développées depuis des années en partenariat avec l'Etat, les communes et tous les acteurs sociaux. Ces efforts doivent évidemment être poursuivis et amplifiés. Mais toute politique préventive a forcément ses limites. Elle doit aussi s'accompagner de moyens et de mesures permettant de sanctionner le délit : c'est tout le problème de la police et de la justice.

Dans ces quartiers, la présence permanente d'îlotiers connaissant bien le terrain, la population et les problèmes est notoirement insuffisante. Or cette insuffisance est perçue par les habitants comme un abandon et comme une démission de la part des pouvoirs publics.

Voici un exemple concret, et je regrette d'ailleurs que M. le ministre de l'intérieur ne soit plus là pour l'entendre.

M. Alain Bonnet. Son ministre délégué est là.

M. Dominique Baudis. En effet. Il y a quelques mois, j'ai donc proposé à l'Etat de mettre à disposition du ministère de l'intérieur un local aménagé pour pouvoir ouvrir un commissariat vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans les quartiers du Mirail où vivent plus de 60 000 habitants. Cette proposition a été refusée par le ministère au motif que les effectifs n'étaient pas suffisants pour ouvrir un commissariat jour et nuit.

M. Gilles de Robien. Dérisoire !

M. Dominique Baudis. Or, à plusieurs reprises, j'avais alerté le ministère de l'intérieur sur l'urgence de renforcer les effectifs de police dans notre ville, sans avoir été entendu : on m'avait toujours répondu que les effectifs étaient suffisants. Comment voulez-vous que la population comprenne ?

A Bron, vous disiez, monsieur le Premier ministre, et vous l'avez répété ici aujourd'hui que les grands services publics de l'Etat doivent se réinvestir dans ces quartiers de nos villes. Voilà un domaine où le réinvestissement de l'Etat constitue une urgence extrême. (Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

J'ai lu que le séminaire gouvernemental qui a été réuni a envisagé l'affectation d'un millier de policiers : sur les 400 quartiers recensés, cela fait à peine plus de deux agents supplémentaires pour chaque.

M. Gilles de Robien. Dérisoire !

M. Dominique Baudis. Croyez-vous sincèrement, monsieur le Premier ministre, que cela puisse être suffisant ?

L'ampleur de la question est telle qu'il faut sans doute sortir des solutions traditionnelles. Alors, je vous fais une proposition. Depuis cinq ans, une expérience - à laquelle des gouvernements socialistes ont contribué - fonctionne très bien, avec l'affectation de jeunes appelés du contingent dans les rangs de la police nationale. Mais ils ne sont que quelques milliers, 5 000 environ, je crois. Vous pouvez multiplier ce chiffre par dix, ce qui représenterait une augmenta-

tion de plus de 50 p. 100 des effectifs des policiers en tenue sur la voie publique. Ces jeunes pourraient s'impliquer fortement dans l'animation et dans l'ilotage de leur quartier et contribuer ainsi à sa surveillance et à sa tranquillité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Enfin, il est essentiel que les mesures que vous préparez comportent un volet justice.

Les procédures actuelles avec leur lenteur ne sont plus adaptées à la situation. Lorsque l'auteur d'un délit - celui qui a brisé une vitrine, volé une voiture, vandalisé une école ou agressé quelqu'un - est interpellé par la police...

M. Alain Bonnet. Il est jugé !

M. Dominique Baudis. ... le plus souvent il est de retour chez lui quelques heures plus tard, et son premier geste consiste généralement à aller narguer ou menacer celui qui a porté plainte ou qui a témoigné.

M. Gilles de Robien. Eh oui !

M. Arnaud Lopercq. Bien sûr !

M. Dominique Baudis. Ce sentiment d'impunité fait de véritables ravages. D'abord, il anéantit tous les efforts déployés au titre de la prévention par les enseignants, les éducateurs et les associations, car les jeunes se disent qu'après tout le risque n'est pas bien grand.

De plus, ce sentiment d'impunité provoque chez les victimes un sentiment d'injustice et il suscite la peur.

M. Emmanuel Aubert. Bien sûr, puisque les auteurs ne sont pas en prison !

M. Dominique Baudis. Il ne s'agit certes pas de réclamer de lourdes peines, disproportionnées avec le délit, mais simplement de pouvoir sanctionner vite et non pas au terme d'interminables procédures judiciaires pouvant durer un an durant lequel d'ailleurs le délinquant est devenu multi-récidiviste sans avoir jamais eu à payer le prix de ses actes.

Il faut définir une nouvelle réponse pénale afin que les jeunes retrouvent des repères et sachent que la loi se respecte.

M. Emmanuel Aubert. Comparution immédiate !

M. Dominique Baudis. Le travail d'intérêt général, par exemple, est une bonne réponse à condition qu'elle intervienne immédiatement et non pas plusieurs mois après le délit.

Bien d'autres dimensions de cette crise méritent d'être évoquées : l'action en faveur de l'emploi, la lutte contre l'échec scolaire, la formation professionnelle, une meilleure répartition des logements sociaux à travers nos agglomérations sont des impératifs.

Le temps me manque pour évoquer toutes les difficultés. J'ai voulu simplement dans cet exposé mettre l'accent sur quelques aspects particulièrement critiques et que vous semblez avoir négligés. Sur ces points, j'écouterai vos réponses avec la plus grande attention.

Vous avez proclamé que le développement social urbain était prioritaire. Je souhaite que vous en tiriez toutes les conséquences et que les fluctuations de l'actualité ne vous conduisent pas, dans quelques mois, à négliger cette priorité pour telle autre qui « fera l'ouverture » des journaux de vingt heures !

Rien de pire qu'un simple effet d'annonce qui ne serait pas très rapidement suivi d'améliorations tangibles ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Le chef de l'Etat a fixé l'horizon 1995 pour la réussite d'une telle politique. Je sais bien que tout ne se fera pas du jour au lendemain : mais vous savez bien vous aussi que les gens n'attendent pas cinq ans sans que rien ne vienne concrètement changer leur vie.

Il ne s'agit pas de leur donner rendez-vous dans cinq ans car le rendez-vous est quotidien ! C'est donc dès maintenant qu'il faut quitter le domaine commode de l'incantation pour vous transporter sur le terrain plus difficile de l'action. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Alain Bonnet. Voilà qui nous change du discours précédent !

M. le président. La parole est à M. Louis Pierna.

M. Louis Pierna. Monsieur le Premier ministre, vous nous invitez aujourd'hui à débattre des mesures que vous proposez pour résorber les problèmes que connaissent les banlieues. Ils se sont exprimés ces derniers temps sous des formes aiguës à Vaulx-en-Velin, mais aussi dans d'autres cités de notre pays.

Nous vous avons écouté avec beaucoup d'attention. Nous avons également entendu le discours de M. le Président de la République à Bron.

M. Alain Bonnet. Pas M. Marchais à Saint-Ouen ?

M. Louis Pierna. Nous ne sommes pas rassurés pour autant par les propositions que vous formulez, monsieur le Premier ministre. Pour une raison bien simple : ce que vous nous dites aujourd'hui n'a rien d'original. Vous reprenez en modifiant quelque peu...

M. Gilles de Robien. Même pas !

M. Louis Pierna. ... ce qui existe déjà et qui a fait qu'en dix ans le nombre de quartiers en difficulté a quasiment triplé !

Faut-il poursuivre dans cette voie comme le propose le Gouvernement ? Dans une direction qui permet à l'Etat de se désengager toujours plus de ses responsabilités et de faire gérer localement les conséquences sociales d'une politique nationale qui aggrave les inégalités et les exclusions ? Nous ne le pensons pas.

Monsieur le Premier ministre, beaucoup de personnes se sont penchées sur les banlieues, bien des procédures ont été mises en place. Je vais rapidement les énumérer.

Dès 1976, avant l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir, un comité d'étude présidé par M. Alain Peyrefitte voyait le jour. En 1977, ce fut la procédure « Habitat et vie sociale ». Vintrent plus tard les procédures « Ilôts sensibles », les contrats d'agglomération, les zones d'éducation prioritaires, les contrats d'action et de prévention, l'opération « Banlieues 89 ». On créa enfin une délégation interministérielle à la ville. Tout cela pour en arriver là !

Il aurait fallu, monsieur le Premier ministre, nous présenter un bilan critique de toutes ces initiatives, nous proposer sur cette base des mesures rompant réellement avec le processus d'exclusion, de « ghettoïsation ». A ce sujet, il faut savoir que la réalité du problème dépasse largement les quatre cents sites que vous envisagez de retenir dans les procédures de développement social urbain !

M. Hubert Falco. Effectivement, vous avez raison !

M. Louis Pierna. Ma critique, je vais m'efforcer de vous la présenter, monsieur le Premier ministre, en partant d'une expérience de maire d'une ville de 35 000 habitants de la région parisienne, de l'expérience de mes amis, mais aussi et surtout à partir de ce que vivent réellement les habitants de ces quartiers, français ou immigrés, car c'est, me semble-t-il, le plus important.

En présentant votre programme, en 1988, vous aviez eu raison, monsieur le Premier ministre, de déclarer qu'il fallait s'occuper des cages d'escalier et des boîtes aux lettres. Nous avons toujours insisté sur l'importance du cadre de vie, sur la nécessité de réhabiliter, de transformer les cités, de les rendre plus agréables.

Oui, il faut mettre à la disposition des populations les équipements publics de proximité. Des villes l'ont déjà fait. Mais est-ce suffisant ? Cela règle-t-il tout ? Je prendrai l'exemple du grand ensemble des 4 000 de la Courneuve, où les équipements sont particulièrement nombreux.

Que l'on en juge, et pardonnez-moi si la liste est un peu longue : quatre groupes scolaires situés en Z.E.P. ; trois G.A.P.P. ; un centre municipal de santé qui reçoit 300 personnes par jour ; trois centres de P.M.I. ; deux crèches ; un centre social géré par la C.A.F. ; un centre d'hygiène mentale ; un centre médico-pédagogique ; un centre sportif comportant une piscine, un grand gymnase et plusieurs salles de sport ; un terrain de « foot », des courts de tennis, un mur de tennis, d'accès totalement libre et qui fonctionnent bien ; une école de sport et des clubs sportifs dans presque toutes les disciplines ; le parc départemental avec ses 300 hectares, à quelques centaines de mètres ;

quatre centres de loisirs primaires ; quatre centres de loisirs maternels ; un centre culturel très important, avec de multiples activités, théâtre, cinéma, expositions ; une maison de quartier pour les jeunes avec un studio d'enregistrement ; une bibliothèque ; une bibliothèque enfantine ; une discothèque, un atelier de recherche musicale indépendant ; un atelier informatique ; un club de prévention ; une bourse des associations ; un lieu d'accueil pour les femmes ; un centre d'information des droits de la femme ; un poste de police ; la brigade des mineurs ; de multiples associations dont une qui gère des logements « jeunes ». A cela s'ajoutent d'autres équipements situés hors de la cité, mais dont chacun bénéficie. Et pourtant, il y a problème !

Pourquoi donc cette situation ? Pourquoi l'animateur de Banlieues 89 a-t-il pu dire à propos des grands ensembles et des réhabilitations : « C'est l'échec de la prudence, c'est l'échec de la politique des petits pas sans grands desseins. Au total, on peut dire que cette prudence est devenue imprudente et dangereuse. » Si je ne m'abuse, c'est des politiques menées depuis près de vingt ans - entre autres, la vôtre - que parle M. Roland Castro, politiques qui n'ont pas voulu régler ce problème au fond.

En fait, tous les gouvernements, y compris le vôtre, en ont traité les effets, non les causes. Or il faut s'attaquer aux deux.

Pour que le mal vivre disparaisse de nos cités, c'est à la racine du mal qu'il faut s'attaquer. Ces maux qui rongent tant la vie de nos grands ensembles, vous les connaissez : la baisse du pouvoir d'achat - nous demandions le S.M.I.C. à 6 500 francs, mais parce que cela avait une incidence ! Mais il y a aussi le développement massif de la précarité et du chômage, l'échec scolaire, le racisme, la crise du logement, l'insécurité, la crainte de l'avenir ! Bref, c'est la crise du système. Voilà ce qui aboutit à des comportements violents et désespérés.

Pour répondre à ces graves questions, qui relèvent pour l'essentiel de la responsabilité nationale, les députés communistes n'ont pas cessé de formuler des propositions fortes et concrètes. Vous, au besoin d'un service de l'éducation nationale à la hauteur des exigences de formation, si justement exprimées par le mouvement lycéen, au besoin d'emplois stables et bien rémunérés, au besoin d'une police nationale efficace et proche des gens, vous n'apportez que des réponses dérisoires !

Reprenons le détail de ces points et voyons quelle sont vos ambitions.

L'emploi ? Le chômage s'accélère. Toutes les grandes entreprises, y compris les nationalisées comme Renault, Thomson, annoncent des vagues de licenciements par milliers. Dans ma ville, à quelques centaines de mètres du grand ensemble du Clos Saint-Lazare, la Compagnie générale de radiologie que vous avez vendue à la Générale électrique est menacée de fermeture. Dans quelques mois, plusieurs centaines d'emplois seront supprimés. A Gennevilliers, où les grands ensembles ne manquent pas, on voudrait faire disparaître Chausson.

Quelles perspectives désolantes pour nos jeunes ! Combien votre solution, qui consiste à créer des régies de quartier, semble petite, mesquine. Si emplois il faut dans nos villes, c'est de vrais emplois créateurs de richesses que l'on a besoin. Ce ne sont pas les cadeaux que vous envisagez d'offrir au patronat qui permettront l'embauche de jeunes de nos cités. Tout au long de votre mandat vous avez offert de tels cadeaux et ils n'ont rien réglé.

Peut-on imaginer le drame de ces milliers de jeunes de vingt, vingt-deux ou vingt-cinq ans qui n'ont encore jamais travaillé, sinon pour accomplir de « petits boulots ». Pour la première fois, une génération vit plus mal que celle qui l'a précédée. Cela, vous ne pouvez pas le démentir, monsieur le Premier ministre ! Pensez-vous réellement que quelques billets d'avion pour New York ou autre « joggings » vont suffire à apaiser leur colère ? N'avez-vous pas entendu ce jeune de la banlieue lyonnaise déclarer : « Cela fait dix ans qu'on les connaît, qu'on les entend, vos propositions, et pour nous rien ne change. » Ou encore Harlem Désir à Bron : « Les jeunes ne croient plus aux T.U.C. Ils en ont assez de passer à côté de la France qui gagne, ils en ont assez que l'égalité des droits et la justice sociale soient bafouées. » Mais, dites-moi, qui est à l'origine des T.U.C. ? Et qui les a condamnés dès le départ ?

S'agissant de l'éducation, nous aurions beaucoup à dire sur les besoins qui s'expriment partout : écoles ou lycées surchargés. Voici un exemple. Selon une récente étude - de la direction régionale de l'équipement de l'Île-de-France, service de l'Etat - portant sur trois îlots sensibles, les moyens accordés dans le cadre de la politique des Z.E.P. se sont considérablement amoindris depuis 1986 alors même que des résultats positifs étaient enregistrés. Or, dans vos propositions, on ne trouve aucun moyen supplémentaire en faveur des Z.E.P. : tout juste une prime aux enseignants travaillant dans les quartiers difficiles. Pourtant la crise du recrutement exige une revalorisation générale et l'embauche de milliers d'enseignants bien formés.

En matière de formation, c'est ni plus ni moins l'application du III^e Plan que vous projetez de mettre en place : quinze maisons de formation, qui ne semblent constituer qu'une compilation des P.A.I.O., missions locales, C.I.O., A.N.P.E. Est-ce vraiment la création d'une nouvelle structure reprenant toujours les ambitions de la précédente et réunissant les échecs de autres qui peut apporter une réponse ? Cette multiplication-sectorisation va de pair avec le déclin de l'A.N.P.E., avec l'appauvrissement de l'enseignement dans les lycées techniques et professionnels et avec la remise en cause des moyens alloués à l'A.F.P.A. Quel dommage, par exemple, que dans ma ville, où il existe un centre A.F.P.A., celui-ci ne fonctionne qu'à 60 p. 100 de ses capacités ! Je l'ai déjà dit ici mais sans résultat.

Mais avez-vous vraiment envie de changer les choses ? Nous en doutons, lorsque nous entendons un éminent responsable du parti socialiste, M. Fuchs, déclarer en substance que l'emploi industriel, c'est fini ! Nous, nous répondons : « Non ». Produire français dans ce pays, c'est moderne !

Revenons-en à la formation. Ne s'agit-il pas de développer des modes d'insertion et de formation toujours plus précieuses, des diplômes toujours plus dévalorisés, au profit d'un patronat avide de main-d'œuvre malléable et bon marché ? L'enjeu de la formation des générations de demain est trop grave pour se satisfaire d'une nouvelle impasse.

D'ores et déjà, les 400 animateurs sociaux que vous prévoyez sont dérisoires par rapport aux besoins. Bien sûr, vous nous avez parlé de l'initiation à la pratique sportive. Vos quelques mesures principalement incitatrices pourraient paraître positives si les atteintes au sport de masse, au sport associatif, au sport scolaire n'avaient été si violentes et si radicales. Vous proposez la gratuité de l'inscription dans les clubs sportifs. Mais c'est déjà souvent le cas et cela ne vous coûte rien ! Mais qui, sinon les villes, devra assurer les cotisations et la prise en charge des animateurs sportifs ?

M. Guy Drut. Les fédérations !

M. Louis Fierna. Pour ce qui est de la sécurité enfin, on nous parle de l'affectation de 1 000 policiers dans les quartiers difficiles et d'octroyer des avantages à ceux qui y exerceront leurs missions.

Mais il y a lieu de définir, là encore, plus précisément, leurs missions, leur formation et leurs modes d'intervention. N'oublions pas qu'à Vaulx-en-Velin, comme à Rosny - on ne le dit pas assez - les explosions de violence sont venues de la provocation de quelques éléments de la police.

Il est grand temps de mieux affirmer la présence d'une police nationale plus soucieuse de la dignité des jeunes, plus proche des familles. Donnez de réels moyens notamment pour développer l'ilotage. Combien de villes importantes sont encore dépourvues de commissariat et n'ont pour présence policière que des opérations « coup de poing » ?

Il faut répondre en priorité à ces exigences portées par les élus et les populations qui refusent tout autant le développement des milices que celui d'une aggravation de la délinquance et de la diffusion de la drogue dans certains quartiers.

Voilà pour l'essentiel les mesures que le Gouvernement présente à grand fracas et qui auront l'avantage de ne pas lui coûter grand-chose. Au contraire, elles lui permettront de contraindre encore plus les communes et donc les contribuables à payer les pots cassés de la grave crise sociale et économique qui touche notre pays.

Venons-en maintenant à ce qui doit constituer l'ossature du plan de rénovation urbaine, l'application accélérée de la loi du 31 mai et l'adoption d'une loi dite « anti-ghetto ».

Les principes énoncés pour ces deux lois sont fort louables. Ils sont même d'une brûlante actualité : garantir le droit au logement pour les familles démunies, lutter contre la spéculation foncière, favoriser la construction de logements sociaux, répartis de manière équitable dans toutes les communes : à Neuilly, au Raincy, pas simplement à Aubervilliers, à Gennevilliers ou à Argenteuil.

Voilà des objectifs auxquels nous souscrivons pleinement et pour l'atteinte desquels nous avons déjà déposé un certain nombre de propositions de loi.

Mais qui est responsable de l'augmentation du nombre des sans-abri, de la concentration dans des quartiers dégradés des populations les plus en difficulté, de la baisse de la construction de logements en général, et de logements sociaux en particulier ?

Il est une réalité étrangement absente des discours gouvernementaux, c'est que l'aide de l'Etat à la construction sociale est passée de 40 p. 100 avant 1977 à 12 p. 100 aujourd'hui. C'est la cause essentielle de la crise du logement. N'est-ce pas le sénateur-maire socialiste du Pré-Saint-Gervais - on le cite beaucoup aujourd'hui - qui avoue être obligé de répondre trente fois non à trente demandeurs de logements dans sa ville ?

Et nous sommes tous dans cette situation même là où, comme dans ma ville, 66 p. 100 des habitations sont des logements H.L.M., et où il y a 1 400 demandeurs de logements.

Si vous voulez être efficace, monsieur le Premier ministre, la première des mesures à prendre est de rétablir l'aide publique à 40 p. 100 de la construction et des réhabilitations, en faisant participer à cet effort les employeurs, les banques et les grands groupes du bâtiment et des travaux publics, ceux qui ont pu s'acheter T.F. 1, par exemple. (*Sourires.*) Il faut également redonner du souffle aux organismes H.L.M. en allégeant les taux d'intérêts bancaires, en leur remboursant la T.V.A. et en leur accordant des exonérations prolongées de la taxe foncière.

Aucune proposition de ce type ne figure dans les mesures annoncées.

Après l'application des lois Barre et Méhaignerie, plus que jamais en vigueur, s'est développée l'inflation et s'est instaurée une nouvelle hiérarchie des loyers, calculés non plus en fonction du financement mais du « service rendu ». Même la Sonacotra ne parle plus de « logement » mais de « produit », plus de « locataire » mais de « client ». Cette situation a au moins trois conséquences graves.

Première conséquence, le glissement de l'aide à la pierre vers l'aide à la personne a entraîné une augmentation considérable des loyers. Ce système a poussé à sortir du parc social toute une catégorie de locataires, salariés moyens qui, ne pouvant bénéficier de l'A.P.L., ont fait le sacrifice de l'accession à la propriété. Nombreux sont ceux qui condamnent l'A.P.L. L'animateur de « Banlieues 89 » - il lui arrive de dire de bonnes choses ! - ne déclare-t-il pas : « Il paraît indispensable d'étudier sur le plan législatif... la réforme de l'aide personnalisée au logement. L'A.P.L. est une catastrophe technocratique dont les effets pervers sont dramatiques. » ? Je suis entièrement d'accord avec cette appréciation.

En 1977, au moment de la mise en place de la procédure habitat-vie sociale, c'est ce que j'ai dit lors de la première réunion de mise en place.

Deuxième conséquence, le nouveau mode de détermination des loyers a également induit une nouvelle ségrégation géographique. C'est dans les cités décentrées et les moins bien desservies que nous retrouvons les populations en difficulté. Ainsi, au Clos-Saint-Lazare, chez moi, l'école Guillaume-Apollinaire compte un effectif ainsi composé : 54 p. 100 d'étrangers, 24 p. 100 de Français originaires des départements et territoires d'outre-mer, 22 p. 100 de Français métropolitains, dont 3 p. 100 issus de l'immigration. En écoutant ces chiffres, vous comprendrez la difficulté d'enseigner. Je suis convaincu pourtant que la banlieue peut être le creuset de l'intégration, à condition de lui en donner les moyens ainsi qu'à ses habitants.

Il convient de ne pas pérenniser une situation qui fait des étrangers vivant sur notre sol des citoyens de seconde zone.

La troisième conséquence concerne les critères de revenus imposés pour l'attribution de logements, qui excluent de fait ceux dont les ressources ne sont pas quatre fois supérieures

au montant du loyer. Certes, la loi Besson vise à assouplir ce critère pour un certain nombre de logements. Mais elle ne prévoit pas d'autre financement qu'une charge nouvelle pour les offices. De plus, elle induit une baisse des normes d'habitation et corrélie le droit d'attribution de ces logements à l'autorité préfectorale. Cette attribution devrait se faire dans la clarté, au plus près des demandeurs et des habitants, donc à l'échelon communal, parce que c'est dans la commune, auprès des maires que viennent les demandeurs de logements.

Nous verrons, monsieur le Premier ministre, la qualité de ce que vous nous proposerez pour modifier les conditions d'attribution. Vous en avez parlé tout à l'heure. C'est nécessaire, car nous ne sommes pas aussi affirmatifs que vous. La loi Besson risque d'accroître la « ghettoïsation » du logement social public.

D'ailleurs, les premières mises en application sont édiifiantes. Dans un département comme les Hauts-de-Seine, le premier et le seul plan d'occupation du patrimoine social qui a été proposé par le préfet, c'est à la ville de Bagneux, dont la population est une des plus modestes et des plus en difficulté du département. Il s'agit bien d'entériner et d'aggraver de manière autoritaire les inégalités existantes en appliquant ces mesures là où se trouve le parc social le plus dégradé. On n'a pas proposé ça à Neuilly !

En dernier lieu, cette loi ne met pas un terme à la pratique des expulsions qui sévit dans toutes les cités. On ne peut prétendre vouloir loger les plus démunis, d'un côté, et contribuer au développement des expulsions, de l'autre. Je tiens à rappeler que de nombreux maires et élus communistes sont entraînés devant les tribunaux pour s'être opposés à ces atteintes aux droits et à la dignité humaine.

« Il faut proposer l'amnistie pour les pauvres que les huissiers veulent expulser et saisir », dit le père Delorme, des Minguettes, à sa manière, et il a raison.

C'est à la lumière de ces mêmes exigences concernant l'abrogation des lois Barre et Méhaignerie que nous abordons avec scepticisme l'exposé du futur projet de loi pour la maîtrise foncière.

D'abord parce que, paradoxalement, les organismes H.L.M. qui devraient être au cœur d'une nouvelle dynamique ne sont même pas évoqués. Sous prétexte de « répartition équilibrée », le logement social est traité en annexe des opérations privées, sous la forme d'un pourcentage encore non défini. Ensuite, parce qu'aucune des mesures simples susceptibles d'enrayer la flambée immobilière et la spéculation foncière n'est avancée.

Dans la proposition de loi déposée par le groupe communiste, nous envisageons la création d'une taxe sur les locaux d'habitation vides ou inoccupés du fait de loyers trop élevés, un abattement de la taxe sur le foncier bâti pour les héritiers acceptant de mettre en location pour plusieurs années un local hérité, pour accroître immédiatement l'offre de logements. Ce qui est possible, puisqu'il y a, dans ce pays, deux millions de logements vides.

Nous proposons également un nouveau mode d'évaluation des prix des terrains pour permettre aux collectivités d'exercer leur droit de préemption, le plafonnement des commissions des intermédiaires pour les opérations spéculatives et une révision de la taxation sur les plus-values immobilières des particuliers, mais surtout des entreprises.

La spéculation foncière qui sévit actuellement joue autant contre le logement que contre l'emploi. Certaines sociétés réalisent plus de profit - encore qu'on n'emploie presque jamais le mot - en liquidant leur patrimoine productif au bénéfice d'opérations immobilières. Voyez ce qui se passe du côté de Levallois-Perret !

Enfin, demander aujourd'hui l'introduction de quelques logements sociaux dans le cadre de ces opérations n'est pas de nature à contrecarrer un mouvement qui produit chaque jour de nouveaux chômeurs, de nouveaux mal-logés.

Autre problème, celui des transports, monsieur le Premier ministre. Alors que l'on sait que l'une des causes profondes du « mal-vivre » de nos banlieues c'est le temps perdu - souvent une heure et demie ou deux heures par jour - et la fatigue dus aux transports, que faites-vous ?

Chaque jour, c'est l'inqualifiable entassement de millions de parisiens et de banlieusards dans les transports collectifs. Ce sont les 59 000 voyageurs par heure sur la ligne A du R.E.R. du lieu des 54 000 prévus. Alors que le prix des transports augmente et que la qualité du service diminue

- attentes, matériel non remplacé, saleté, insécurité -, que fait-on pour remédier à ces maux ? La région, en dépit de ses déclarations, consacre trois fois plus d'argent aux autoroutes qu'aux transports collectifs. (Mme Marie-Noëlle Lienemann applaudit.) Est-ce la solution ? Nous ne le croyons pas.

Parlons aussi du mépris dans lequel on tient les populations des banlieues ouvrières. On leur a imposé des autoroutes sans protection phonique. On essaye d'y remédier quelque peu, en ce moment. Les espaces verts, que les habitants et certains conseils généraux comme celui de la Seine-Saint-Denis ont mis tant de temps à constituer, doivent être rognés par des tracés autoroutiers aberrants, la A16, par exemple.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Très juste !

M. Louis Pierna. M. le ministre Lalonde le reconnaissait lui-même : « Ce sont les populations les plus modestes qui sont victimes des plus grands maux de l'environnement. » Les élus communistes n'ont jamais considéré qu'il y avait fatalité dans ces domaines. Ils ont lutté, longtemps parfois, pour obtenir enfin que l'on recouvre l'autoroute du Nord à La Plaine-Saint-Denis. Mais que de temps, que d'énergie dépensés pour quelque chose qui allait de soi ! Mais, lorsque le pouvoir n'écoute pas, il faut évidemment agir.

Monsieur le Premier ministre, si vous vous contentez des déclarations de Bron et de celle que vous venez de faire, nous connaissons de nouvelles difficultés.

Vous devez prendre en compte ce que nous disons concernant l'emploi, le chômage, l'enseignement, la formation, le logement, le transport et la sécurité. Vous devez vous attaquer aux causes.

Vous devez aussi donner davantage de moyens aux collectivités pour que celles-ci puissent assumer pleinement leurs responsabilités en matière d'aménagement. Le Gouvernement propose de modifier la répartition des ressources des communes dites « riches » et des communes dites « pauvres ».

Or, le seul critère de détermination de la richesse des communes en vigueur s'appuie prioritairement sur son revenu fiscal et donc, pour l'essentiel, sur les revenus de la taxe professionnelle. Un tel critère, qui ne prend donc pas en compte les besoins, les problèmes sociaux et les revenus des habitants, masque la réalité. Il est injuste et inefficace. L'application d'une telle mesure peut même aboutir à une baisse des ressources des communes au sein desquelles se trouvent déjà quelques-uns des 400 quartiers les plus en difficulté.

A côté de cette première mesure de pseudo-péréquation qui évite à l'Etat d'augmenter à la hauteur des besoins les dotations globales et lui permet même de les diminuer - c'est ce qui sera fait dans le budget de 1991 -, le Gouvernement suggère de mettre en place les moyens de cette « unité de commandement » dont a parlé le Président de la République. Le terme quasi militaire est assez révélateur de la volonté d'imposer plus radicalement une politique qui n'a pas pu affirmer sa validité ni emporter l'adhésion des élus et des populations. Vous avez parlé du principe de décentralisation, mais cette mesure, monsieur le Premier ministre, va à l'encontre de cette répartition équilibrée des ressources !

Dans le prolongement des principes énoncés par François Mitterrand, elle remet en selle le plus dangereux des tandems : atteinte à l'autonomie et aux ressources communales d'un côté, renforcement de la tutelle de l'Etat de l'autre.

Comment ne pas relever la contradiction évidente entre la prétendue volonté de dialogue, d'écoute des habitants des banlieues et des jeunes, leur vœu de participation, et le caractère de ces mesures qui maintiennent le processus d'exclusion, qui centralisent le pouvoir décisionnel, qui préfigurent un alourdissement de la fiscalité locale et remettent en cause, qu'on le veuille ou non, la démocratie communale ?

La banlieue a aussi ses richesses, et moi qui suis un banlieusard, comme nombre de travailleurs sociaux, d'administrateurs, de membres d'associations, je l'ai au cœur. Je me permettrais d'emprunter à Jacques Prévert ces lignes, pour conclure : « Il est terrible, le petit bruit de l'œuf dur cassé sur un comptoir d'étain. Il est terrible, ce bruit, quand il remue la mémoire de l'homme qui a faim. » Eh bien ! le groupe communiste ne se résoudra jamais à ce que la banlieue soit pour toujours la zone des « Restos du Cœur » et du R.M.I. Il faut un projet à la France, projet de gauche

pour nos villes, sinon il y aura d'autres Montfermeil, Argenteuil et Vaux-en-Valin, et de cela nous ne voulons pas ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. André Rossinot.

M. André Rossinot. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, le problème de société global auquel nous sommes confrontés fait bien appel à l'ensemble des paramètres qui conditionnent notre vie en France : l'économique, le social, le culturel. Je ne suis pas tellement favorable à la sectorisation géographique que vous décrêtez, monsieur le Premier ministre, pour identifier prématurément, me semble-t-il, divers points de notre pays.

Le Président de la République que j'ai entendu à Bron voilà une quinzaine de jours a dressé un constat de la société. Peut-être a-t-il sur la ville une vision un peu politisée...

J'ai repris ses déclarations à Chenoves lorsqu'il préparait la campagne des élections municipales. Il racontait, pour introduire son propos, que, discutant avec ses collègues de l'Internationale socialiste qui lui demandaient de définir en un mot ce qu'était pour lui symboliquement le socialisme, le mot qui lui était venu à la bouche était : « la ville. »

Pour moi, la ville c'est social, mais ce n'est pas forcément socialiste.

De tous temps, il y a eu dans la ville des forts, des pauvres, des riches, des exclus, des marginaux, et il ne faut pas aujourd'hui, même si des difficultés et des exclusions existent, séparer le tissu urbain.

Maire de Nancy, j'anime également une grande communauté de dix-huit communes, et à Nancy comme dans cette communauté, il y a des quartiers difficiles mais ce sont tous les quartiers, en fait, qui ont besoin de s'appuyer sur tous les points forts de la ville pour trouver des solutions.

Les problèmes que nous rencontrons sont plus inquiétants qu'hier car le temps passe et nous n'apportons pas les solutions.

Responsable, momentanément, de la place Stanislas, j'ai hérité aussi de la grande barre du Haut-du-Liévre. L'architecte qui l'a construite - grand prix de Rome naturellement - s'est inspiré de la place Stanislas et de ses alignements, ce qui montre que la perversion intellectuelle peut venir de loin. Les grands corps qui nous dirigent ou une certaine vision de l'urbanisme dans notre pays, nous ont imposé, de haut, et toujours de Paris des règles de conduite à tenir et des normes à respecter. A cette époque, les maires que nous étions ou plutôt nos prédécesseurs n'avaient aucun pouvoir dans ce domaine et aujourd'hui nous gérons les conséquences de ces situations imposées, qui viennent de loin, mais dont tout le monde assume intellectuellement et politiquement les conséquences.

Nous avons, de 1955 à 1970 environ, construit et habité de grands ensembles dans lesquels la ségrégation n'existait pas. De 1970 à 1980, la situation s'est dégradée. Nous avons accueilli beaucoup d'immigrés. Puisqu'il y a eu aussi l'accession à la propriété, le « pavillonnaire », la crise. Le summum des difficultés est apparu en 1980. Pendant huit à dix ans, nous n'avons pas trouvé de bonnes solutions et, globalement, vous n'avez pas apporté de réponses cohérentes. J'ai participé aux premières opérations « Habitat et vie sociale ». Nous avons géré des opérations de développement social des quartiers, mais aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, c'est la rapidité de la dégradation, c'est l'accélération du processus qui nous interpellent et nous sommes complètement décalés par rapport à l'accélération du phénomène de société qui se caractérise par la pauvreté et la marginalisation. A travers le monde éducatif dont on a peu parlé aujourd'hui, à travers les problèmes de justice, d'insécurité et d'immigration, le phénomène s'accélère. Et si aujourd'hui il y a le feu, au sens propre comme au sens figuré, dans un certain nombre de nos banlieues, le pire - et je ne suis pas de ceux qui crient au loup - est peut-être encore devant nous.

Nous devons modifier notre attitude politique, notre psychologie. Il faut jouer le contrat de confiance. Ne croyez pas que toutes les difficultés auxquelles se heurte à présent l'Etat, en raison de défaillances dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, la justice et la sécurité se régleront d'un coup de baguette magique venant au secours des élus locaux. Il faut innover rapidement en établissant des contrats de planification avec les élus locaux, monsieur le Premier ministre.

Vous nous aviez annoncé, au cours de l'été 1988, l'élaboration de treize contrats d'agglomération. Aujourd'hui, deux ans et demi plus tard, quatre ou cinq sont signés.

C'est trop long ! Il faut que, dans un délai d'un an, avec le partenariat d'autres collectivités territoriales - départements et régions - soit opérée une jonction de moyens contractuels. A ce moment-là et à ce moment-là seulement, nous aurons, avec une déconcentration mieux vécue et une décentralisation reconnue dans le cadre d'une procédure contractuelle, des obligations mutuelles et des contrats.

Sinon, que se passera-t-il ? Nous nous renverrons alternativement la balle.

Actuellement je n'ai pas besoin d'un sous-préfet de plus. J'ai besoin de fonctionnaires de police, encore que M. le ministre de l'intérieur ait reconnu qu'à Nancy la situation était plutôt bonne. Ainsi quand un ilotier du Haut-du-Lièvre part en retraite, c'est la fête dans le quartier et on le remercie.

Il faut donc mettre en œuvre des solutions et des moyens concrets.

Monsieur le Premier ministre, je veux appeler votre attention sur deux secteurs, l'éducation et le logement, et formuler des propositions.

En matière d'éducation, avoir une politique égalitaire ou dite égalitaire n'est pas donner une chance égale aux enfants de la République. En effet, lorsque les enfants arrivent à l'école maternelle ou primaire, il y a déjà des handicaps au niveau de la santé, de la nutrition. Que faites-vous actuellement dans le domaine de la médecine scolaire, de l'hygiène scolaire comme on dit ? Quel partenariat voulez-vous avec l'ensemble des professions de santé ? Tels sont les défis que tous les tenants de la médecine, qu'elle soit libérale ou publique, sont prêts à relever dans le cadre d'un respect mutuel, afin que soit accompli, sur le plan de la santé, un effort exceptionnel.

Malheureusement, vous êtes toujours pris par l'esprit de système du parti socialiste : l'uniformisation de l'école n'est pas sa démocratisation. Vouloir que 80 p. 100 des jeunes Français aient le baccalauréat, c'est avant tout institutionnaliser la société duale, prolonger artificiellement vers le haut, alors que l'on sait très bien que quatre bacheliers sur dix seulement trouveront un métier.

Il est indispensable d'instaurer une véritable prise en compte personnalisée au niveau de l'école. L'aide personnalisée existe dans plusieurs domaines. Dans une école le véritable bilan doit être établi enfant par enfant. Mon père, qui était instituteur à Herserange en 1935, enseignait à soixante-douze gosses de quatorze nationalités différentes dans une baraque en planches, et les parents se passionnaient pour l'éducation de leur enfants.

La réussite est au prix d'un bilan personnel de chaque enfant ; elle ne saurait découler de l'apprentissage systématique des mathématiques ou des langues à un enfant qui ne sait pas construire une phrase en français. Telle est la vraie chance à l'école. Aujourd'hui, l'école de la République n'est pas égalitaire, car l'assignation à résidence dans telle ou telle partie de notre territoire préjuge déjà les résultats scolaires d'un enfant et ses chances.

Quant à la deuxième chance, n'en parions pas, car, à force d'échecs, à force de stases, à force d'absence d'orientation, d'absence de dialogue dans l'école, de manque de temps libéré pour que la jonction entre les parents et les enfants puisse être opérée, elle est inexistante. D'ailleurs les enseignants ne sont pas préparés à la prise en compte globale des problèmes de la famille et de l'enfant.

Il faut donc davantage de maîtres, mieux rémunérés et libérés pour ce temps social, ce temps partagé avec les acteurs sociaux de la vie locale. Il est donc indispensable de renverser les mentalités. Si certaines zones d'éducation prioritaire ont bien fonctionné, les succès ont été trop rares, car les habitudes l'ont emporté et les comportements corporatistes ont pris le dessus.

En ce qui concerne le logement, ne nous dites pas, monsieur le Premier ministre, que l'on va continuer ainsi ! Il n'y a pas de décentralisation, pas de déconcentration suffisante, alors qu'une politique locale de l'habitat est possible. Nous avons d'ailleurs innové en la matière dans l'agglomération de Nancy depuis une dizaine d'années, et nous avons essaimé notre exemple dans d'autres régions.

Les lieux où l'on doit construire des logements ne se décrètent pas. Les choix sont le résultat d'une longue patience, d'une stratégie urbanistique foncière mûrie ! Tant que le logement qui reste aujourd'hui un produit du guichet des D.D.E. ne sera pas mis dans le panier commun, il ne sera pas possible d'engager une politique cohérente.

Ma dernière remarque sera financière.

Ne bucolisez pas trop la D.G.F., monsieur le Premier ministre ! Si l'on sait quand cela commence, on ne sait jamais comment cela finit. Vous me semblez d'ailleurs parti sur la base d'un débat par trop manichéen. Si vous voulez faire du social, n'oubliez pas non plus qu'outre les villes, il faut penser aux départements. N'omettez donc pas, dans cette logique, l'effort partagé par les uns et par les autres.

Soyez également attentif, monsieur le ministre de l'intérieur, au fait que tout se bouscule. Ces 400 quartiers sont concernés par votre projet de loi pour favoriser l'intercommunalité, par l'équilibre de la péréquation de la taxe professionnelle sur les agglomérations, par un autre projet de loi relatif à la D.G.F. Dans ces conditions, monsieur le Premier ministre, faites de l'interministériel ! Donnez-nous tout, en même temps, afin que nous puissions avoir un débat significatif sur le fond. J'ai le sentiment que vous courez derrière l'événement. Il est temps de vous arrêter, de souffler, mais avez-vous l'espace politique pour le faire ?

Je me suis beaucoup inquiété pour vous, monsieur le Premier ministre, en écoutant le Président de la République. Il était allé jusqu'à parler aux chefs de projets et aux sous-préfets. Je me suis donc demandé ce qu'il allait rester pour le Premier ministre de la République.

Monsieur le Premier ministre, il faut vraiment changer de braquet. Nous avons un an pour changer de politique, pour organiser un partenariat authentique, mais ce n'est pas ce que vous nous proposez aujourd'hui. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

M. le président. La parole est à M. Georges Chavanes.

M. Georges Chavanes. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, très brièvement parce que les aiguilles de l'horloge tournent, je veux souligner, en tant que maire d'une ville ayant cinq D.S.Q. et président de district d'une agglomération, combien la situation se dégrade au fil des mois, sous le triple choc d'un chômage qui progresse, surtout dans ces zones où l'on trouve beaucoup d'immigrés, pour atteindre parfois 40 ou 50 p. 100 parmi les jeunes, d'un habitat délabré - j'y reviendrai tout à l'heure - et de l'ennui à cause duquel progressivement l'insécurité se développe, la violence éclate, la situation devient explosive.

Roland Castro reprochait même la lenteur des prises de décision en indiquant que si de vraies décisions n'étaient pas arrêtées il « foutrait le camp », « rendrait son tablier », selon ses propres termes.

C'est pourquoi il y a eu Bron et c'est pourquoi ont été arrêtées des décisions dont certaines, je le reconnais, vont dans le sens souhaitable et devront être prises vite. Cela étant, il me semble qu'il en manque et je voudrais vous soumettre quelques propositions qui me paraissent de nature à aider les maires à améliorer la situation.

En ce qui concerne d'abord les D.S.Q., il convient surtout de ne pas limiter leur durée. Dans ma commune, l'un d'eux a été engagé il y a quatre ans et si un progrès sensible est indéniable, il est indispensable de continuer. Les D.S.Q. doivent être maintenus et prolongés par d'autres mesures qui amplifient l'action et permettent d'éviter que l'on retombe très vite dans une situation grave.

Je me réjouis d'ailleurs de la manière efficace avec laquelle on a négocié cinq D.S.Q. avec la délégation interministérielle à la ville, dont l'action est très efficace, et Yves Dauge.

Malheureusement, au niveau du département prévaut une situation absolument incroyable ; c'est le parcours du combattant. Ainsi il n'aura pas été possible de consommer nos crédits en 1990. Nous attendons deux mois, quatre mois, six mois, voire un an, les réponses à nos lettres. Et, quand on nous répond, la lettre se termine souvent par une formule du genre : « Je vais demander au ministère de l'intérieur si vous pouvez le faire ». Je vous assure que cela est vraiment décourageant.

Certes, l'une des causes essentielles tenait à l'existence de dix-sept lignes de crédits qui compliquait tout. Vous avez annoncé qu'il n'y en aurait plus qu'une seule et nous en

acceptons l'augure. Avec une ligne budgétaire unique, cela devrait aller mieux. Si nous pouvions en outre avoir un responsable de projet auquel nous pourrions nous adresser, cela pourrait aller encore mieux. Roland Castro a dit tout haut ce que tous les chefs de projet pensaient tout bas, à savoir que la situation est vraiment très difficile. En cas d'incendie, on ne va pas demander la permission pour appeler les pompiers ! Or tel était un peu le cas en la matière. Il était donc urgent de modifier complètement le fonctionnement des D.S.Q., au niveau local, je le précise.

Ma deuxième proposition concerne la réhabilitation dont je peux parler très concrètement, parce que j'ai organisé samedi dernier, une réunion de locataires dans un quartier D.S.Q. J'ai exposé le coût de l'opération, en précisant les travaux qui allaient être réalisés. L'inquiétude des intéressés a porté sur l'augmentation des loyers que cela allait engendrer. Ils préféreraient se passer de réhabilitation plutôt que de voir les loyers augmenter progressivement de 10 p. 100, de 15 p. 100, de 20 p. 100 pour arriver à 30 p. 100. Certes, vous pourriez me répondre qu'il existe l'A.P.L. et il est heureux qu'elle puisse jouer pour un tiers des locataires pour lesquels la réhabilitation n'aurait pratiquement pas d'influence. En revanche, les autres m'ont dit carrément qu'ils n'auraient pas d'autre solution que celle de quitter leurs logements.

M. Edouard Landrain. Tout à fait !

M. Georges Chavanes. Lors de la mise en œuvre du dernier D.S.Q. qui a fonctionné essentiellement par réhabilitation de logements, on a constaté que beaucoup de gens quittaient les logements réhabilités pour aller habiter des logements qui ne l'étaient pas encore parce que les loyers étaient moins chers.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Exactement !

M. Georges Chavanes. En ce domaine, il convient de faire très attention.

J'ai écrit, il y a un peu plus de deux mois, au ministre de l'équipement et du logement pour lui demander d'accroître les subventions accordées au titre de ces quartiers, et de ces quartiers seulement, dans les villes qui connaissent de grosses difficultés financières. Tel est le cas de la mienne. Il conviendrait donc d'augmenter les subventions au moins de 30 à 40 p. 100. Je vous assure que cela est nécessaire, si l'on veut éviter une montée très rapide des loyers. Il s'agit d'une proposition très concrète, car je peux vous affirmer qu'il ne sera pas possible de réhabiliter dans le cadre des cinq D.S.Q. de ma ville, si le taux de subvention de l'Etat dans ces opérations n'est pas modifié. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Il est un autre élément qui gêne les sociétés d'H.L.M. Depuis mars 1990, vous leur avez imposé de placer leur trésorerie à la Caisse des dépôts à un taux de 4,5 p. 100. Vous avez ainsi réduit leurs possibilités financières dans des conditions importantes parce qu'elles plaçaient auparavant leur argent à 9 p. 100. Cela est d'autant plus regrettable qu'elles ont désormais besoin de moyens financiers plus grands.

Ma troisième proposition est relative à l'habitat adapté. Là encore le taux de P.L.A., 20 p. 100 actuellement, devrait être augmenté. Son niveau est nettement insuffisant, et je me tourne vers le ministre du logement pour souligner qu'il ne convient pas du tout. Je suis d'ailleurs persuadé qu'il est d'accord avec moi. Il faudrait même élargir les possibilités de recours aux P.L.A. Dans mon département, 250 dossiers auront été satisfaits en 1990 pour environ mille demandes. Encore avons-nous été relativement bien servis, d'après ce que j'ai lu, par rapport aux autres départements.

Au cours d'une réunion que j'ai eue hier soir avec une centaine de maires, la plupart ont réclamé des P.L.A. en se demandant ce que nous attendions pour réaliser des logements sociaux dans leurs communes. Ils sont prêts à garantir le paiement de loyers pendant des années, permettant ainsi à la fois d'éviter la désertification et la demande, dans les villes, de logements pour ceux qui seront partis vers ces banlieues parce qu'ils n'auront pas trouvé de logement dans leur commune.

Il s'agit d'un élément essentiel de l'aménagement du territoire : développer la construction de logements sociaux dans les communes rurales pour empêcher les gens de quitter la

commune et de se rendre dans les banlieues des grandes villes. Nous avons là le moyen de détruire ces grandes barres dont parlait tout à l'heure André Rossinot, au Haut-du-Lièvre, chez lui, où se trouve la plus grande de France. Il est évident que cette action est urgente, car chacun se réjouit quand ces barres sont détruites.

Ma dernière proposition porte sur le chômage, problème le plus important, le plus difficile.

Dans notre ville, certaines entreprises ont accepté de jouer le jeu et de participer, avec nous, à des créations d'entreprises d'insertion. Cela nous a permis de constater qu'il était possible d'obtenir du travail de sous-traitance et l'on a pu créer six entreprises d'insertion en un an. En l'occurrence, on se heurte à un problème de fonds de garantie dont la création, en collaboration avec les chambres de métier et les chambres de commerce, est absolument indispensable, ainsi qu'à une question de fonds propres dont l'insuffisance est souvent criante.

Il faut également, dans les quartiers D.S.Q., permettre l'octroi de prêts bonifiés pour les opérations de construction de bâtiments. Si toutes ces conditions étaient réunies, nous pourrions vaincre ce fléau terrible que représente le chômage de très longue durée, lequel provoque la misère, disons-le.

En effet la misère est apparue ces dernières années, car certains sont au chômage depuis le début de la crise, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas retrouvé un emploi depuis 1974. Depuis près de vingt mois que je suis maire d'Angoulême, trois femmes y ont été assassinées. Chaque fois, on a parlé de drame de la mésentente. Or, pour connaître les familles, je peux vous assurer que ce n'est pas vrai : il s'est agi de drames de la misère, chez des gens qui n'avaient plus les moyens de boucler le mois. La femme commence à insulter son mari ; celui-ci la bat ; elle finit par dire qu'elle retourne chez sa mère, mais, au moment où elle va partir, c'est le geste définitif !

Une demi-douzaine de chômeurs ont aussi mis fin à leurs jours.

Tous ces drames que nous vivons ont été provoqués par le chômage de longue durée. Seule l'insertion peut permettre de le réduire, car il faut impérativement réapprendre aux intéressés ce qu'est le travail.

Je terminerai sur une phrase de Saint-Exupéry : « Les hommes ont construit trop de murs et pas assez de ponts. » Aujourd'hui, notre devoir est d'organiser nos sociétés, nos cités, nos quartiers, nos banlieues dans des conditions telles que se créent des ponts, des solidarités entre les hommes et les femmes de ces banlieues, pour qu'ils reprennent espoir en leur avenir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot.

Mme Roselyne Bachelot. Monsieur le Premier ministre, nous sommes stupéfaits que le Gouvernement engage ce débat à la remorque du Président de la République.

En effet, s'il est un problème qui est au confluent des responsabilités gouvernementales, c'est bien celui-là. Vous l'aviez d'ailleurs revendiqué en son temps. Comment le Gouvernement a-t-il pu tomber à ce point en panne de sensibilité et d'imagination ?

Par quelle grâce d'Etat le Président de la République peut-il proposer des solutions auxquelles les ministres n'auraient même pas pensé ?

Comment a-t-il pu conclure que vous aviez besoin d'être guidé par un ministre pour mener cette action, alors qu'elle était le seul engagement clair que vous ayez pris devant nous ? Cette façon expéditive qu'a le Président de vous signifier que vous êtes coupés des réalités du terrain nous attriste. Et si c'était vrai ?

Les élus qui ont la charge de banlieues défavorisées ont une approche réaliste des choses.

Nous constatons d'abord que ce phénomène de déstabilisation a éclaté de façon soudaine et récemment dans des quartiers dont la structure sociale et urbanistique est souvent fort ancienne.

Il y a dix ans, ces mêmes quartiers vivaient déjà leurs problèmes. Est-ce à dire que les conditions matérielles de la vie collective se sont dégradées depuis ? Dans la plupart des cas, c'est le contraire.

Les municipalités ont réalisé les équipements sportifs, socio-éducatifs, d'accueil ou de transport qui manquaient. On a amélioré la situation des résidents et pourtant ils n'en peuvent plus.

Examiner les raisons de cet état de fait, c'est aussi imaginer les solutions.

La première vraie raison de ce mal des cités - une raison que l'on tente de nous cacher avec tous les arguments de la « castromanie » - c'est le cancer du chômage, ou, plus précisément, le désespoir des illusions perdues. Vous avez fait croire, en effet, à tous ces jeunes que vous pourriez créer un million d'emplois - c'était la promesse Mitterrand - et vous avez créé un million de chômeurs de plus.

M. Hubert Falco et M. Willy Dimeglio. Très bien !

Mme Roselyne Bachelot. En dix ans, vous les avez fait passer de la société où l'on travaille à celle où l'on espère travailler et maintenant à celle où l'on n'espère plus rien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Hubert Falco. Très bien !

Mme Roselyne Bachelot. Ce ne sont pas les derniers chiffres qui vont améliorer la situation. Comme le dit le proverbe turc, l'oisiveté est l'alliée du diable. Si vous mettez des désœuvrés dans des résidences de luxe, ils casseront les résidences de luxe car rien ne résiste au désœuvrement qui n'en finit pas.

M. Willy Dimeglio. Exact !

Mme Roselyne Bachelot. La deuxième raison que l'on s'emploie à cacher, c'est la perte d'influence et de crédit de la vie associative. Elle est en pleine décadence, alors qu'elle pourrait être un relais d'influence irremplaçable.

Les structures associatives ont été méthodiquement et sciemment dévoyées par le parti socialiste qui en a fait un outil pour la conquête du pouvoir. Certes, vous avez trouvé là des alliés complaisants ou crédules entraînés par les facilités qu'offrent la polémique et la critique. Mais en transformant la vie associative en champ clos politique, en préférant avoir des complices plutôt que des partenaires, vous l'avez marginalisée et discréditée.

M. Daniel Collin. Très bien !

Mme Roselyne Bachelot. Vous avez scié la branche sur laquelle vous pourriez aujourd'hui asseoir une politique des quartiers en difficulté.

La troisième raison, c'est la montée incontrôlée de l'immigration.

Monsieur le Premier ministre, vous avez laissé faire avec une grande faiblesse. Nous ne vous faisons pas grief de vos mesures libérales, si telle était vraiment votre conviction. Si précisément c'était une conviction, nous vous reprochons de n'avoir pris aucune des mesures d'accompagnement social qui - vous semblez le découvrir maintenant - en étaient le complément indispensable.

Ce laxisme en matière d'immigration relevait d'une volonté de revanche politique et de la recherche d'une clientèle. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ce calcul portait en lui sa condamnation. Elle vous est infligée aujourd'hui.

La quatrième raison est plus difficile à caractériser d'un trait. Il s'agit d'une dégradation en profondeur du milieu socio-familial dans les quartiers défavorisés.

Voyez l'exemple du Maine-et-Loire, qui est classé en zone rouge pour ses quartiers sensibles.

Dans mon département, ma ville n'a pas l'image d'une associabilité caractérisée. Elle n'a pas souffert d'une immigration sauvage. Elle n'est pas un repaire de quartiers crasseux et déshérités. Elle a même un maire socialiste. C'est tout dire !

M. Alain Bonnet. C'est pour cela qu'elle est bien gérée !

Mme Roselyne Bachelot. Pourquoi cette fragilité sociale qui est bien réelle ? Parce que nous avons un chômage élevé, un retard dans la formation, des revenus qui se sont dégradés, un niveau de vie des familles en baisse, une marginalité culturelle qui a rompu la chaîne des générations.

Comment les parents pourraient-ils jouer leur rôle éducatif irremplaçable quand, à la maison, c'est le gamin qui est le seul capable de remplir une feuille de sécurité sociale, d'établir un chèque ou de décrypter le moindre formulaire administratif ? Ce jeune, qui domine un entourage totalement inculte, dépendant et dissocié, acquiert un statut de chef de famille à un âge où l'on rêve toujours d'être chef de bande.

Une citation résume mieux que je ne saurais le faire cette situation : « Dès lors que la figure paternelle est dévalorisée par les circonstances, les conditions de la délinquance apparaissent car rien ne vient limiter la toute puissance de l'enfant par rapport à sa mère. » Cette formule, cruelle dans sa simplicité, est de M^e Soulez-Larivière.

Enfin, il ne faut pas oublier, parmi les conséquences de cette destruction familiale, la féminisation de la délinquance. Car si ces sont des garçons qui monopolisent les faits divers à grand battage, les filles participent de plus en plus à la malfaisance qui pourrit l'atmosphère des quartiers défavorisés.

Monsieur le Premier ministre, la crise du milieu urbain, qui explose aujourd'hui, marque l'échec de votre politique sociale face à la fraction la plus fragile de notre société.

Aujourd'hui, les solutions ne peuvent pas être des gadgets administratifs et je ne vois pas ce que pourra changer un fonctionnaire de plus auprès du préfet ou un énarque débarquant dans ma ville.

M. Michel Giraud et M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin). Très bien !

Mme Roselyne Bachelot. Les solutions ne sont pas non plus étroitement catégorielles, car le mal-vivre des jeunes est souvent, d'abord, celui de familles en perdition.

Il faut donc que le Gouvernement assume ses responsabilités dans les domaines qui sont les siens, c'est-à-dire l'éducation, qui laisse à l'écart 20 p. 100 d'illettrés - éducation des jeunes, mais aussi de la famille entière - le logement social, dont les crédits ont diminué de moitié dans mon département, la sécurité qu'une police peu nombreuse et mal équipée a de plus en plus de mal à assurer. Hier, Michel Giraud, aujourd'hui, Eric Raoult ont longuement décrit nos propositions.

C'est seulement alors que vous pourrez vous tourner vers les élus locaux, non pour leur faire assumer les insuffisances de la politique gouvernementale, mais pour les associer dans les domaines qui leur sont propres, notamment les équipements de proximité et l'encadrement socio-culturel, qui sont les compléments naturels de l'action nationale que nous attendons.

Monsieur le Premier ministre, une politique ne se juge pas sur ses bonnes intentions, mais sur ses résultats, sur le terrain. Les incantations du Président de la République auront eu au moins le mérite de vous mettre face à vos responsabilités. Nous craignons que le manque de cohésion de votre politique sociale ne vous permette pas d'affronter ce défi dans les meilleures conditions.

Pour notre part, nous continuerons sur le terrain, à dénoncer fermement les difficultés, mais aussi à exprimer les espoirs de nos banlieues défavorisées. *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. le président. La parole est à M. Willy Dimeglio.

M. Willy Dimeglio. Monsieur le Premier ministre, je vous ai écouté avec intérêt. Vous avez prononcé un discours technique : quatre grands principes, quatre dimensions, vingt-sept mesures.

Ceux qui, ce soir, dans leurs banlieues, dans leurs quartiers, dans les zones périphériques, vont vous écouter seront déçus. Ils attendaient de vous un peu plus de chaleur, un peu plus de cœur, un peu plus de compréhension. Ce soir, c'est la désespérance qui va gagner un peu plus de terrain.

Vous avez parlé de 400 quartiers. C'est un peu court, car aujourd'hui, c'est la France entière qui est concernée par un traumatisme qui se traduit sur le terrain par une véritable sécession sociale. Devant cette désintégration de notre société, vous nous proposez quelques crédits, quelques fonctionnaires, quelques formules. Vous n'avez pas encore pris la véritable dimension de ce problème.

M. Alain Bonnet. Il faut être sérieux !

M. Willy Dimaggio. Je ne parle pas en théoricien, car j'ai eu le privilège de vivre dans ce que l'on appelle un grand ensemble.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Il n'y a pas que vous !

M. Willy Dimaggio. Je continue à m'intéresser, non pas à ce dossier, mais à des hommes et à des femmes qui se sentent assignés à résidence dans ces espaces, où le rêve n'est plus permis, où le rêve n'est plus possible.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous faire part d'une expérience.

Rapatrié d'Algérie en 1962 à Montpellier, j'ai dû, pendant de nombreux mois, vivre dans des conditions difficiles : il n'y avait pas de logements. Puis, en 1963, j'ai eu la chance de trouver un appartement dans un grand ensemble d'une zone périphérique.

J'ai gardé de ce séjour des images de bonheur. Il y avait là une population heureuse de vivre, heureuse de travailler, qui n'était pas traumatisée par la délinquance. Il y régnait une convivialité, une animation spontanée qui en faisaient une cité heureuse. Il n'y avait pas de sous-préfet, pas de maisons de quartiers, ni de cafés de musique !

Chacun était habité par l'espoir de trouver un meilleur emploi ou de devenir propriétaire d'un pavillon, symbole de réussite sociale. Certains ont pu franchir ce cap, mais sont venus la crise économique, le chômage, le coût du crédit qui ont contraint les autres à renoncer à leur rêve. Certains ont perdu leur emploi. Certains ont connu la précarité. Certains propriétaires ont vu leur bien se dévaloriser à toute allure, ont loué à qui ils pouvaient, puis à qui le voulait bien. Aujourd'hui, cette cité heureuse est devenue une cité sinistrée.

Elle a été gagnée par la pauvreté de l'intérieur, à laquelle est venue se joindre une pauvreté de l'extérieur par le canal de l'immigration. Je vous conseille, monsieur le Premier ministre, de lire la page spéciale qui a été consacrée aujourd'hui par le journal local, *le Midi libre*, à cette cité. Vous y trouverez plusieurs témoignages qui vous permettront de consolider votre dossier.

Quelle est aujourd'hui la réalité dans cette cité qui fut une cité heureuse ?

Le nombre des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion est de 40 p. 100 supérieur à celui des autres quartiers de la ville.

L'échec scolaire atteint des sommets : de 30 à 60 p. 100, soit trente fois plus que dans d'autres quartiers de la ville. Vous constaterez que, dans certaines classes, il y a 85 p. 100 de « primo-arrivants ». Vous y lirez des témoignages poignants, par exemple, celui de cet immigré qui refuse de mettre son fils à l'école du quartier pour ne pas qu'il soit touché par l'échec scolaire et qui l'a inscrit à l'autre bout de la ville, celui de ce chauffeur de bus, syndicaliste, qui préfère se saigner et mettre ses enfants dans une école confessionnelle.

Vous verrez que la délinquance y dépasse de 150 p. 100, monsieur le ministre de l'intérieur, la moyenne des autres quartiers de la ville, et que ceux qui sont victimes de cette violence sociale ce ne sont pas les riches, ce sont les pauvres. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Mme Marie-France Stirbois. Très bien !

M. Willy Dimaggio. S'il y a aujourd'hui une inégalité, c'est bien entre les riches et les pauvres pour l'accès à la police et à la justice.

Enfin, ceux qui avaient acheté leur appartement en 1962 40 000 francs n'arrivent pas à le vendre aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, 30 000 francs ! Ils ont été, en quelque sorte, une deuxième fois spolés.

Monsieur le Premier ministre, l'analyse est simple. La situation est fondée sur un quadruple échec.

Echec économique, car les années 80 resteront celles de la nouvelle pauvreté.

Echec du système scolaire : lorsque deux enfants sur trois en sont éjectés, comment voulez-vous atteindre le chiffre illusoire de 80 p. 100 d'une classe d'âge au baccalauréat ? La vraie nécessité, c'est d'amener 90 p. 100 d'une génération au B.E.P. ou au C.A.P., c'est-à-dire à des diplômes qui ont et donnent une légitimité sociale.

Echec de la politique d'immigration : ces populations sur le terrain ont la conviction que vous vous drapez dans des formules qui laissent croire que finalement tout est bouclé et que désormais les frontières sont infranchissables. Tout cela leur donne un sentiment d'impuissance qui fait naître une exaspération entraînant le rejet de l'autre. Et ce ne sont pas les déclarations de M. Cheysson, qui vont améliorer la situation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Enfin, échec de votre idéologie : en 1977, vous êtes parti à l'assaut d'un certain nombre de villes, avec une bannière sur laquelle était marqué : « Changez la ville, changez la vie. » Certains vous ont cru. Imaginez aujourd'hui leur déception, quatorze ans après !

M. Gérard Longuet. Quatorze ans après !

M. Willy Dimaggio. En 1981, le Président de la République avait dit à la jeunesse de ce quartier « Je créerai un million d'emplois nouveaux dans l'année qui vient ». Imaginez, monsieur le Premier ministre, le désarroi de ces jeunes aujourd'hui !

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Ils font confiance au Premier ministre !

M. Willy Dimaggio. Vous avez cassé des rêves, des espérances !

Monsieur le Premier ministre, l'ordonnance est simple : faites confiance aux élus locaux, qui sont sur le terrain, qui connaissent le terrain. Toutes tendances politiques confondues, ils sont capables d'apprécier des situations. Donnez-leur des moyens, des pouvoirs, et vous, monsieur le Premier ministre, occupez-vous de l'Etat !

Faites en sorte que l'économie fonctionne, que la sécurité et la police fonctionnent au bénéfice de tous et non pas seulement, comme je l'ai dit, au bénéfice des riches.

Faites enfin que l'école soit source de progrès et non source d'exclusion.

Faites en sorte que les populations puissent se mettre à rêver. Redonnez-leur, ce soir, un peu d'espérance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à Mme Marie-France Stirbois.

Mme Marie-France Stirbois. La politique de la ville, que vous menez, mesdames, messieurs les socialistes, est essentiellement dialectique.

Je m'explique : depuis dix ans bientôt, vous parlez, vous dissertez et n'en plus finir sur le malaise des cités. Mais concrètement, qu'avez-vous fait ? Rien. Ce ne sont pas les élucubrations de soixante-huitards farfelus qui enrayeront le malaise, bien au contraire ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le problème que rencontrent aujourd'hui les grandes villes de France n'est guère différent de celui qui doit affronter notre pays tout entier. Je veux parler du déracinement.

C'est un lieu commun de répéter que les grandes cités modernes sont dépourvues de vie intérieure, qu'il leur manque une âme. Pourtant, c'est là que réside le problème. Les populations qui, au cours des siècles, avaient su s'ancrer harmonieusement dans leur cadre de vie, se sont retrouvées, poussées par ce que je nommerai une « démonie de l'économie », dans de grands ensembles urbains bâtis à la va-vite.

Parcellisées, atomisées, ces populations n'ont pas pu recréer un environnement favorable à leur épanouissement. L'homme ne vit pas indifféremment dans tel ou tel cadre. Il subit, bon gré mal gré, l'influence du milieu ambiant dans lequel il évolue.

A force de privilégier outrageusement des politiques à court terme, marquées seulement par des échéances électorales ou des carnets de commandes de promoteurs sans scrupules - les deux ayant souvent rapport les uns avec les autres -, on a fini par oublier que tout homme éprouve le besoin de références élémentaires, en l'absence desquelles il se sent perdu.

Le problème n'est pas nouveau. Cela dure depuis des siècles. Déjà, Vico comme Fustel de Coulanges, avaient montré en quoi *la Cité antique* devait demeurer un idéal pour tous les hommes épris d'une liberté digne de ce nom.

M. Gilbert Bonnemaison. Encore des socialistes !

Mme Marie-France Stirbois. La destruction aveugle des référents traditionnels devait se payer un jour ou l'autre. Comment s'étonner que des hommes sans racines, donc sans passé, éprouvent un atroce mal de vivre dans des cités sans âme ?

Or, les plans que vous dressez aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, ne contribueront qu'à accentuer ce malaise, parce que vous refusez de voir que les hommes sont différents, par leurs origines, leurs modes de vie, leur nature et leur culture. Vous jetez entre des alignements de béton froid des cohortes d'hommes et de femmes venus d'horizons divers, parlant des langues différentes, qui n'ont rien en commun, sinon le malheur de devoir vivre ensemble dans un contexte dénué de toute chaleur.

L'anonymat engendre alors le sentiment d'une perte d'identité. D'où ces révoltes, ces accès soudains et violents d'une agressivité diffuse, ces suicides, épiphénomènes révélateurs d'un indubitable mal de vivre, comme l'a dit l'un de nos collègues.

Ce bilan est tragique. Ce n'est pas avec les fumeuses rêveries de « Banlieue 89 », mêlant sophismes et idées fausses, ou les bilans technocratiques de la délégation interministérielle à la ville, que l'on en viendra à bout. On ne construit pas des cités à partir de rien, en y projetant n'importe quel « citoyen du monde », ou alors on court directement à l'abîme.

Si l'on étudie notre histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à l'aurore du XX^e siècle, on s'aperçoit que le cœur de la cité était un foyer bien vivant. Forums bordés de temples ou places des cathédrales donnaient au citoyen un point de rencontre du matériel et du spirituel. Or de quoi est constitué aujourd'hui le centre des cités modernes ? De rien ! Le jour, c'est la désolation du vide et le soir, c'est le royaume des bandes. Les habitants ont été rejetés pêle-mêle à la périphérie des grandes villes. Cette image résume à elle seule la déchéance de la cité, cité écartelée entre solitude et délinquance, qui a perdu sa vocation de faire vivre en harmonie les citoyens.

Aussi, monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les députés, avant de se préoccuper du sort des immigrés extra-européens, prenons la peine d'intégrer les Français chez eux.

Nous sommes résolument contre l'intégration impossible d'étrangers qui ne s'introduisent en France qu'à la recherche d'avantages matériels et plus particulièrement sociaux. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il faut refuser cette pitoyable mascarade qui consiste à accorder sans vergogne la nationalité française aux clandestins, comme le suggère, page 283, le récent rapport n° 101 de M. Thyraud, sénateur U.D.F. ou plutôt U.R.E.I., qui, venant en complément du rapport Marchand du parti socialiste et du rapport Hannoun du R.P.R., veut définitivement faire de notre pays une colonie de peuplement du tiers monde.

M. Gilbert Bonnemaison. Demandez à Saddam de les reprendre !

Mme Marie-France Stirbois. Il faut en premier rendre le cœur des villes aux citoyens français, casser cette absurdité qui consiste à faire travailler les gens dans les centres le jour, pour les rejeter la nuit dans d'infâmes cités-dortoirs. C'est un schéma qui réjouit peut-être les adeptes de la lutte des classes ; ce n'est certainement pas l'objectif du Front national.

Nous préconisons, nous, au contraire, le regroupement de toutes les forces vives de la nation, nous prônons le rapprochement entre tous les citoyens français.

Car faire du social ne consiste pas à distribuer aveuglément allocations et subsides. C'est avant tout redonner vie à ce grand corps qu'est la nation, lui redonner confiance.

Il ne faut pas séparer les Français. Il faut permettre au contraire le brassage géographique des différentes catégories socioprofessionnelles. Recréer des villes à visage humain signifie ouvrir des logements sociaux au milieu des villes.

D'une fréquentation quotidienne, naîtra une meilleure compréhension puisque les Français ont non seulement en commun une histoire multiséculaire, mais aussi des us et coutumes, un patrimoine, une culture et une mémoire. Si l'on conserve ce fond sociologique intact, alors tout reste possible. Une renaissance demeure question de volonté.

Par ailleurs, il faut agir dans une semblable perspective avec les personnes âgées, trop souvent reléguées dans des maisons de retraite éloignées, ce qui accroît encore leur isolement. Mesure sinistre à effet pervers puisqu'elle conduit à accroître le fossé entre des générations qui ne se connaissent plus, puisqu'elles ne se parlent plus et ne se voient plus.

C'est ainsi que, peu à peu, s'estompent la mémoire vivante d'un peuple lorsque les grands-parents ne racontent plus aux générations futures leurs souvenirs et leur vie. Et que dire du jeune étudiant, isolé en vase clos dans des campus à des kilomètres du centre ville ! Comment dans ces conditions peuvent-ils avoir un aperçu de ce qu'est la vie réelle, de ce qu'est le monde du travail ?

Alors, oui, il faut avoir le courage de prendre le problème à bras-le-corps. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est une volonté politique de favoriser la renaissance d'une vie organique dans notre nation. Il faut avoir le courage de détruire ces molochs de béton qui engendrent terreur et désespoir, et étouffent tout devenir possible.

Il faut aérer l'espace. Il faut recréer des villes et villages dignes de ce nom, c'est-à-dire peuplés par des Français (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) voulant à nouveau s'enraciner ; il faut redonner une force aux valeurs communes qui animaient il y a encore à peine un demi-siècle les villes et les villages de France.

Cela implique de favoriser et d'encourager l'éducation civique, de redonner une nouvelle vigueur à l'idéal républicain, au sens romain du terme. Il faut à nouveau conférer au terme de citoyen le véritable sens qu'il avait dans le monde antique.

On ne bâtit pas, messieurs les socialistes, sur du sable et sur des poussières d'utopie. On construit l'avenir en puisant ses fondements dans la sagesse des traditions, et la tradition, vous le savez bien, ce n'est pas seulement le passé où elle s'est illustrée, c'est aussi un modèle éternel conforme à la bonne marche du monde.

Contre vos idéologies égalitaires qui conduisent le monde moderne à l'abîme, nous opposons tout simplement le bon sens.

La logique absurde du profit comme les rêveries cosmopolites doivent être brisées pour y substituer une volonté nationale qui seule permettra de réconcilier les Français entre eux.

Les sondages récents indiquent que les Français ne voient plus la différence entre les programmes politiques de la gauche et de la droite. Les véritables distinctions se feront donc sur des questions de société.

Au règne de l'argent et aux règlements socialistes, nous opposons l'ordre organique, c'est-à-dire l'ordre naturel du monde.

A cette condition seulement, la cité retrouvera son sens. La décennie à venir verra le bouleversement de toutes les oppositions artificielles pour y substituer le clivage essentiel, identité nationale contre mondialisme, c'est-à-dire la lutte pour ou contre l'enracinement.

La politique de la ville sera un élément déterminant de cet affrontement entre deux conceptions de l'homme et du monde. Dans dix ans, nous saurons si les Français auront eu un sursaut salvateur, ou si leur horizon géographique se réduira à une sorte de Bronx.

Face à une perspective si grise, qu'ont illustrée les récentes émeutes de Vaulx-en-Velin ou du pont de l'Alma, qui constituent autant de signes avant-coureurs d'une fracture prévisible de notre société, permettez-moi, monsieur le Premier ministre, de prôner plutôt le retour à l'enracinement.

M. Gilbert Bonnemaison. Au revoir, madame Soleil !

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Foucher.

M. Jean-Pierre Foucher. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, l'historique de la situation à laquelle nous devons faire face aujourd'hui a cent fois été fait. C'est donc d'exemples concrets vécus sur le ter-

rain que je vais parler en abordant deux points particuliers : d'abord, l'habitat et les lieux de vie ; ensuite, l'enseignement et la formation.

La commune que j'administre dans la banlieue parisienne ne se place peut-être pas parmi les communes pauvres. Néanmoins elle aura besoin d'aides substantielles pour donner à un quartier où une procédure de D.S.Q. s'applique les moyens nécessaires à son redressement économique et social. Les problèmes que l'on rencontre dans ce quartier, constitué de 4 000 logements sociaux, sont dus à l'homogénéité de la population dans la précarité.

L'absence dans ce quartier périphérique de lieux de rencontre et d'animation, tels les commerces, contribue à l'isolement individuel. Cet isolement est aggravé par celui du quartier lui-même, dû à l'insuffisance de transports en commun - le métro promis depuis 1970 est toujours attendu - au mauvais aménagement d'une route nationale qui devrait répondre au besoin des populations riveraines et au peu d'enthousiasme des commerçants à s'installer dans ce quartier où le niveau de vie est très bas.

J'en viens aux Z.E.P. et à la formation. M. le ministre de l'éducation nationale a déclaré que les quartiers bénéficiant d'un D.S.Q. seraient classés en Z.E.P. Il y a malheureusement loin de cette généreuse déclaration à la réalité puisque dans le cas particulier, le classement en Z.E.P. n'a procuré aucun moyen supplémentaire...

Mme Marie-Noëlle Lienemann. C'est exact !

M. Jean-Pierre Foucher. ... et, alors que le quartier comprend cinq écoles maternelles, quatre écoles primaires, un collège et un L.E.P., seules deux écoles primaires ont été classées en Z.E.P. M. le ministre de l'éducation nationale n'ayant pas pu répondre, pouvez-vous me préciser, monsieur le Premier ministre, sur quels critères est fondé ce choix ? Correspond-il bien à l'esprit des D.S.Q. ?

Je reprendrai également un récent rapport du conseil national des villes qui nous a montré que la grande majorité des lycéens qui manifestaient il y a quelques semaines était scolarisée dans les L.E.P. La raison fondamentale du désarroi de ces élèves tient à l'absence de considération et à l'absence de perspectives d'avenir au sortir de leur formation, laquelle est faible et souvent déconnectée des besoins professionnels. Vous proposez de créer dans les quartiers difficiles des « maisons de formation » afin d'orienter les jeunes. Certes l'idée est bonne ; encore faut-il que la formation acquise permette cette orientation. Il faut aller beaucoup plus loin dans la décentralisation en donnant aux régions un pouvoir accru dans le domaine de la formation professionnelle et dans le partenariat entre entreprises et enseignement.

Un dernier mot sur l'éducation : les instituteurs qui devaient recevoir une prime de 2 000 francs lorsqu'ils étaient dans une zone à éducation prioritaire ne l'ont toujours pas touchée. Ils sont par ailleurs fortement déçus de ne la voir portée qu'à 2 100 francs en 1991.

Vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, il faut une nouvelle approche des problèmes de la ville et admettre que les outils et procédures mis en place précédemment se sont avérés insuffisants. Il faut redéfinir la ville. La procédure de D.S.Q. doit être l'outil permettant de réaliser cette redéfinition. Il faut un partenariat entre les collectivités locales et l'Etat. Il faut un dialogue qui permettra à la commune de définir ses priorités, de mesurer ses moyens, d'évaluer l'impact de son action. L'Etat doit apporter son aide, mais il faudra être sûr que celle-ci durera et qu'au bout de trois ans les actions entreprises pourront continuer.

Pour terminer, je ne demanderai pas l'ouverture de crédits nouveaux. L'argent existe, mais il est mal ou pas utilisé. En effet, les conditions d'attribution des différentes aides ont conduit certaines personnes à devenir des professionnels de l'aide sociale, au détriment de familles plus modestes et plus honnêtes. Cette inégalité est une des grandes causes du malaise que nous essayons ensemble de résoudre. Il faut le revoir si vous voulez une plus grande solidarité entre les Français. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. le président. La parole est à M. Paul-Louis Tenaillon.

M. Paul-Louis Tenaillon. Monsieur le Premier ministre, dans la déclaration du Gouvernement qui a précédé notre débat d'aujourd'hui, vous avez beaucoup parlé de villes

riches et de villes pauvres et d'une nouvelle solidarité qui doit s'instaurer. Ce débat est nécessaire. Il a été souhaité par de nombreux élus locaux et nationaux et demandé par les parlementaires dans de nombreuses questions écrites.

Comme président du conseil général des Yvelines - département dont vous êtes l'élu - je connais bien les deux situations, celle des villes plutôt aisées et celle des villes qui ont été choisies il y a près de vingt ans pour accueillir les populations défavorisées dans des conditions souvent dramatiques.

Vous connaissez bien les problèmes de ces villes que sont Mantes, Les Mureaux, Trappes et Sartrouville, purs produits d'une concentration urbaine ratée. Mais vous ne serez pas étonné que je vous entretienne, pour illustrer mon propos, d'une ville voisine de la vôtre que vous citez souvent en exemple - vous l'avez encore fait tout à l'heure.

Exemplaire, la situation de Chanteloup-les-Vignes l'est en effet à plusieurs titres. Aux 2 500 habitants vivant dans un bourg tranquille, les pouvoirs publics ont décidé, dans les années 1970, d'ajouter 8 000 personnes qui vivent dans une cité H.L.M. représentant maintenant quarante-cinq nationalités et soixante-quatre ethnies.

Les problèmes s'y accumulent depuis l'implantation de la cité La Noé avec ses 2 320 logements : 25 p. 100 de chômage, 60 p. 100 de loyers impayés, concentration de populations défavorisées souvent d'origine immigrée, manque d'infrastructures, insécurité, et le tout sur fond de déficit budgétaire. Chanteloup, avec ses problèmes, a usé cinq maires en quelques années. Mais grâce aux efforts de Pierre Cardo, élu maire en 1983, le déficit budgétaire, de plus de 50 p. 100 est passé à 17 p. 100, le chômage de 25 p. 100 à 14 p. 100, les loyers impayés de 60 p. 100 à 10 p. 100 et la ville s'est dotée de deux zones d'activités, tout cela, grâce à la volonté et à la ténacité des élus et des acteurs locaux.

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Et des subventions d'équilibre de l'Etat !

M. Paul-Louis Tenaillon. Elles manquent, madame, et je vais en parler dans un instant ! A ce jour, la municipalité ne connaît toujours pas son budget pour 1990, budget que les services de l'Etat réduisent chaque année ! Ainsi, aucune gestion à moyen, voire à long terme n'est possible.

Les associations qui participent au développement social du quartier, dont vous avez souligné tout à l'heure l'exemplarité du travail, ne peuvent attendre douze à vingt-quatre mois les subventions d'Etat. Le mouvement sportif de la ville, qui touche aujourd'hui 30 p. 100 des jeunes, n'a bénéficié de pratiquement aucune aide de l'Etat cette année, malgré les déclarations que j'ai pu entendre. La sécurité des habitants est souvent menacée faute d'une police qui ait les moyens nécessaires à un réel maintien de l'ordre et à une indispensable présence sur le terrain. La solution de ces difficultés dépend de la volonté politique des pouvoirs publics : elle ne s'est pas manifestée en 1990.

De votre déclaration, comme de celle du Président Mitterrand à Bron, nous retenons de nombreux engagements de principe. Il nous faut aussi et surtout des éléments concrets.

Est-il prévu d'entamer, dès 1991, la négociation de moyens d'équilibre budgétaire sur plusieurs années, pour que les municipalités en difficulté - et je ne pense plus seulement à Chanteloup-les-Vignes - puissent enfin gérer à moyen terme et ne voient pas chaque année la dégradation du service public alors que les habitants subissent des augmentations d'impôt ordonnées par l'administration centrale, ce qui conduit à pratiquer une politique de pauvreté pour des pauvres ?

Le renforcement des moyens devra aussi passer par une simplification considérable des procédures de développement social urbain.

Enfin, en matière de sécurité, l'apport de quelques policiers supplémentaires, ici et là, est certes une mesure positive. Mais elle ne saurait, à elle seule, régler les problèmes. Quelle est la mission de la police aujourd'hui en France ? Education ou répression ? Quelle formation faut-il donner aux personnels ? Ne faut-il pas revoir l'organisation et revenir à l'ilotage ?

La justice, de son côté, a besoin d'un accroissement de ses moyens financiers et humains pour être plus rapide, plus juste et plus adaptée aux réalités nouvelles. Derrière elle, de nouvelles structures sont nécessaires, entre l'internet et la prison, pour donner à des mineurs et à de jeunes adultes délinquants des établissements de réinsertion sociale.

Monsieur le Premier ministre, une simple réforme de la redistribution de la dotation globale de fonctionnement, alliée à quelques pianos-bars, ne saurait nous satisfaire.

Les problèmes de fond doivent être traités au fond. Il sont sous-estimés.

Vouloir traiter les problèmes de la concentration urbaine au plan de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie est indispensable, mais l'humain n'a pas de réponse que dans le bâti.

Il faut se préoccuper du développement économique des quartiers. Comment encourager la vie dans ces quartiers quand les commerçants et artisans qui ont accepté d'y travailler sont contraints d'arrêter leur activité faute de sécurité, comme cela s'est produit, récemment encore, à Chanteloup-les-Vignes ? Comment inciter les entreprises à s'y installer quand les taux de fiscalité destinés à les attirer évoluent au gré d'une administration centrale qui ne prend pas en compte les réalités locales et l'avis des élus ?

Les familles sont les premières concernées. Elles doivent être responsabilisées quant au devenir de leurs enfants, mais aussi encouragées par une vraie politique familiale, une politique de participation et non d'assistance.

Enfin, il nous faut redonner à des populations en détresse le goût de la vie en société. Il n'est pas acceptable qu'une infime minorité d'agitateurs prenne en otage une ville entière et mette en péril une cohésion sociale, une façon de vivre ensemble, qui a demandé beaucoup de temps pour se mettre en place.

C'est pour toutes ces raisons, monsieur le Premier ministre, que j'ai voulu intervenir. Sensibilisés comme vous par l'exemple de Chanteloup-les-Vignes, mais aussi de bien d'autres communes, les départements, dont celui des Yvelines, sont prêts à une action sociale de grande envergure. Sur le terrain vous trouverez la volonté politique de l'engager. Nous attendons aujourd'hui de vous la même détermination. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, au terme de ce débat, pratiquement tout a été dit et, occasionnellement, un peu n'importe quoi.

Au moins ai-je noté dans les propos des divers orateurs des convergences qui dépassent les clivages des groupes. Ces convergences dans les discours, dont je présume la bonne foi, se retrouveront sûrement dans l'action, et c'est bien.

Le problème est en effet d'une ampleur telle - nous sommes tous d'accord sur le diagnostic - que nous ne saurions nous offrir le luxe de laisser inactives certaines bonnes volontés. Toute initiative, tout concours allant dans le bon sens est bon à prendre et à soutenir, d'où qu'il vienne.

Plusieurs d'entre vous m'ont affirmé leur volonté. Acceptons-en l'augure.

Nul ne sera surpris que j'aie trouvé dans les discours de Jean Auroux une profonde communion de pensée avec celle du Gouvernement. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Bernard Pons. Il vaut mieux le dire !

M. le Premier ministre. Il a décrit avec précision et chaleur les idées qui nous sont communes et l'action que nous menons ensemble. Même si nous nous sentons parfois bien seuls, au moins sommes-nous assurés d'une réflexion et d'une orientation convergentes sur cette action.

Je rappellerai à M. de Robien comme à M. Méhaignerie ce mot de Léon Blum : « Les hommes politiques n'ont de choix qu'entre se répéter et se contredire. » Pour moi, c'est un honneur de m'être répété avec précision et continuité de manière qu'il soit clair que nous n'avons qu'un langage, qu'une seule série de promesses. Je les confirme et les renouvelle devant l'Assemblée.

M. Charles Millon. On aurait préféré que vous commenciez par l'Assemblée !

M. le Premier ministre. Il reste tout de même quelques différences entre nous sur certains points. Il s'agit donc d'un procès sélectif. Parfait !

J'ai entendu le discours, que dis-je, le réquisitoire, de M. de Robien, tantôt excessif et tantôt laborieux, dont je pensais qu'on pouvait attendre mieux.

Vous m'avez reproché, monsieur de Robien, d'avoir tardé à mesurer les lourdeurs administratives. Mais au moins l'ai-je fait car mon prédécesseur, lui, ne l'avait pas fait ! Et j'y ai remédié, ce à quoi mon prédécesseur, lui, n'avait même pas songé.

Et, par un miracle dans lequel j'hésite à incriminer l'amnésie ou l'indécence, vous accusez d'être jacobins ceux-là mêmes qui ont proposé à cette assemblée la décentralisation,...

Mme Marie-Noëlle Lienemann. Absolument !

M. le Premier ministre. ... qui ont su mener le combat politique qui l'a imposée, ... *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Alain Bonnet. Ils avaient voté contre !

M. le Premier ministre. ... décentralisation votée par eux et contre vous qui n'aviez pas voulu la faire.

Et vous avez proposé des dépenses nouvelles et importantes cet après-midi, ce qui ne vous empêchera pas de voter ce soir contre un budget que, par ailleurs, vous jugez trop dépensier. L'accusation est absolument permanente !

D'ailleurs, sur le « moins d'Etat, moins d'impôt », on a au moins été libéré ce soir de ces tabous faciles. Nous avons fait de grands progrès dans la convergence mutuelle au sein de cette assemblée sur l'importance qu'il y a à reconnaître un certain rôle à la puissance publique.

M. Alain Calmat. Très bien !

M. le Premier ministre. Dans une certaine mesure, j'ai trouvé ça et là des affirmations un peu plus nuancées dans la bouche de M. Raoult. Certes, il a utilisé dans la critique des épithètes hyperboliques mais son expérience, même récente, l'a conduit à reconnaître la difficulté et la complexité des problèmes, rejoignant en cela les constats déjà faits par d'autres et notamment par Marcel Debarge, fréquemment cité cet après-midi, qui, lui aussi, est sur le terrain et connaît admirablement tous ces problèmes.

M. Raoult, comme plusieurs d'entre vous, en termes variables qui n'étaient ni d'un égal sérieux ni d'une égale dignité, a évoqué les problèmes d'immigration.

Loin de moi, bien entendu, l'idée de nier les connexions qui peuvent exister entre les problèmes des villes et ceux de l'immigration, mais loin de moi aussi l'idée de les réduire l'un à l'autre, de les assimiler, au risque, sinon, de les caricaturer.

Traisons ces problèmes en sachant qu'ils ont des convergences mais en rappelant qu'ils appellent des méthodes distinctes. A se tromper de diagnostic, on se tromperait de traitement. Une ville avec des immigrés n'est pas fatalement malheureuse. Je connais le problème en tant que maire. Une ville sans immigrés n'est pas forcément heureuse. Ce sont deux politiques, reliées bien sûr, mais cependant distinctes.

Ce gouvernement ne convoque certes pas les caméras pour le départ d'un unique charter, comme en 1986...

M. Pierre Estève. Exact !

M. le Premier ministre. ... mais il refoule deux fois plus aux frontières...

M. Alain Calmat. Voilà !

M. le Premier ministre. ... et sanctionne plus de trois fois plus le travail clandestin par procès-verbaux de police qu'il y a seulement trois ans. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Eric Raoult. C'est faux !

M. Bernard Pons. On ne peut pas vous laisser dire ça !

M. le Premier ministre. Les données statistiques sont publiques. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Rien ne sert de lever les bras au ciel, de dire chaque jour que rien ne se fait. Il faut du temps, un temps souvent incompressible, et je confirme que je n'ai point goût à attirer les caméras, ou même seulement les reporters, en cas de refoulement aux frontières ou de procès-verbal pour travail clandestin. C'est une manière comme une autre de faire les choses, mais la police fournit ses statistiques.

Vous avez fait quelques propositions. J'en ai pris bonne note. Certains d'entre vous me paraissent audacieux de les présenter comme celles de l'opposition. Puis-je rappeler que la loi de mon ami Louis Besson a recueilli de nombreux suffrages, ici même, y compris du R.P.R. ? Voilà qui est singulier pour un texte que vous prétendez idéologique !

M. Alain Bonnet. Ils ont oublié !

M. le Premier ministre. En effet !

J'ai pris un intérêt réel à écouter M. Baudis. Parfois excessif, certes jamais complaisant, au moins a-t-il préféré une analyse à une caricature, et je lui en sais gré.

M. Edouard Lendrain. Très bien !

M. le Premier ministre. Vous m'avez, monsieur Baudis, reproché une ambiguïté. Je la lève aussitôt. Vous avez raison d'insister sur l'idée qu'il n'y a pas forcément des villes riches et des banlieues pauvres. Ce n'est naturellement pas simplifiable à ce point-là, et si nous privilégions la notion de quartiers, ce n'est pas par hasard. Je sais aussi que certaines villes qui ont des revenus élevés ont également des charges écrasantes.

Rassurez-vous donc ! C'est un faisceau de critères objectifs, variés et réalistes qui doit prévaloir sur tout *a priori* simpliste. Au besoin d'ailleurs, nous pouvons échanger par écrit ou oralement une information plus détaillée. Le problème est délicat.

Il est vrai, M. le président du conseil général des Yvelines m'a précédé à cette tribune - que la richesse par habitant à Versailles ou Mantes-la-Jolie, ville qui a sur son territoire la zone du Val-Fourré, l'une des plus grandes de France n'est pas proportionnelle aux charges sociales de la ville. Nous devons donc examiner comment mieux mettre en adéquation les moyens aux charges, sans tomber dans la caricature que vous avez dénoncée à juste titre.

Quant au souhait de sanctionner vite les petits délits, il rejoint le nôtre dans la double limite que constitue le souci de prévention d'un côté, et l'administration de la preuve de l'autre.

Au-delà, vous savez que les magistrats, avec notre soutien, souhaitent sortir de la majesté des prétoires et travailler avec les municipalités. On en a des exemples, pas encore suffisamment nombreux mais de plus en plus fréquents. Déjà commence à se mettre en place une sorte d'ilotage judiciaire, qui n'est possible qu'avec le concours des maires, et nous savons pouvoir compter sur un grand nombre d'entre eux, quelle que soit d'ailleurs leur couleur politique.

Deux principes nous inspirent en ce domaine.

Premièrement, pas d'actes de délinquance sans rappel à la loi, ce qui ne veut pas dire forcément prison, et absence de prison ne signifie pas absence de sanctions.

Il faut une augmentation du nombre des travaux d'intérêt général et des peines de substitution. Certains tribunaux n'y viennent pas aussi vite que d'autres. C'est affaire aussi d'accoutumance, en même temps que doivent être proposés des emplois d'intérêt général par tout le corps social autour des tribunaux.

Second principe : pour garder à la justice son rôle symbolique et à la sanction son rôle dissuasif, la réponse doit être rapide, systématique et adaptée, ce qui veut dire modulée.

L'institution judiciaire évolue en ce sens. On voit se créer des maisons de justice. Vous n'avez pas employé le mot mais vous y avez fait une allusion tout à fait directe. Des expériences de médiation dans les quartiers - admonestation immédiate, réparation du préjudice - sont également menées. On voit se multiplier les liaisons directes entre services de police et de justice pour mettre en place à chaud et en direct les procédures, notamment grâce à des communications par téléfax. Nous avançons dans les directions que vous avez souhaitées.

Développer la médiation, les travaux d'intérêt général, faciliter la réinsertion, la sortie de prison, tout cela implique une coopération encore plus forte entre justice et collectivités locales, et une parfaite articulation entre prévention et répression. C'est un des points sur lesquels il peut y avoir convergence dans cette assemblée sur de très nombreux bancs. En tout cas, c'est ainsi que j'ai interprété vos propos.

J'en viens maintenant au tableau souvent simpliste qu'a dressé M. Pierna. J'ai trouvé toute la palette des couleurs les plus sombres et, comme seule proposition, celle que débite

une langue de bois de l'épaisseur d'un madrier. Vous savez très bien que si nous portions le S.M.I.C. à 6 500 francs par mois, nous aurions 500 000 chômeurs de plus dans l'année, faute de pouvoir assumer la charge économique que cela représente.

M. Louis Pierna. C'est une affirmation. Ce n'est pas une démonstration !

M. le Premier ministre. Mieux vaut entendre cela que d'être sourd ! Mais tout de même, comment pouvez-vous ne pas réfléchir...

M. Roger Clouhler. On réfléchit autant que vous !

M. le Premier ministre. ... alors que votre diagnostic est le même que le nôtre et que vous savez comme nous la gravité des problèmes ? Pourquoi niez-vous la complexité des solutions alors que vous reconnaissez la complexité des problèmes ? Je prendrai deux exemples.

La loi du 31 mai 1990, la loi Besson, ne prétend pas résoudre tous les problèmes et ne prétend pas les résoudre dans le seul parc social H.L.M. Cette loi a créé toute une série d'outils pour mobiliser aussi le parc privé : P.L.A. d'insertion, bail à réhabilitation notamment. C'est en cela qu'elle peut aider à démanteler les ghettos, à condition que tout le monde se mobilise, l'Etat bien sûr, mais aussi les collectivités, le tissu associatif et surtout les organismes d'H.L.M.

Second exemple : la réforme du financement du logement social intervenue en 1977 a effectivement réduit l'aide à la pierre, mais comment passer sous silence ce que fait le Gouvernement pour améliorer et généraliser les aides à la personne ?

Cette année, monsieur Pierna, plus de 50 milliards de francs seront versés aux familles au titre de ces aides. Pour la troisième année consécutive, le pouvoir d'achat des aides au logement sera maintenu et, au cours des deux dernières années, 250 000 foyers supplémentaires en ont bénéficié.

M. Louis Pierna. Des milliers de famille ne peuvent plus payer leur loyer. C'est ça la réalité !

M. le Premier ministre. A partir du 1^{er} janvier 1991, 60 000 familles modestes de la région parisienne, jusqu'à aujourd'hui exclues de ces aides, vont en bénéficier. Dans les deux années suivantes, cette généralisation sera étendue au reste du territoire comme l'indique la loi de finances pour 1991 dans son exposé des motifs. Vous avez encore une chance de la voter en dernière lecture ! (*Sourires.*)

Pour un grand nombre de ces familles jusqu'alors exclues de ces aides, leur versement pourra représenter dans bien des cas une revalorisation de plus de 10 p. 100 de leur pouvoir d'achat. Voilà une correction majeure de l'effet ségrégatif de l'aide personnalisée au logement, dénoncé par M. Roland Castro. Vous l'approuvez sur ce point.

M. Rossinot a dit de fort bonnes choses. Il en a aussi dit de moins bonnes. C'est bien normal. Pour les premières, c'est le maire qui parlait, et pour les secondes l'opposant. C'était clair, probablement dans son esprit également.

Comme M. Chavanes, il a évoqué des propositions ou des décisions fondées sur des orientations que nous pouvons partager, parfois même des propositions ou des décisions qui sont les nôtres.

M. Chavanes comme M. Rossinot nous ont demandé moins de changer de politique que de changer de braquet, non de remettre en cause les principes, mais de les approfondir. Ils ont raison. Ce genre de critiques, non seulement je les accepte, mais je les souhaite, car il s'agit-là de vigilance et la bonne volonté de tous doit être mobilisée.

Quant aux placements financiers des H.L.M., monsieur Chavanes, vous serez sans doute d'accord avec moi pour dire que leur vocation doit être sociale et non pas financière. Or, en dix ans, vous ne pouvez pas ne pas le savoir, les avoirs financiers des H.L.M. seront passés de 9 à 47 milliards de francs. Sans doute n'était-ce pas très satisfaisant dans le principe. C'est ce qui nous a amenés à considérer que ces placements devaient être faits dans des conditions répondant à la réglementation publique, l'office ayant par ailleurs la mission principale de bâtir et de gérer.

Pour le reste, j'ai retrouvé dans vos propos les accents d'un homme d'expérience et de lucidité.

Ce sont deux qualités que je n'ai pas perçues dans le discours de Mme Bachelot. Son département n'étant pas des plus malheureux, elle s'est exprimée moins à partir de son

expérience que de ses préjugés. Madame, cela s'est entendu et c'est en faisant violence à ma galanterie naturelle que je me refuse à répondre sur le terrain idéologique que vous avez choisi. Ce sera plus courtois de part et d'autre.

M. Dimeglio a tenu des propos souvent exacts à défaut d'être originaux. Il nous reproche d'avoir brisé des rêves. Les Montpellierains n'ont pas eu la même appréciation, qui, l'an dernier ont réélu à leur tête un socialiste et non pas l'un des vôtres. Probablement leur espérance majoritaire est-elle encore de ce côté-là.

M. Willy Dimeglio. Vous faites de la politique politicarde. Vous êtes au ras des pâquerettes !

M. le Premier ministre. Faire confiance aux élus locaux, bien sûr, monsieur Dimeglio. Elu local, je suis d'ailleurs, et c'est bien à ce titre et avec ma pratique d'élu local que je vous fais ces propositions. Mais vous savez bien que, s'il n'y a pas de contrats D.S.Q. à Montpellier, c'est parce que la région a refusé !

Que dire des propos de Mme Stirbois ? Ce n'était pas un discours, tout au plus une suite de slogans simplistes et réducteurs. On ne bâtit pas une politique sur des fantasmes, ni en agitant des spectres.

M. Pierre Estève. Ce n'est pas la peine de lui répondre !

M. le Premier ministre. A M. Foucher, je dirai simplement que j'ai été heureux de constater certaines convergences sur le diagnostic et, ici ou là, sur les orientations ou les actions.

M. Tenaillon a évoqué le problème de Chanteloup-les-Vignes, que je connais bien en effet. Cette commune est à trois kilomètres de celle que j'ai l'honneur d'administrer depuis quatorze ans. Le maire, qui n'est pas de ma sensibilité politique, est, devant tant de difficultés, devenu un ami. Nous sommes pleinement solidaires dans le dur combat pour redresser cette situation.

Chanteloup me paraît très exemplaire de la situation que nous avons à traiter. La construction remonte à plus de vingt ou vingt-cinq ans. Ainsi que je l'ai dit un jour à la télévision - et l'architecte, qui vit toujours, a engagé avec moi une polémique sérieuse -, ce type de pensée architecturale est criminogène. On a fait vivre les gens n'importe comment, à partir d'une pensée urbanistique et architecturale ne laissant aucune place à l'art de vivre.

Il est heureux qu'à l'occasion de cette crise, les architectes en France, l'école de pensée architecturale se mettent enfin à s'interroger sur la façon dont on vit à l'intérieur des bâtiments, sur la place à accorder à la vie familiale, à la vie collective, aux moments de collectivité, aux moments de retrait nécessaires, au silence, aux portes, à l'isolement possible, au travail des enfants en même temps qu'aux besoins de fréquentation collective.

Les conditions de la vie individuelle, familiale et collective doivent peser largement autant que les exigences pseudo-rationnelles de je ne sais quelle esthétique urbaine au nom de laquelle, au passage, on a fait disparaître la rue qui avait sa fonction de convivialité, de surveillance mutuelle et de cohésion sociale.

C'est trente ans après que nous « cueillons » les dégâts, aggravés par le ralentissement depuis le début de la décennie soixante-dix du rythme de croissance de l'économie mondiale. Nous l'avons payé aussi ! Je n'insiste pas sur les conséquences, qui se sont traduites notamment au niveau des taux d'intérêt. Nos pays ont courageusement attaqué l'inflation à la racine, ce qui a provoqué dans la période récente un renchérissement des charges de la construction, car nous avions laissé se développer une construction ultra-rapide financée par l'inflation.

Enfin, vous avez beaucoup parlé de l'immigration. Merci d'avoir cité Chanteloup-les-Vignes. Dans la zone que j'administre, une ville voisine, Poissy, est également un bon exemple, mais mes propos concernent aussi bien les grandes banlieues parisiennes que l'estuaire de la Basse-Seine, ou, largement, l'agglomération lyonnaise, et une bonne partie de la Lorraine.

C'est à la fin de la décennie soixante et au début de la décennie soixante-dix que, sans principes, sans réglementation sociale, n'importe comment, aux cris de « industrialisation, industrialisation ! », on a fait venir des travailleurs étrangers par centaines de milliers - un million et demi à deux millions en moins de sept ou huit ans ! - ...

M. Alain Bonnet. C'est la vérité.

M. le Premier ministre. ... d'abord seuls, en attendant bien des années avant de permettre un regroupement familial que l'on ne pouvait plus interdire, sans se soucier de contribuer à leur apprentissage de la langue ou de savoir dans quelles conditions ils seraient logés.

Toute cette période est très datée. Cela s'arrête vers 1975 ou 1976 parce que, enfin, on a compris. Et nous verrons les suites !

M. Jean Auroux. Très juste !

M. le Premier ministre. Je ne cite pas de noms, mais il faut être clair sur l'origine des problèmes dont nous avons à gérer les conséquences dommageables et dramatiques.

C'est parce que je suis maire dans l'une de ces banlieues, bien que la situation de ma ville soit un peu moins catastrophique que celle de certaines de ses voisines à cause de son urbanisme pavillonnaire, que je ne peux pas accepter certains propos. Il ne s'agit pas de problèmes sur trois ou quatre ans et l'on n'enregistre pas les résultats d'une politique en deux ans, deux ans et demi ou trois ans, alors que c'est une politique vieille de trente ans que nous devons redresser.

La plupart de ces jeunes en déshérence qui ont avec notre langue, avec l'orthographe, une relation difficile et qui n'ont aucun espoir de qualification ou d'emploi, sont nés en France, ne pratiquent plus d'autre langue étrangère et ne connaissent pas le pays vers lequel on devrait les expulser. Faut-il les tuer, les faire disparaître ou les accueillir ?

Mais je prétends ici que toute idée selon laquelle c'est uniquement par la force de la répression qu'on les fera se tenir calmes est incitatrice à la violence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est au nom de la paix sociale que je dis qu'il n'y a pas d'autre issue que la politique d'intégration, d'accueil, c'est-à-dire de suivi social, pour chaque individu en situation de déshérence, aussi bien par les éléments de l'administration que par les élus locaux, que par le personnel associatif, que par tous ceux qui font l'accompagnement de l'insertion et qui sont les éléments les plus nécessaires du succès de cette politique.

C'est vrai, mesdames, messieurs les députés, qu'il y a dans chaque ville, dans chaque quartier, des gens qui sont nés là, dont l'horizon se borne à cette ville qu'ils connaissent et qu'ils aiment. On est fier d'être Conflanais, on est fier d'habiter Poissy, on est fier d'habiter Mantes-la-Jolie. Et je ne cite que les villes que je connais bien, que j'ai souvent fréquentées.

Il faut aider à ces fiertés, il faut que nous sachions, au-delà du remède technique, financier, aux situations dramatiques de ces villes, réconcilier aussi, jusque chez ces jeunes, le droit à fréquenter la beauté urbaine dans les endroits où l'on vit.

Le cœur de la politique de la ville - et vous le savez très bien - est de faire travailler ensemble, dans une vision commune, des élus locaux, des fonctionnaires de l'Etat, des policiers, des juges des enfants, des assistantes sociales, des présidents d'office d'H.L.M., des ingénieurs de l'équipement.

Quand il manque un maillon de cette chaîne, on a Vaulx-en-Velin ! C'était l'emploi qui manquait.

Il faut aussi le concours des chambres de commerce et d'industrie.

La politique de la ville, c'est cela. Qu'on cesse de nous dire que nous voulons recentraliser ! Il nous faut - vous m'en avez demandé ! - des ressources. Il faut la règle de l'Etat et l'argent de l'Etat. Nous apporterons ces moyens.

Il nous faut ensuite une culture de la politique de la ville, qui ne peut être le fait que d'agents locaux. Très loin de moi l'idée de recentraliser ! Vous n'y pensez pas. Vous ne m'avez même pas compris. Pourquoi nous faut-il, ici ou là, un sous-préfet pour unité de commandement sur place ? Pour déléguer un pouvoir qui, sinon, se perd dans des bureaux et des chicanes administratives, que plusieurs d'entre vous ont décrites avec talent ? C'est pour ce court-circuit-là qu'il nous faut un fonctionnaire d'autorité de l'Etat, chargé de la chose sur place. Mais, bien entendu, l'insertion dépendra de militants, de travailleurs sociaux, qui seront présents sur place, plutôt employés ou bénévoles au service des communes qu'appartenant aux services de l'Etat. Nous n'y prétendons pas.

Voilà, mesdames, messieurs, ce que doit être cette politique de la ville. Tout le monde la sait prioritaire maintenant.

Pour tout vous dire, j'ai vécu ce débat avec une immense intensité. C'est le grand défi de notre pays, et nous savons que nous n'en sortirons pas avant au moins une dizaine d'années.

Je dirai franchement aux deux premiers orateurs de l'opposition que je me suis un peu demandé ce que je faisais là et si, avec tant de caricatures, nous resterions, sur les bancs de cette Assemblée, capables de porter ensemble le destin de notre pays. Tous les orateurs suivants, à une exception près - mais, de Mme Stirbois, on sait ce qu'on peut attendre -, ont montré au moins une sensibilité, une écoute et parfois une capacité à prendre en charge aussi bien les difficultés que la vision des problèmes.

Dans ces conditions, mesdames, messieurs, je sors de ce débat optimiste sur la volonté de la représentation nationale d'assumer ses fonctions, optimiste sur la capacité de la France de faire face à cette échéance difficile. Car, même si nous refoulons aux frontières deux fois plus qu'il y a trois ans, même si notre police pourchasse le travail clandestin trois fois plus qu'il y a trois ans - la pression ne s'arrête pas à nos frontières, ni de l'est ni du sud, frontières maritimes ou terrestres -, personne ici n'a proposé d'installer fils de fer barbelés, chiens policiers et miradors sur les 5 000 kilomètres de frontières.

Nous entendons - c'est la politique que nous poursuivons - que le solde des mouvements migratoires officiels et réguliers soit nul. Il reste un peu de regroupement familial non terminé. Nous n'avons plus de raison, sauf dans quelques très rares spécialités - quelques dizaines de personnes par an sans doute -, d'accueillir des immigrés, que nous souhaiterions. Il y a l'asile politique. Les taux de réponses négatives de l'O.F.P.R.A. ont atteint maintenant 70 p. 100, contre 30-35 p. 100 il y a encore deux ou trois ans. Et les réponses sont données en trois mois. La politique officielle est celle-là. Nous sommes sous la pression d'une immigration clandestine, que nous chassons, que nous pourchassons plus qu'il n'a été fait auparavant.

Ce n'est pas une politique très joyeuse à faire. Je ne souhaite pas qu'elle soit « imsgée » à la télévision ou dans la presse. Mais que chacun sache que nous en faisons l'effort.

Il reste que toute la Communauté européenne, parce qu'elle est terre d'aisance relative et de richesse, est terre de fascination pour tout un monde de l'Est qui s'effondre et tout un monde du Sud à qui l'échec des politiques de développement a fait perdre l'espérance.

Mesdames, messieurs les députés, il est clair que la solidarité aura besoin d'être très forte si nous voulons à la fois résister aux pressions diplomatiques que nous subissons de toutes parts pour que nous nous ouvrons davantage, ce que, à mon sens, nous ne pouvons pas faire, et donc ne devons pas faire, et mener inlassablement une politique d'insertion à l'intérieur qui soit une politique de réconciliation urbaine, dont les grandes lignes ne peuvent être autres que celles que je vous ai proposées, même si l'on peut très bien penser qu'elle n'est pas suffisante et qu'il faudra encore faire plus.

Il n'y aura pas de politique de la ville sans des moyens législatifs et réglementaires. Nous en avons déjà. La loi Besson est un outil. Nous vous en proposerons un autre à la session extraordinaire du mois de février, avec la D.G.F., et un autre, avec l'aménagement foncier, à la session de printemps. Il en faudra d'autres : outils réglementaires, outils financiers et outils budgétaires.

La politique de la ville ne réussira que si nous arrivons, en France, à éveiller assez de vocations personnelles d'hommes et de femmes - fonctionnaires de l'Etat central, fonctionnaires des collectivités locales, élus, chefs d'entreprise créa-

teurs d'emplois, présidents des cadres d'offices d'H.L.M., animateurs sociaux, hommes et femmes comprenant que cette politique est d'abord une politique de relations, de prise en charge de détresses, d'accompagnement de souffrances, d'accompagnement d'« étrangetés », si je peux dire, pour ces jeunes qui ne savent plus où ils sont ni quel est leur destin.

Ma grande inquiétude, mesdames, messieurs les députés, est moins sur nos moyens budgétaires, elle n'est même plus sur notre capacité à faire travailler vite une administration en effet encombrée, elle est sur l'incertitude où je suis de trouver les dizaines de milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes de France qui, ayant cette perspective dans la tête, auront le cœur à l'ouvrage pour la faire passer dans les faits comme représentants d'élus locaux, comme fonctionnaires de l'Etat, comme animateurs d'une vie sociale qu'il nous faut restaurer.

L'enjeu, il est là ! Plus nous serons convergents dans cette assemblée à le reconnaître tel - c'est un des services que nous aura rendu le débat d'aujourd'hui -, plus nous serons assurés que la France du XXI^e siècle aura su mettre de l'ordre chez elle, probablement mieux que ne l'auront fait d'autres pays, comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou même l'Allemagne, qui partent avec plus de retard que nous sur ces réflexions, n'ayant pas l'outil de la laïcité pour l'appareil scolaire, avec cette exigence que nous sommes les seuls à avoir comme outil d'intégration.

Par conséquent, je crois que la France a les moyens de faire mieux que d'autres. Il suffit qu'elle ne se dispute pas trop à leur sujet et qu'elle trouve parmi ses fils suffisamment de gens pour les mettre en œuvre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Je vous remercie, monsieur le Premier ministre.

Le débat est clos.

Je rappelle que la conférence des présidents doit se réunir maintenant dans les salons de la présidence.

3

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Discussion, en nouvelle lecture, du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales ;

Discussion, en lecture définitive, du projet de loi de finances pour 1991 ;

Discussion du texte de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi ;

Discussion, en lecture définitive, de la proposition de loi n° 1826 relative au conseiller du salarié (rapport n° 1835 de M. Thierry Mandon, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures dix.)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,
CLAUDE MERCIER*

www.luratech.com



LuraTech

www.luratech.com